

## ANNEXES

## ANNEXE 1 : LETTRE D'APPROBATION DES TDR

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CABINET DU MINISTRE

*19/12/20*  
N° 0217 /L/MINEPDED/CAB/CST

V/Réf : N° 2425/DG/DIF/DOGP/11-20 du 04 novembre  
2020

**Objet:** Termes de référence de l'étude  
d'impact environnemental et social sommaire de  
votre projet de renouvellement de la ligne  
ferroviaire entre Douala et Yaoundé

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

MINISTER'S CABINET

Yaoundé, le 18 décembre 2020

**LE MINISTRE** *28 DEC 2020*

A Monsieur le Directeur Général  
de CAMRAIL

BP: 766 ; Tél : 233 50 26 00

DOUALA

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance ci-dessus  
référéncée, me transmettant les termes de référence de l'étude d'impact  
environnemental et social sommaire de votre projet de renouvellement de la  
ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé.

L'examen desdits termes de référence assortis du programme des  
consultations publiques n'a pas suscité d'observation de recevoir ainsi mon  
approbation. Les termes de référence ainsi approuvés tiennent lieu de  
prescriptions du cahier de charges stipulées à l'article 17 alinéa 1 de la Loi  
n°96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de  
l'environnement.

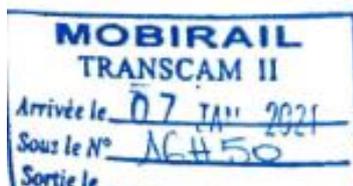
Je vous rappelle que le rapport d'étude est soumis accompagné de la  
version électronique sur CD-Rom en fichier PDF.

Veillez agréer Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma  
parfaite considération.



Le Ministre Délégué

*Dr Nana Aboubakar Djalloh*



**ANNEXE 2 : TDR DE L'EIES**

**ANNEXE 2 :**



**BP. 766 DOUALA**

**CAMEROUN**

**Tél : (237) 233 50 26 62/233 50 26 00**

**Fax : (327) 233 50 26 04**

**PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE ENTRE DOUALA ET YAOUNDE**

# **TERMES DE REFERENCE**

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)**

**Régions du Centre et du Littoral**

**Août 2020**

-	<b>SOMMAIRE</b>	
1.	<u>INTRODUCTION</u>	2
1.1.	<u>But des termes de référence</u>	2
1.2.	<u>Justification du projet</u>	2
1.3.	<u>Présentation du promoteur du projet</u>	3
1.4.	<u>Nature du projet</u>	3
1.5.	<u>Procédure d'attribution de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)</u>	3
1.6.	<u>Localisation géographique et administrative du projet</u>	3
1.1.	<u>Contexte environnemental et socio-économique</u>	4
1.2.	<u>Contexte juridique et institutionnel</u>	5
1.2.1.	<u>Contexte juridique</u>	5
1.2.2.	<u>Contexte institutionnel</u>	6
2.	<u>OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ETUDE</u>	7
2.1.	<u>Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)</u>	7
2.2.	<u>Plan d'Action de Recasement (PAR) sommaire</u>	8
2.3.	<u>Plan de gestion des traverses bois traitées à la créosote</u>	9
2.4.	<u>Bilan carbone</u>	9
3.	<u>PRINCIPE DEVANT ORIENTER L'ETUDE</u>	9
4.	<u>METHODOLOGIE</u>	10
4.1.	<u>Contenu de l'étude</u>	10
4.1.1.	<u>Contexte juridique et institutionnel</u>	10
4.1.2.	<u>Description du projet</u>	10
4.1.3.	<u>Analyse de l'état initial et de la zone d'influence du projet</u>	10
4.2.	<u>Identification et évaluation des impacts du projet</u>	11
4.2.1.	<u>Identification des impacts</u>	11
4.2.2.	<u>Caractérisation des impacts</u>	12
4.2.3.	<u>Evaluation des impacts</u>	12
4.2.4.	<u>Fiche d'impact environnemental et social</u>	12
4.3.	<u>Mesures d'atténuation</u>	12
4.4.	<u>Consultations publiques</u>	13
4.5.	<u>Elaboration du plan de gestion environnemental et social</u>	13
4.5.1.	<u>Besoins institutionnels pour la mise en œuvre du PGES</u>	13
4.5.2.	<u>Programme de suivi et de surveillance environnementale</u>	13
4.5.3.	<u>Programme de mise en œuvre des mesures</u>	14
4.5.4.	<u>Estimation des coûts</u>	14
5.	<u>COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EXPERTS ET ECHEANCIER DE L'ETUDE</u>	14
5.1.	<u>Composition de l'équipe d'experts</u>	14
5.2.	<u>Echéancier de l'étude</u>	14
6.	<u>PRESENTATION DU CONTENU DU RAPPORT D'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL</u>	15
7.	<u>COUT ESTIMATIF POUR LA REALISATION DE L'ETUDE</u>	15
8.	<u>SECRET PROFESSIONNEL</u>	15
9.	<u>CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES</u>	15
9.1.	<u>Programme prévisionnel des consultations publiques</u>	15

## - INTRODUCTION

### o But des termes de référence

Conformément à la réglementation environnementale appliquée au Cameroun, les présents termes de référence ont pour but de guider l'étude d'impact environnemental et social sommaire, préalable à la réalisation du Projet de Renouvellement de la Ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé. Cette étude vise à évaluer les incidences directes ou indirectes des activités du projet sur les composantes physiques, biologiques, humaines et socio-économiques afin d'assurer son insertion harmonieuse dans l'environnement récepteur.

Cette démarche est adoptée respectivement à la loi N°96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement. En effet, l'article 17 de ce décret, stipule que « Le promoteur ou Maître d'ouvrage de tout projet d'aménagement, d'équipement ou d'installation qui risque, en raison de sa dimension, de sa nature ou des incidences des activités qui y sont exercées sur le milieu naturel, de porter atteinte à l'environnement est tenu de réaliser, selon les prescriptions du cahier des charges, une étude d'impact permettant d'évaluer les incidences directes ou indirectes dudit projet sur l'équilibre écologique de la zone d'implantation ou de toute autre région, le cadre et la qualité de vie des populations et des incidences sur l'environnement en général .».

Les présents termes de référence ont été élaborés conformément aux dispositions de l'arrêté n° 0001/MINEP du 03 février 2007 définissant le contenu général des termes de référence des études d'impact environnemental. Le Consultant devra s'assurer que les termes de référence de l'EIES sommaire sont validés par le MINEPDED ; au cas contraire, assister le Maître d'Ouvrage dans le processus de validation<sup>44</sup>.

### o Justification du projet

Le Gouvernement de la République du Cameroun se propose de procéder à des travaux de Renouvellement de la Ligne ferroviaire sur une distance de 238,090 km, entre Douala et Yaoundé. CAMRAIL, concessionnaire du chemin de fer depuis 1999, exploite les lignes Transcam 1 de 263 km entre Douala et Yaoundé, Transcam 2 de 622 km entre Yaoundé et Ngaoundéré et la ligne de l'ouest de 99 km entre Kumba et Douala.

CAMRAIL a transporté en 2014 environ 1,7 million de tonnes de fret (1Mds T.km) et environ 1,6 million de passagers. Le secteur ferroviaire camerounais souffre depuis plusieurs années d'un sous-investissement lié à la conjoncture économique régionale qui ne permet ni à l'Etat, ni au concessionnaire de financer les investissements nécessaires.

Ce sous-investissement se traduit par une dégradation rapide du réseau existant, dont les conséquences sont multiples : la perte de compétitivité du rail par rapport à la route, qui a fait l'objet d'investissements massifs ces dernières années, et la difficulté à assurer la sécurité du transport voyageurs.

Des travaux de renouvellement de la voie ferrée ont été engagés sur certaines parties du Transcamerounais, mais certaines sections n'ont pas été renouvelées il y a plus de 30 ans. Le renouvellement de la voie ferrée entre Douala et Yaoundé sur une distance comprise entre les PK 17+350 et PK 255+440 soit 238,090 km, qui fait l'objet de cette étude, rentre dans la continuité des travaux de renouvellement déjà engagés et réalisés par le gouvernement camerounais. L'objectif du projet est d'améliorer le niveau de service et la sécurité de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé, ainsi que sa pérennité, de façon à contribuer au développement économique et durable du Cameroun.

---

<sup>44</sup> Article 15 du Décret n°2013/171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impacts environnemental et social

### ○ **Présentation du promoteur du projet**

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement, en sigle IDA, pour financer le coût du Projet de Facilitation du Transport et du Transit en Zone CEMAC (PFTTZ). Le Projet de Renouvellement de la Ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est une initiative de l'Etat Camerounais, à travers le Ministère des Transports. Les prestations objet de cette Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), font partie de l'Etude de Faisabilité et de l'Avant-Projet Sommaire du renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé qui sont réalisés dans le cadre du Projet de Facilitation du Transit et du Transport en Zone CEMAC. Le Ministère des Transports (MINT) est le Maître d'Ouvrage du projet et CAMRAIL, Concessionnaire des Chemins de Fer Camerounais, est le Maître d'Ouvrage Délégué et l'Agence d'exécution de la composante ferroviaire du PFTTZ.

### ○ **Nature du projet**

Le projet consiste à renouveler la ligne de chemin de fer entre Douala et Yaoundé, sur une distance de 238,090 km. L'objectif du projet est d'améliorer le niveau de service et la sécurité de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé, ainsi que sa pérennité, de façon à contribuer au développement économique et durable du Cameroun. Les travaux prévus dans le cadre du projet sont les suivantes :

- Le renouvellement de la voie ferrée avec remplacement des traverses bois existantes par des traverses en béton; le remplacement du rail, et le renouvellement du ballast ;
- La réhabilitation de certains ouvrages de différentes natures (ouvrages d'art, ouvrages d'assainissement, etc.) ;
- La réhabilitation des bâtiments des gares identifiées comme nécessaires pour assurer la capacité de circulation selon les prévisions de trafic réalistes ;
- La modernisation des systèmes de télécommunications, de signalisation et de la gestion du trafic pour assurer un fonctionnement en toute sécurité du trafic ;
- La réhabilitation, voire l'automatisation de certains passages à niveau ;
- Tous autres travaux de nature à améliorer la sécurité ou les performances du trafic (passages supérieurs ou inférieurs, passage à niveau, etc).

### ○ **Procédure d'attribution de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)**

L'étude d'impact environnemental et social relative à l'Etude de Faisabilité et l'Avant-Projet Sommaire du renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé doit être faite par un cabinet agréé par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) du Cameroun.

### ○ **Localisation géographique et administrative du projet**

La zone du projet est constituée des localités situées le long de la ligne ferroviaire sur le Transcam 1, entre Douala et Yaoundé. Le tronçon de chemin de fer concerné par l'étude débute hors de la zone urbaine de Douala, à partir du PK17+350, entre la gare de Bassa (Douala 3<sup>e</sup>) et la gare de Dibamba, à environ 500 m du fleuve Dibamba qui est la limite entre le département du Wouri et celui de la Sanaga Maritime. La fin du tronçon se situe au PK 255+450, à la limite de la zone urbaine de Yaoundé.

Au plan administratif, la zone du projet se situe à cheval sur la Région du Littoral et la Région du Centre. Le tronçon de chemin de fer concerné par le projet passe à travers quatre départements (Littoral, Sanaga Maritime, Nyong et Kelle, Mefou et Akono et Mfoundi) et dix arrondissements (Dibamba, Mbankomo, Edéa 1er, Edéa 2eme, Makondo, Messondo, Eseka, Makak, Ngoumou et Yaoundé 3<sup>ème</sup>). En dehors des deux extrémités qui sont les villes de Douala et Yaoundé, les principales villes traversées par la voie ferrée sont : Edéa, Eseka, Makak et Ngoumou. On dénombre quinze (15) gares sur le tronçon de chemin de fer qui fera l'objet de l'étude. On note une mobilité permanente des populations entre les deux extrémités de la zone du projet qui sont les villes de Douala et de Yaoundé.

Tableau 110 : Gares et arrêts du transcam1 et arrondissements traversés

N°	Gares	Arrondissements	PK
1.	Dibamba	Dibamba	019+119

2.	Loungahe		041+943
3.	Edea Croisement	Edéa 2eme	069+707
4.	Edea Voyageurs	Edéa 1er	072+060
5.	Makondo	Makondo	088+352
6.	Messondo	Messondo	113+403
7.	Hikoa Malep	Eseka	133+847
8.	Eseka		152+856
9.	Menloh- Maloume		171+943
10.	Makak	Makak	188+394
11.	Minka		198+096
12.	Mom		206+961
13.	Otele	Ngoumou	214+677
14.	Ngoumou		220+574
15.	Binguela	Yaoundé 3éme	243+033



Figure 73 : Carte du tracé du chemin de fer entre Douala et Yaoundé

### 1.1. Contexte environnemental et socio-économique

La zone du projet possède plusieurs types de sols : des sols du type très sableux à sablo limoneux provenant d'une conjonction de sédiments alluviaux de la Sanaga que l'on retrouve, des sols de type sablo-limoneux, des sols argileux par endroits et des sols argilo-sableux. Dans l'ensemble, les sols de la zone du projet sont peu épais. Cependant au niveau des bas-fonds, on trouve de sols alluviaux colluvionaires beaucoup plus épais et favorables à la pratique des activités agricoles.

Dans la partie Ouest de la zone du projet, le climat est de type tropical humide, constitué de 2 grandes saisons bien distinctes à savoir une saison sèche qui dure entre 4 et 5 mois (novembre à février) et une saison des pluies qui dure généralement de mars à octobre. Les températures moyennes mensuelles varient entre 24 et 28°C. Dans la partie Centrale et Est, le climat est équatorial de type guinéen avec quatre saisons : une grande saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars avec de fortes températures en mars et en avril de 27° C en moyenne, une petite saison de pluies allant de mi-mars à mi-juin avec des journées pluvieuses mais souvent chaudes, une petite saison sèche qui court de mi-juin à mi-août et une grande saison de pluies allant de mi-août à mi-novembre. La pluviosité annuelle moyenne s'élève à 2500 mm.

La végétation dominante dans la zone du projet est celle d'une forêt équatoriale, avec quelques massifs forestiers et des forêts secondaires le long des principales agglomérations.

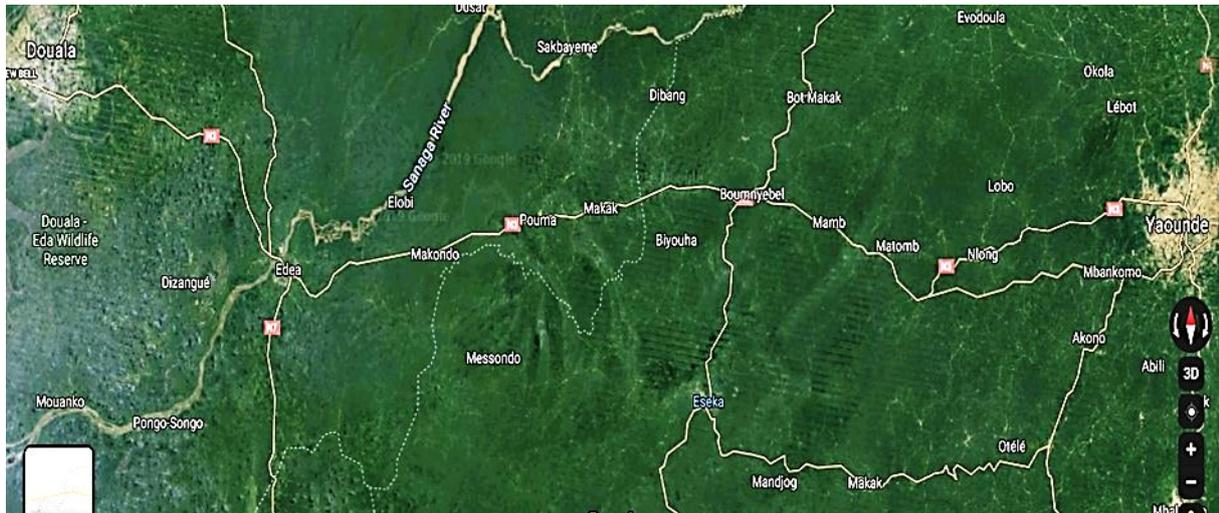


Figure 74 : Vue aérienne de la zone du projet

La population de la zone du projet est cosmopolite. Outre les populations autochtones, on y rencontre les ressortissants des Régions du Nord-Cameroun, de l’Ouest, du Nord-Ouest et Sud-Ouest et quelques populations venues de l’Afrique de l’Ouest à l’instar des Nigériens, des Maliens et des Nigériens. Les principales activités économiques observées sont les suivantes : l’agriculture, l’élevage, la pêche, la chasse, l’artisanat, l’activité minière, le tourisme, le secteur informel, l’exploitation forestière et le commerce des produits manufacturés.

L’agriculture est la principale activité économique de la zone du projet. Elle occupe une grande majorité de la population et assure l’essentiel des revenus de celle-ci. La culture pérenne dominante pratiquée est le palmier à huile. En dehors de cette spécialisation, c’est une agriculture de subsistance qui est pratiquée et les produits sont destinés à la consommation familiale. Le surplus des productions est vendu sur les marchés des villes voisines que sont Douala, Edéa et Yaoundé. Les cultures vivrières, essentiellement pratiquées par les femmes sont : le manioc, le macabo, le taro, le plantain, la banane douce, l’igname, le maïs, l’arachide etc. Le mode de culture est l’agriculture itinérante sur brûlis et la jachère. Certaines productions agricoles sont transformées sur place. C’est le cas de l’huile de palme qui est produite à travers de nombreuses huileries artisanales et du manioc qui est transformé en, en « Miondo », en cossettes, en farine de manioc et « Mintoumba».

- **Contexte juridique et institutionnel**
- **Contexte juridique**

Ce projet est encadré par un ensemble de textes en matière d’environnement, du foncier, des indemnités et de la décentralisation.

Le consultant réalisera l’EIES sommaire en prenant en compte la législation camerounaise, notamment les textes juridiques suivants :

- Loi N°96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l’environnement,
- Décret N°2013/171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d’impacts environnemental et social,
- Décret N°2012/0882/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d’exercice de certaines compétences transférées par l’État aux communes en matière d’environnement ;
- Décret N°2001/718/PM du 03 septembre 2001 portant organisation et fonctionnement du comité interministériel de l’environnement (CIE) ;
- Arrêté N°00001/MINEPDED du 08 février 2016 fixant les différentes catégories d’opérations dont la réalisation est soumise à une évaluation environnementale stratégique ou à une étude d’impact environnemental et social,
- Arrêté N°00004/MINEP du 03 juillet 2007 fixant les conditions d’agrément des bureaux d’études à la réalisation des études d’impact et audits environnementaux ;

- Arrêté N°00001/MINEP du 03 février 2007 définissant le contenu des termes de référence des études d'impact environnemental
- Arrêté N°0010/MINEPDED du 03 avril 2013 portant organisation et fonctionnement des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES

Autres textes à prendre en compte :

- Loi N°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche ;
- Loi N°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau ;
- Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant sur le code du travail ;
- Ordonnance n°74-1 du 06 juillet 1974 fixant le régime foncier ; et Ordonnance n°74-2 fixant le régime domanial;
- Décret N°2011/2582/PM du 23 août 2011 fixant les modalités de protection de l'atmosphère;
- Décret N°2011/2583/PM du 23 août 2011 portant réglementation des nuisances sonores et olfactives ;
- Décret N°2011/2584/PM du 23 août 2011 fixant les modalités de protection des sols et du sous-sol ;
- Décret N°2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets ;
- Arrêté N°039 /MTPS /IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail ;
- Loi N°85/09 du 04 juillet 1985 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation ;

Le consultant définira les conditions spécifiques (pour les phases de construction et d'exploitation du projet) nécessaires pour répondre aux standards environnementaux et sociaux des potentiels bailleurs de fonds, notamment aux Standards environnementaux et sociaux de la Banque Mondiale.

#### ▪ **Contexte institutionnel**

Le cadre institutionnel au Cameroun est fixé par le décret présidentiel n°2011/408 du 9 décembre 2011. Ce texte définit les attributions des départements ministériels qui gèrent chacun un secteur précis dans les domaines de la souveraineté nationale. Les principales administrations intervenant dans de la gestion de l'environnement en rapport avec l'Étude de faisabilité et Avant-Projet Sommaire du renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé au Cameroun sont :

##### • **Ministère des Transports**

Il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement Camerounais en matière de transport. A ce titre il est chargé, notamment, de veiller au développement coordonné de tous les modes de transport, d'assurer et de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports aériens, routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux, de suivre la mise en œuvre et l'exécution du plan sectoriel des transports et du suivi des activités de la société CAMRAIL.

##### • **Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)**

Il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de gestion de l'environnement. Dans le cadre du projet, c'est le MINEPDED au niveau central qui sera chargé de la validation des termes de références ainsi que du rapport définitif de l'étude d'impact environnemental et social. Les services de suivi-évaluation des PGES de chacune des Délégations Départementales traversées par le projet contribueront au suivi de la mise en œuvre du PGES en partenariat avec le responsable environnement de la cellule de maîtrise d'ouvrage local.

##### • **CAMRAIL**

CAMRAIL est le Concessionnaire des Chemins de Fer Camerounais et est l'Agence d'exécution de la composante ferroviaire du PFTTZ et Maître d'Ouvrage Délégué pour les prestations relatives à cette Etude de Faisabilité et l'Avant-Projet Sommaire du renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé.

CAMRAIL assure deux activités principales : le transport de voyageurs et le transport de marchandises.

### **Les autres acteurs intervenant dans ce processus sont :**

- Le Ministère des Travaux Publics, en tant qu'Ingénieur et Maître d'œuvre de l'Etat ;
- Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- Le Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Les Communes d'Arrondissement le long de la voie ferrée entre Douala et Yaoundé. ;
- Les concessionnaires des réseaux d'eau et d'électricité ;
- Les chefferies traditionnelles riveraines de la voie ferrée.

Le Consultant identifiera et fera une brève présentation des domaines d'intervention et de compétence de chaque administration ou structure concernée, et en recherchera ceux qui ne sont pas indiqués s'il y a lieu.

### **- OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ETUDE**

L'Etude consiste à :

- la réalisation d'une Etude d'Impact Environnemental et Social Sommaire (EIES) qui inclut le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), qui contient les mesures d'atténuation et de bonification et les coûts des activités à mettre en œuvre pour préserver l'environnement biophysique et humain ;
- l'élaboration d'un plan d'action de recasement (PAR) visant l'inventaire des biens touchés et des personnes affectées par le projet ;
- l'élaboration d'un plan de gestion des traverses bois traitées à la créosote qui seront enlevées de la voie ferrée lors des travaux de renouvellement de celle-ci ;
- l'élaboration d'un Bilan Carbone du projet

La réalisation de cette étude va permettre d'intégrer la prise en compte des considérations et des obligations environnementales et sociales dans la conception et la mise en œuvre du projet sur les milieux naturels et le cadre de vie des populations.

Cette étude devra permettre au Projet d'obtenir le Certificat de Conformité Environnementale délivré par le MINEPDED.

#### **○ Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)**

L'EIES vise entre autres à :

- améliorer la décision des choix technologiques et techniques par une prise en compte explicite et sélective des considérations environnementales et du coût social du projet (notamment le nombre d'ayant droit dont les biens seront potentiellement impactés).
- fournir une base solide pour la gestion des conséquences potentielles des activités du projet ;
- permettre aux citoyens de s'exprimer sur les modifications prévisibles de leur cadre de vie ;
- favoriser l'intégration des objectifs fondamentaux que sont la protection de l'environnement et le développement durable dans la mise en œuvre du projet.

En d'autres termes, il s'agit d'un diagnostic visant à :

- évaluer les impacts des activités du projet sur les composantes physiques, biologiques, socioéconomique et humaines;
- proposer des mesures d'atténuation ou de compensation des impacts et/ou des orientations pour une gestion plus adéquate de l'environnement affecté par le projet ;
- évaluer la politique de gestion de l'environnement appliquée par :
  - la détermination du niveau d'adhésion des populations riveraines et des autres parties prenantes aux activités du projet ;
  - l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pendant les phases de construction, d'exploitation.

A cet effet, la présente étude d'impact environnemental et social devra s'attarder sur :

- les nuisances potentielles pouvant être générées par les activités de construction et d'exploitation du projet ;

- les effets potentiels des activités sur le sol et le paysage ;
- les effets potentiels de la mise en œuvre du projet sur la faune et la flore ;
- les effets potentiels du projet sur la qualité de l'air ;
- les effets potentiels du projet sur les ressources en eaux ;
- les effets de la mise en œuvre du projet sur l'environnement socioculturel et socioéconomique ;
- l'évaluation des mesures prises par le promoteur et la proposition si nécessaire de mesures plus adaptées, etc.

Le consultant définira les conditions spécifiques (pour les phases de construction et d'exploitation du projet) nécessaires pour répondre aux standards environnementaux et sociaux des potentiels bailleurs de fonds, notamment aux Standards environnementaux et sociaux de la Banque Mondiale.

#### ○ **Plan d'Action de Recasement (PAR) sommaire**

Dans le cadre de l'analyse du risque de déplacement des populations, le consultant devra notamment identifier le nombre de personnes directement affectées par le Projet et qui devront faire l'objet d'un Plan d'Action de Recasement (PAR), y compris les personnes sans un titre formel de propriété, loyer ou utilisation de terrains ou bâtiments. La largeur d'emprise de la voie ferrée considérée pour l'identification des personnes potentiellement à réinstaller est de 35 mètres de part et d'autre de l'axe de la voie ferrée, en rase campagne. Un plan des emprises définit les limites d'emprises pour chacune des gares ferroviaires. Le consultant devra élaborer un Plan d'Action de Recasement (PAR) sommaire du projet, qui comprend notamment :

- a) Un diagnostic socio-économique de la zone du projet ;
- b) Une analyse du cadre juridique et institutionnel encadrant le processus de réinstallation. Il s'agira pour le consultant d'analyser les textes juridiques internationaux et nationaux encadrant le processus d'indemnisation/compensation ou de réinstallation pour cause d'utilité publique et leurs implications directes sur la réalisation des travaux. Il devra également procéder à l'analyse institutionnelle visant à présenter les institutions et structures devant être impliquées dans le processus de réinstallation et à évaluer leurs capacités, tout en proposant des mesures visant à renforcer les faiblesses éventuelles qui seront relevées ;
- c) Une analyse des impacts éventuels des travaux de réhabilitation sur les mises en valeur des populations riveraines ;
- d) Un recensement des mises en valeur, des biens et des moyens d'existence situés sur l'emprise du chemin de fer entre Douala et Yaoundé. Les conclusions du recensement doivent intégrer : les transactions foncières existantes, l'ampleur des pertes de biens (totales ou partielles), les infrastructures et services publics susceptibles d'être affectés ;
  - Un recensement des occupants actuels (c'est-à-dire les personnes) qui seront affectés par le projet. Les conclusions du recensement doivent intégrer : les caractéristiques des ménages à déplacer, les informations sur les groupes ou personnes vulnérables affectés ;
  - La détermination de l'éligibilité et droits à indemnisation / réinstallation des personnes à déplacer ;
  - Les dispositions prises pour les consultations et participation des personnes déplacées dans le processus d'indemnisation / réinstallation ;
  - L'évaluation de la compensation des pertes des biens et des moyens d'existence qui seront enregistrées lors de la mise en œuvre du projet ;
  - La détermination des mesures d'indemnisation et/ou réinstallation prévues pour assister chacune des catégories de personnes affectées ;
  - Les dispositions spécifiques prises pour venir en soutien aux personnes vulnérables affectées ;
  - La détermination du mécanisme de gestion des plaintes et conflits relatifs à l'indemnisation / réinstallation, ainsi que les mécanismes de recours et de réparation des préjudices ;
  - Les responsabilités et le cadre organisationnel prévus pour la mise en œuvre du processus d'indemnisation et/ou réinstallation ;

- e) Le calendrier de mise en œuvre, couvrant toutes les actions depuis la préparation jusqu'à la fin de la mise en œuvre, y compris les dates pour la délivrance aux réinstallés des actions du projet et des diverses formes d'assistance prévues ;
- La détermination des coûts et budget par action pour toutes les activités prévues pour l'indemnisation et/ou réinstallation, y compris les provisions pour inflation, croissance de la population, et autres imprévus ;
- Les prévisions de dépenses, sources de financement et mécanismes de mise à disposition des fonds ;
- Les indicateurs de performance et mesure des résultats du processus d'indemnisation / réinstallation ;
- L'organisation du suivi et évaluation des actions d'indemnisation / réinstallation.

- **Plan de gestion des traverses bois traitées à la créosote**

Dans la description des mesures d'atténuation, le consultant devra notamment porter une attention particulière à la problématique de gestion des traverses bois traitées à la créosote qui seront enlevées de la voie ferrée lors des travaux de renouvellement de celle-ci. Il s'agira de décrire les différentes options possibles de transport, de stockage et d'élimination des traverses bois qui seront enlevées sur la voie ferrée ; de comparer ces options avec les coûts afférents.

Sur la base de cette étude comparative, le Consultant devra faire des recommandations sur l'option à retenir. De même le Consultant examinera l'existence au Cameroun des structures ayant la capacité de réaliser les prestations recommandées. Le Consultant devra s'assurer que l'option préconisée respecte toute la réglementation nationale et les standards internationaux en la matière. Les traverses bois étaient traitées à la créosote par CAMRAIL jusqu'en juin 2013, puis la créosote a été remplacée par la tanalith qui est utilisée jusqu'à nos jours.

- **Bilan carbone**

Le consultant évaluera l'empreinte carbone du projet et l'impact du projet en termes de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, le cas échéant. Le consultant présentera toutes les données et hypothèses prises.

La méthode de calcul devra recevoir l'approbation du financier principal du projet (Banque Mondiale).

- **PRINCIPE DEVANT ORIENTER L'ETUDE**

L'Etude d'impact sur l'environnement se déroulera sur la base d'un certain nombre de principes parmi lesquels les plus importants sont :

- Les principes de développement durable : le développement durable vise à répondre aux besoins essentiels du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs. Il est donc basé sur des principes d'équité, non seulement envers les générations futures, mais aussi envers les générations actuelles quel que soit leur lieu d'origine.
- Le principe de précaution : selon lequel l'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment ne doit pas retarder l'adoption des mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable.
- Le principe du pollueur - payeur, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de la lutte contre celle-ci et de la remise en état des sites pollués doivent être supportés par le pollueur.
- Le principe de responsabilité : selon lequel toute personne qui par son action, crée des conditions de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter lesdits effets.
- Le principe de participation selon lequel :
  - Chaque citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses ;
  - Chaque citoyen a le devoir de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de contribuer à la protection de celle-ci ;

- Les personnes publiques ou privées doivent, dans toutes leurs activités se conformer aux mêmes exigences ;
- Les décisions concernant l'environnement doivent être prises après concertation avec les secteurs d'activité ou les groupes concernés, ou après débat public lorsqu'elles ont une portée générale.
- *Le principe de subsidiarité* : selon lequel en l'absence d'une règle de droit écrit, générale ou spéciale en matière de protection de l'environnement, la norme coutumière identifiée d'un terroir donné et avérée plus efficace pour la protection de l'environnement s'applique.

#### - **METHODOLOGIE**

L'étude sera menée conformément aux procédures des EIES développées par l'Etat du Cameroun. Le Consultant devra présenter avec précision et clarté la méthodologie de l'étude d'impact environnemental et social accompagnée des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données.

Cette méthode permettra d'examiner les interactions entre les émetteurs de nuisance du projet et les récepteurs de l'environnement subissant les immixtions correspondantes tout en excluant les aspects qui ont peu ou pas de pertinence par rapports aux impacts environnementaux de l'action proposée. Le Consultant identifiera les éléments de l'environnement biophysique et social qui peuvent être affectés par le projet et pour lesquels une préoccupation publique et /ou professionnelle se manifeste.

Il identifiera tous les impacts potentiels du projet sur l'environnement et les évaluera à l'aide d'une méthode appropriée qui permettra de les classer par ordre d'importance. Seuls les impacts significatifs feront l'objet d'un examen approfondi. Le consultant proposera alors pour ces derniers des mesures d'atténuation ou de bonification et un programme de surveillance réalistes et faisables. Il est conseillé au consultant d'utiliser la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) pour la collecte de l'information environnementale.

#### ○ **Contenu de l'étude**

##### ▪ **Contexte juridique et institutionnel**

Le Consultant devra présenter le contexte juridique et institutionnel dans lequel se déroule l'étude. Il devra justifier le projet.

##### ▪ **Description du projet**

Le Consultant présentera les éléments constitutifs du projet. Entre autres :

- L'emplacement des infrastructures
- Les caractéristiques techniques ;
- Le plan d'ensemble ;
- Les capacités;
- Les activités de pré construction et de construction ;
- Le calendrier ;
- Les effectifs nécessaires ;
- Les installations et services ;
- Les activités d'exploitation et d'entretien ;
- Les investissements hors site nécessaire et durée de vie.

##### ▪ **Analyse de l'état initial et de la zone d'influence du projet**

#### • **Délimitation de la zone d'étude**

Afin de limiter la quantité d'informations à réunir et à analyser à un niveau maniable, de se centrer sur les questions les plus pertinentes et de faire des propositions concrètes et réalistes, le Consultant devra fixer les limites de la zone de l'étude. Celle-ci devra se fonder sur la partie éventuelle d'interaction maximale entre le projet et l'environnement. L'étude devra justifier les limites retenues et distinguer les zones d'impacts directs des zones d'impacts indirects sur le milieu naturel et humain.

- **Description des composantes pertinentes de l'environnement**

Sur la base des données disponibles qui seront complétées par des observations quantitatives et qualitatives, l'étude d'impact environnemental et social décrira brièvement les composantes pertinentes de l'environnement, par rapport aux enjeux et impacts de l'activité de construction et d'exploitation des futurs ouvrages. Cette description fera ressortir :

- L'état de l'environnement au moment de la conduite de l'étude ;
- Les informations pertinentes sur les modifications susceptibles de se produire pendant toute la durée de vie du projet ;
- Les informations pertinentes sur l'évolution de l'environnement en l'absence du projet.

- **Environnement physique**

Il sera question de faire une revue des données sur la géologie, l'hydrographie et l'hydrogéologie, la topographie, le relief et le sol, la climatologie, la qualité de l'air et les sources actuelles de pollution atmosphérique, les dangers et la qualité de l'eau dans le milieu récepteur.

- **Environnement biologique**

Le Consultant fera une investigation qui permettra d'identifier les différentes espèces végétales ou fauniques existantes dans la zone d'étude et ses environs.

- **Environnement socioéconomique et culturel**

Sur le plan économique, une synthèse des activités des populations sera faite notamment celles liées à la zone du projet, le Consultant retenu dressera la liste des principales infrastructures économiques autour du site d'installation du projet. Sur le plan culturel, il sera question de faire une revue des données sur les activités culturelles de la zone du projet. Il fera une description plus détaillée du milieu socio-économique et culturel de la zone du projet (structures communautaires, démographie, tribus, us et coutumes, religion et rites traditionnels, etc.).

- **Identification et évaluation des impacts du projet**

L'analyse des impacts du projet vise à déterminer comment et à quel degré les activités de construction et d'exploitation peuvent affecter les éléments de l'environnement. Ceux-ci sont à la fois physiques, biologiques et socioéconomiques. Cette analyse prendra en compte les observations et préoccupations pertinentes de toutes les parties concernées (parties prenantes) par la présente étude d'impact environnemental sommaire. L'étude devra s'attarder sur les impacts des activités sur les éléments et composantes suivants :

- les bruits ;
- la qualité de l'air ;
- le paysage ;
- le sol ;
- les ressources en eau ;
- l'impact socioéconomique et socioculturel ;
- les risques technologiques et techniques ;
- les risques d'accident liés aux activités etc.

Le Consultant ajoutera au besoin des aspects pertinents non mentionnés dans le cadre de ces termes de référence.

- **Identification des impacts**

L'étude déterminera les impacts les plus significatifs. Il est recommandé à ce stade de recourir à une matrice d'identification d'impacts et à des listes de contrôles. Cette analyse devra ressortir les impacts directs liés à la mise en place et à l'exploitation du projet ainsi que les impacts indirects pouvant survenir. Ces impacts concernent :

- La dégradation du cadre et des conditions de vie des populations riveraines de la zone des travaux;

- La dégradation de la végétation et la pression croissante sur les ressources naturelles, les Infrastructures sociales et l'environnement biophysique et socioéconomique ;
- La dégradation de la biodiversité terrestre et aquatique, la dégradation de l'écosystème et la modification de l'hydrodynamisme du milieu ;
- La réduction de la biodiversité terrestre et aquatique, la dégradation de l'écosystème et la modification de l'hydrodynamisme du milieu ;
- L'amélioration de la qualité de vie des populations locales.

#### ▪ **Caractérisation des impacts**

Une fois que l'étude a établi qu'un impact est susceptible de se produire, elle devra le caractériser. Dans ce contexte, elle considérera les impacts positifs et négatifs, directs et indirects et, le cas échéant, les impacts cumulatifs, synergiques, différés et irréversibles liés au projet envisagé (préparation, construction et exploitation). Pour caractériser les impacts, le Consultant utilisera les critères suivants (liste non exhaustive) :

- La nature de l'impact ;
- L'interaction ;
- L'intensité ou l'ampleur de l'impact ;
- L'étendue de l'impact ;
- La durée de l'impact ;
- La fréquence de l'impact ;
- L'occurrence ;
- L'effet d'entraînement ;
- L'effet cumulatif (lien entre le projet et les autres projets ayant des impacts similaires ou synergiques) ;
- La résidualité (lien entre l'impact et la mesure d'atténuation préconisée).

#### ▪ **Evaluation des impacts**

L'étude évaluera l'importance des impacts en utilisant toute méthode appropriée. L'évaluation portera uniquement sur les impacts significatifs.

L'étude donnera pour chaque impact des indicateurs et la manière dont ces indicateurs seront mesurés et suivis (méthodes, techniques, protocoles, instruments). Pour ceux des impacts qui ne peuvent être qualifiés, l'étude en fera une description détaillée rendant compte de leur manifestation.

#### ▪ **Fiche d'impact environnemental et social**

Pour chaque impact identifié, le Consultant veillera à établir une fiche d'impact présentant les informations suivantes :

- identification du projet ;
- la désignation et la localisation de l'impact identifié ;
- l'activité source d'impact ;
- une description synthétique des causes et manifestations de l'impact ;
- la caractérisation de l'impact ;
- l'évaluation de l'importance (absolue et relative) de l'impact ;
- la mesure environnementale (type, efficacité et principe) adaptée ;
- l'évaluation de l'impact résiduel.

#### ○ **Mesures d'atténuation**

Le consultant devra proposer et décrire les mesures d'atténuation (élimination, réduction ou autre compensation) pour les impacts négatifs du projet, et d'optimisation des impacts positifs du projet dans le cadre d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale. L'étude recommandera des mesures techniquement réalisables et socialement acceptables pour prévenir ou réduire les effets négatifs à des niveaux acceptables ; identifier et évaluer les impacts résiduels.

Le Consultant devra porter une attention toute particulière sur les dispositions prises pour lutter contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Violences Contre les Enfants (VCE). L'étude proposera un Cahier

des Clauses Environnementales et Sociales spécifique à inclure dans le cahier de charges de l'entreprise pour limiter la nuisance aux populations et la dégradation de l'environnement en général.

Elle présentera aussi une évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation, de compensation et d'optimisation proposées et fournira une estimation de leur coût. L'étude évaluera les impacts résiduels en projetant l'application des mesures d'atténuation. Dans le cas d'impacts résiduels inévitables et irréductibles, l'étude proposera des mesures de compensation pour le milieu biotique ou pour les communautés touchées.

#### ○ **Consultations publiques**

L'EIES est une activité menée selon une approche participative. Ainsi toutes les parties prenantes concernées que sont les services déconcentrés de l'administration publique, les ONG de protection de l'environnement et de la promotion du développement durable, les associations de développement local ou communautaire et les populations riveraines du site du projet doivent être consultées.

Le consultant effectuera des descentes sur le terrain afin de consulter les différentes parties prenantes et de mener les enquêtes auprès de certaines d'entre elles notamment les populations, communautés et collectivités riveraines. Il s'agira principalement de recueillir leur opinion sur la mise en place du projet, les impacts éventuels et les mesures d'atténuation proposées par le Consultant et approuvées par le maître d'ouvrage.

Le programme des consultations publiques devra respecter les dispositions de l'article 21, du décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et sociale. Il stipule en son alinéa (1) que : « *Le promoteur doit faire parvenir aux représentants des populations concernées trente (30) jours au moins avant la date de la première réunion, un programme de consultations publiques qui comporte les dates et lieux des réunions, le mémoire descriptif et explicatif du projet et des objectifs des concertations. Ce programme doit être au préalable approuvé par l'administration chargée de l'environnement* ».

Un calendrier des entrevues et des réunions de consultations publiques sera élaboré et soumis à l'administration en charge de l'environnement pour validation et puis diffusé à l'endroit des parties prenantes selon les exigences réglementaires. Les conclusions des réunions, les observations et commentaires pertinents des parties prenantes sur les mesures d'atténuation et d'optimisation proposées seront pris en compte dans l'analyse environnementale et la proposition des mesures correctives. Le document comportera tous les procès-verbaux des réunions avec la signature des participants.

#### ○ **Elaboration du plan de gestion environnemental et social**

L'étude d'impact environnemental détaillée proposera un plan de gestion environnemental et social (PGES) du projet de construction comprenant les actions environnementales à mettre en œuvre, les estimations budgétaires, le calendrier de mise en œuvre, les besoins en terme de personnel, les indicateurs de suivi et tout autre soutien nécessaire à la mise en œuvre des mesures d'atténuation ou de compensation. Une différenciation claire sera faite concernant les activités du PGES qui incomberont à l'entreprise en charge des travaux et les autres. L'ensemble de ce document se verra opérationnel et adapté à l'administration existante et son organigramme.

##### ▪ **Besoins institutionnels pour la mise en œuvre du PGES**

L'étude examinera les mandats et les institutions au niveau local et prescrira les étapes requises pour renforcer ou étendre les capacités pour permettre la mise en œuvre des plans de gestion et de suivi.

##### ▪ **Programme de suivi et de surveillance environnementale**

L'étude indiquera les paramètres de surveillance à mener par les organismes ou acteurs chargés du contrôle et le coût de l'opération. Elle précisera aussi les autres intrants requis (formation, matériel et renforcement institutionnel) permettant la mise en œuvre du PGES. Le programme de suivi proposé devra intégrer les populations, les institutions locales et les ONG au besoin.

- **Programme de mise en œuvre des mesures**

L'étude proposera un programme de mise en œuvre des mesures. A cet effet, elle procédera à la classification des mesures élaborées par ordre de priorité. La priorité sera accordée aux mesures se rapportant aux impacts directs et à court terme. Elle identifiera ou caractérisera les acteurs et les institutions capables de mettre en œuvre les actions proposées. Elle définira en cas de besoin les phases nécessaires pour les renforcer ou les élargir.

- **Estimation des coûts**

En vue de permettre la mise en œuvre du PGES, l'étude d'impact environnemental et social sommaire proposera une estimation des coûts des mesures d'atténuation et de compensation préconisées. Elle identifiera également les autres actions (formation, matériel et renforcement institutionnel) permettant la mise en œuvre du programme de suivi et de surveillance.

- **COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EXPERTS ET ECHEANCIER DE L'ETUDE**

- **Composition de l'équipe d'experts**

Les compétences minimales suivantes sont requises dans l'équipe :

- Un Expert en Sciences de l'environnement qui coordonnera les activités liées à l'étude d'impact environnemental et social. Cet Expert sera de niveau Master (BAC + 5), ayant au moins dix (10) ans d'expérience. Il devra impérativement avoir mené au moins cinq (05) études d'impact sur l'environnement ou audit environnemental d'importance comparable au Cameroun, notamment sur les projets d'infrastructures comprenant des ouvrages d'art (routes revêtues et/ou des voies ferrées). Il doit maîtriser le français et l'anglais.
- Un Expert Biodiversité ayant une formation universitaire dans le domaine des sciences biologiques ou foresterie de niveau Master (BAC + 5) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et au moins un (01) an sur les changements climatiques. Il doit avoir participé en tant qu'expert en gestion des ressources naturelles dans au moins trois (03) études pour la construction de routes revêtues et/ou des voies ferrées comprenant des ouvrages d'art, dont au moins une comportant la dimension « changements climatiques ». Il doit maîtriser le français et l'anglais.
- Un Sociologue ayant Une formation universitaire dans le domaine des sciences sociales et disciplines apparentées (anthropologie, etc.) de niveau Master (BAC + 5) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale. Il doit avoir participé en tant que Sociologue dans au moins trois (03) études pour la construction de routes revêtues et/ou des voies ferrées comprenant des ouvrages d'art. Il doit avoir un background sur les MGP et les VBG et maîtriser le français et l'anglais.
- Un socio-économiste spécialisé sur les questions de réinstallation involontaire des populations, ayant une formation universitaire dans le domaine des sciences sociales ou agro-socio-économiste de niveau Master (BAC + 5), avec une expérience générale d'au moins dix (10) ans. Il doit avoir participé en tant que Socio-économiste dans au moins trois (03) PAR pour la construction de routes revêtues et/ou des voies ferrées comprenant des ouvrages d'art.

- **Autres personnels :**

Le consultant devra sélectionner et embaucher d'autres experts selon les besoins nécessaires pour fournir les services conformément au contrat. Les CV de ces autres experts ne doivent pas être soumis dans la proposition technique. Bien que non soumis à l'examen préalable de l'autorité contractante, ce personnel doit par ailleurs satisfaire aux normes professionnelles et posséder l'expérience requise pour effectuer son travail de façon sécuritaire et professionnelle.

- **Echéancier de l'étude**

L'étude d'impact environnemental du projet est prévue pour une durée maximale de 3 mois. La remise des rapports de l'étude se fera de la manière indicative suivante :

- Rapport de démarrage de l'étude T0 + 0,5 mois

- Rapport d'étape de l'EIES (para. 4.1.3 ci-dessus) TO + 1,5 mois
- Rapport intermédiaire d'EIES (Rapport d'étape + para. 4.2 ci-dessus) TO + 2,0 mois
- Rapport intermédiaire du PAR [para. 2.2 : point a) à g) ci-dessus] TO + 2,0 mois
- Rapport EIES Sommaire TO + 3,0 mois
- Rapport du PAR TO + 3,0 mois
- **PRESENTATION DU CONTENU DU RAPPORT D'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**

La présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social répondra au canevas prescrit par la réglementation en vigueur (décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social). Le consultant produira le rapport conformément au contenu d'une EIES sommaire tel que défini à l'article 9 du Décret n°2013/171/PM du 14 février 2013 ci-dessus.

Le Consultant devra en plus présenter un plan d'action de recasement (PAR) visant l'inventaire des biens touchés et des personnes affectées par le projet, un Plan de gestion des traverses bois traitées à la créosote et un Bilan Carbone. Pour le montant des indemnités des biens immobiliers impactés, le consultant devra proposer une grille tarifaire par standing en accord avec les prix actuels du marché et conformément à la réglementation en vigueur. Le rapport de l'EIES sommaire sera soumis pour validation par le Comité Interministériel pour l'Environnement (CIE) en vue de l'obtention du Certificat de Conformité Environnementale délivré par le MINEPDED<sup>45</sup>.

- **COUT ESTIMATIF POUR LA REALISATION DE L'ETUDE**

- L'offre du Consultant devra inclure tous les frais liés à la réalisation de l'EIES et du PAR.

- **SECRET PROFESSIONNEL**

Le Consultant sera tenu au respect du secret professionnel pendant et après sa mission. De même, toutes les données et informations qui lui seront fournies par l'entreprise pour l'analyse et interprétation devront être considérées comme confidentielles.

- **CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES**

L'EIES devra être menée avec la participation des parties prenantes et notamment:

- populations riveraines du projet ;
- organismes de conservation intervenant dans la région ;
- organisations non gouvernementales ;
- services locaux des ministères techniques (MINEPDED, MINTP, MINDCAF, MINFOF, MINIMIDT, MINEE, MINTSS, MINT, etc...) ;
- autorités administratives et traditionnelles de la localité.
- Collectivités Territoriales décentralisées.

La participation de ces différentes parties prenantes est une étape très importante de cette étude. Il est rappelé que ces consultations du public se feront suivant la procédure des consultations publiques telle que prescrite par le Décret N°2013/00171/PM du 14 Février 2013, portant sur les modalités de réalisation des EIES.

○ **Programme prévisionnel des consultations publiques**

Les consultations publiques relatives à l'EIES du présent projet se dérouleront comme l'indique le programme prévisionnel figurant dans le tableau ci-après.

---

<sup>45</sup> Articles 18 et 19 du Décret n°2013/171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impacts environnemental et social

**Tableau 111:** Programme prévisionnel de consultations publiques

Date	Heures de réunions	Public concerné	Lieu		
18/01/2021 19/01/2021	09 H -10 H	Rencontres avec les Sous-Préfets et les Maires des Communes territorialement Compétents	Bureaux respectifs		
	12 H -15 H	Rencontres avec les Chefs de villages/quartiers riverains	Bureaux respectifs		
20/01/2021 22/01/2021	9 H -15 H	Rencontre des responsables des services techniques locaux : MINEPDED, MINTP, MINEE, MINIMIDT, MINFOF, MINDHU, MINT, MINDCAF, MINSANTE ....)	Bureaux respectifs		
25/01/2021 27/01/2021	09 H -12 H	Séances de consultations publiques avec toutes les parties prenantes : populations, autorités administratives, traditionnelles, municipales, élus du peuple, ONG, GIC et associations.	Esplanades Chefferies compétente/gares		
		<b>Gares</b>		<b>Arrondissement</b>	<b>Pk</b>
		Dibamba		Dibamba	019+119
		Loungahe			041+943
		Edea Croisement		Edéa 2 <sup>e</sup>	069+707
		Edea Voyageurs		Edéa 1 <sup>er</sup>	072+060
		Makondo		Makondo	088+352
		Messondo		Messondo	113+403
		Hikoa Malep		Eseka	133+847
		Eseka			152+856
		Menloh-Maloume			171+943
		Makak		Makak	188+394
		Minka			198+096
		Mom			206+961
		Otele		Ngoumou	214+677
		Ngoumou			220+574
	Binguela	Yaoundé 3 <sup>e</sup>		243+033	
09 H -12 H	Binguela	Mbankomo			

## **ANNEXE 3 : OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES**

## FICHE DE COLLECTE DES DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIOECONOMIQUES

\*\*\*\*\*

Cette fiche est destinée à collecter des informations auprès des populations concernées par le Projet. Il s'agira, sur la base de son contenu et la lumière de votre contribution de reconstituer l'état initial du site et d'identifier les enjeux environnementaux et socio-économiques à prendre en compte pour la mise en œuvre dudit projet. Votre franche collaboration concourt à la bonne réalisation de ce projet.

N° \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Enquêteur \_\_\_\_\_

### 1. IDENTIFICATION

1.1) Localisation administrative :  
Région \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_ Arrondissement \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

1.2) Groupement \_\_\_\_\_

1.3) Limites physiques : Nord \_\_\_\_\_ Sud \_\_\_\_\_ Est \_\_\_\_\_ Ouest \_\_\_\_\_

### 2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

2.1) Relief :  Montagne  Colline  Plaine  Plateau  Vallée

2.2) Végétation :  Savane arborée  Savane herbacée  Bois  Forêt

#### 2.3) Climat

Saisons	Période	Caractéristiques
Saison sèche		
Saison pluvieuse		

#### 2.4 Hydrographie (donnez les noms) :

- Rivières : \_\_\_\_\_

Ruisseaux : \_\_\_\_\_

- Lacs naturels : \_\_\_\_\_ Lacs artificiels : \_\_\_\_\_

#### 2.5 Flore (Essences d'importances inventoriées dans la zone du projet)

Nom commun de l'espèce	Appellation locale	Quantités	Observations (utilités locales et générales, abondance dans les périmètres du site, possibilités et seuil d'exploitabilité dans le cadre de la réalisation du Projet)
		Très abondant Abondant Disparu Faible	

#### 2.6 Faune (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles)

Nom commun de l'espèce	Appellation locale	Quantités	Observations (Informations sur les zones de concentrations fauniques, les espèces les plus chassées, espèces rares, Zone de fortes pressions anthropiques - braconnage)
		Très abondant Abondant Disparu Faible	

--	--	--	--

### 3. PROFIL HISTORIQUE

3.1) Date/période de création du village : \_\_\_\_\_ Fondateur : \_\_\_\_\_

3.2) Provenance des premiers occupants du site : \_\_\_\_\_

3.3) Raisons de l'occupation :

3.4) Origine et signification du nom du village : \_\_\_\_\_

3.5) Grands événements ayant marqué positivement l'histoire du village (préciser la période) :

\_\_\_\_\_

3.6) Grands événements ayant marqué négativement l'histoire du village (préciser la période) :

\_\_\_\_\_

### 4. US ET COUTUMES

4.1) Jours sacrés/périodes sacrées : \_\_\_\_\_

4.2) Lieux sacrés (forêts, points d'eau...) : \_\_\_\_\_

4.3) Arbres sacrés : \_\_\_\_\_

4.4) Tabous et interdits : \_\_\_\_\_

4.5) Animaux sacrés : \_\_\_\_\_

4.6) Langue (s) \_\_\_\_\_

4.7) Mode d'héritage : \_\_\_\_\_

4.8) Système matrimoniale \_\_\_\_\_

4.9) Rites \_\_\_\_\_

4.10) Religion (croyances et pratiques relatives au sacré) \_\_\_\_\_

4.11) Système pédagogique traditionnel \_\_\_\_\_

4.12) Rôle de la femme dans la production des richesses \_\_\_\_\_

4.13) Participation des femmes à la gestion des richesses \_\_\_\_\_

4.14) Participation/droit à la parole lors des réunions \_\_\_\_\_

### 5. POPULATION

5.1) Nombre d'habitant \_\_\_\_\_ Nombre de ménages \_\_\_\_\_ Nombre d'hommes \_\_\_\_\_ Nombre de femmes \_\_\_\_\_

5.2) Composition de la population par sexe et tranche d'âge par groupes ethniques

5.3) Composition de la population

Sexe	Tranche d'âge	Proportion (%)	Groupe ethnique	Densité (proportion)	Langues
Femmes	0-18 ans				
	18-59 ans				
	Plus 59 ans				

Hommes	0-18 ans				
	18-59 ans				
	Plus 59 ans				

## 6. ORGANISATION SOCIALE

6.1) Organisation du pouvoir politique : \_\_\_\_\_

6.2) Système de prise de décision \_\_\_\_\_

6.3) Structure de l'Habitat :  Groupé  Dispersé  Installation le long de la route

6.4) Type d'habitat :  En terre  En Brique de terre  En dur  En paille  En planche

6.5) Mode de vie :  Nomade  Sédentaire  Semi-nomade

6.6) Système de communication \_\_\_\_\_

6.7) Organisations structurées du village (GIC, Association, Coop) : \_\_\_\_\_

## 7. ACCESSIBILITE ET MOBILITE

7.1) Accessibilité de la localité en voiture :  Accessibilité permanente  Accessibilité saisonnière  Inaccessibilité

7.2) Accessibilité de la localité en moto/Vélo  Accessibilité permanente  Accessibilité saisonnière  Inaccessibilité

7.3) Raisons de l'accessibilité saisonnière \_\_\_\_\_

7.4) Raisons de l'inaccessibilité \_\_\_\_\_

7.5) Principales destinations des populations \_\_\_\_\_

7.6) Raisons des déplacements \_\_\_\_\_

7.7) Problèmes rencontrés pour se déplacer \_\_\_\_\_

7.8) Type de véhicules qui fréquentent la route :

Type de véhicule	Nombre	Fréquence			Provenance	Destinations
		Jour	Semaine	Mois		
Véhicules lourds (Camions, grumiers, citernes...)						
Véhicule 4x4, véhicules de plus de 5 places						
Petits véhicules de 5 places						
Motos						
Vélos						

7.9) Temps moyens pour se rendre dans les principaux services publics situés hors de la localité

Mairie : \_\_\_\_\_ Sous-préfecture : \_\_\_\_\_ Préfecture : \_\_\_\_\_ Région : \_\_\_\_\_ Hôpital  
 de District : \_\_\_\_\_ Dispensaire/CSI : \_\_\_\_\_ Collège : \_\_\_\_\_ Ecole primaire :  
 \_\_\_\_\_ Brigade : \_\_\_\_\_

#### 7.10).Coût de transport

Destinations	Coût
Chef-lieu de l'Arrondissement	
Chef-lieu du Département	
Chef-lieu de la Région	
Vers les autres Arrondissements :	
Vers les grands marchés :	

### 8- INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

#### 8.1) Infrastructures scolaires (maternelles, primaires, secondaires, publiques, privées, laïques)

Noms	Création	Nbre élèves			Nbre d'enseignants	Etat
		G	F	Total		

#### 8.2) Infrastructures sanitaires

Noms	Création	Nbre de personnel	Etat

#### 8.3) Infrastructures commerciales (marchés, magasin de stockage, entreprises...)

Noms/Types	Création	Période (jour de marché)

#### 8.4) Vie Associative (ONG, GIC, Association...) et projets intervenant dans la zone

Noms	Création	Domaine d'intervention	Réalisations

#### 8.5) Infrastructures religieuses

- Eglise Catholique
- Eglise Presbytérienne
- Eglise Baptiste
- Eglise Evangélique
- Mosquée
- Autres :

#### 8.6) Réseaux de communication

Réseaux MTN :  Existant  Inexistant  
 Réseaux Orange :  Existant  Inexistant  
 Réseaux CAMTEL :  Existant  Inexistant  
 NEXTELL :  Existant  Inexistant  
 Autres :

---

## 9. ENERGIE ET ACCES A L'EAU POTABLE

9.1) Types d'énergies utilisés :

- Electrique  
 Solaire  
 Groupe électrogène  
 Kérosène (lampe tempête)  
 Charbon  
 Autres \_\_\_\_\_
- 

9.2) Problèmes liés à l'accès à l'électricité : \_\_\_\_\_

9.3) Sources d'approvisionnement en eau :

- Forage  
 Puits équipés de pompe à motricité humaine  
 Puits traditionnel  
 Source d'eau naturelle

9.4) Il y a-t-il des sources d'eau près de la route ? Oui  Non  Si oui, à quelle distance ? \_\_\_\_\_

Lieux : \_\_\_\_\_

9.5) Problèmes liés à l'accès à l'eau potable : \_\_\_\_\_

---

## 10. MORBIDITE ET ITINERAIRES THERAPEUTIQUES

Maladies récurrentes	Causes principales	Conséquences	Soins en 1ère intention	Soins en 2ère intention	Observations

## 11. FONCIER

11.1) Mode d'accès à la terre : Héritage  Achat  Location  Don et Legs

11.2) Mode de gestion des terres : Construction (maisons, infrastructures sociales et économique)   
 Agriculture  Elevage

11.3) Les femmes ont-elles accès à la terre ? Oui  Non

Si oui, sont-elles propriétaires ? Oui  Non

Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

11.4) Les allogènes ont-ils accès à la terre ? Oui  Non

Si oui, sont-ils propriétaires ? Oui  Non

Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

11.5) Quels sont les problèmes réguliers relatif à la gestion des terres ?

---

11.6) Quelles sont les solutions apportées à ces problèmes ?

---

11.12) Comment fait-on pour avoir le terrain pour s'installer dans le village/quartier ? \_\_\_\_\_

Comment fait-on pour disposer d'un champ dans le village/quartier ? \_\_\_\_\_

## 12. SOURCES DE REVENUS DES POPULATIONS

12.1) Sources de revenu (activités) :  Agriculture vivrière  Culture industrielle  Chasse  Pêche  
 Commerce  Fonction publique  Exploitation artisanale  
de la forestière

Autres (Préciser) : \_\_\_\_\_

### 13. PROFIL D'ACTIVITES (Moyens d'existence)

#### 13.1) Agriculture

Cultures (Par ordre d'importance)	Concernés	Superficie	Distance par rapport au site	Techniques culturales	Récolte (quantité)	Destination des produits	Revenus	Problèmes (Explorer aussi coût des déplacements engagés)

#### 13.2) Elevage

Espèces (Par ordre d'importance)	Concernés	Type d'élevage	Cheptel	Destination ou utilité	Revenus	Problèmes

Par rapport aux contraintes de l'élevage dans la localité :

Cela est dû aux dégâts causés par les maladies ? Oui  Non

Cela est dû à la non maîtrise des techniques d'élevage ? Oui  Non

Cela est dû à l'absence d'encadrement ? Oui  Non

Cela est dû à la mauvaise organisation des paysans? Oui  Non

### 13.3) Chasse

Acteurs Concernés	Types (armes utilisées ; par ordre d'importance) Pièges à câbles/ Fusils/Barrage/ Autres	Espèces	Zone de chasse par rapport à la route	Quantités	Destination ou utilité - consommation - vente - autres	Revenus	Problèmes

Faut-il des autorisations pour chasser dans certaines zones ? Oui  Non  Si oui, préciser ces zones : \_\_\_\_\_

La chasse est-elle pratiquée par les étrangers ? Oui  Non  Si oui, d'où viennent-ils ? \_\_\_\_\_

D'après vous le gibier est-il aussi abondant que dans le passé, Oui  Non  Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

Y a-t-il certains animaux qui ont disparus ? Oui  Non  Si oui, les citer : \_\_\_\_\_

Quelle est votre principale source de protéine ? a) Bœuf  b) Gibier  c) Poisson  d) Poulet  e) Porcs  f) Chèvre  Autres (à préciser) : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà connu des phénomènes de braconnages dans votre village ? Oui  Non  Si oui, quand ? \_\_\_\_\_

Existe-t-il des animaux sacrés ? Oui  Non  Si oui, les citer : \_\_\_\_\_

### 13.4) Pêche

Acteurs impliqués Concernés	Technique de pêche / matériel ou équipement de pêche	Zone de pêche (cours d'eau) par rapport à la route	Espèces	Quantités	Destination ou utilité (vendu/consommé)	Revenus	Problèmes

Par rapport aux principaux problèmes rencontrés dans l'activité de pêche :

Y a-t-il des étangs piscicoles dans la localité ? Oui  Non  Prix de vente des produits halieutiques dans la localité : \_\_\_\_\_

Existe-t-il des conflits liés à la pêche ? Oui  Non  Si oui, quels types de conflits ? \_\_\_\_\_

### 13.5) Cueillette et ramassage (PFNL)

Espèces PFNL (Par ordre d'importance)	Lieu de collecte par rapport au site	Partie prélevée - écorces - feuilles - racines - autres....	Acteurs Concernés	Quantités	Destination : - Consommé - Vendu - autres....

En cas de vente des PFNL, quels sont les acheteurs ? \_\_\_\_\_

Prix de vente local des principaux PFNL : \_\_\_\_\_

Les contraintes de l'exploitation et la valorisation des PFNL dans la localité \_\_\_\_\_

### 13.6) Artisanat et autres petits métiers

Types	Concernés	Lieu	Destination des produits	Rendement	Problèmes

### 13.7.) Exploitation forestière

Bois d'œuvre, bois de chauffe, etc...

FICHE DE COLLECTE DE DONNEES PENDANT LA CONSULTATION DU PUBLIC

Localité : \_\_\_\_\_ Arrondissement: \_\_\_\_\_  
 Département \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Impacts des travaux identifiés avec les populations

Impacts positifs	Impacts négatifs

Besoins de développement des populations en matière de :

Item	Commentaires
Accès aux soins de santé	
Accès à l'éducation	
Approvisionnement en eau potable	
Accès à l'énergie électrique	
Approvisionnement en bois d'œuvre et de chauffe (contrôle et gestion de la ressource)	
Problèmes liés à l'agriculture/ élevage et les solutions actuelles utilisées	
Occupation des sols pour cultures commerciales vs cultures vivrières, tendances de l'allocation de l'espace, systèmes de culture et raisons	
Transport	
Besoins liés à l'encadrement technique	
Activités commerciales	
Problèmes spécifiques liés à chaque type d'activités	
Autres	

Savoirs faire locaux (HIMO pendant les travaux) :

---



---



---



---

GUIDES D'ENTRETIEN

ENTRETIEN AVEC LES SOUS-PREFETS/ L'EXECUTIF COMMUNAL

Nom \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_  
 prénom : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Contact : \_\_\_\_\_

Date
------

Item	Commentaires
Données démographiques de l'arrondissement : Superficie, population, Nombre de ménages, taux de natalité, taux de mortalité, ...	
Données démographiques des localités traversées par le projet : Superficie, population, Nombre de ménages, ...	
Situation du réseau ferroviaire dans la zone du projet	
Situation du désenclavement de la zone	
Dispositions prises pour l'entretien du réseau ferroviaire au niveau local	
Matériel d'entretien disponible	
Autres travaux en cours ou en vue sur l'itinéraire concerné/financement	
Potentiel économique de la zone d'étude et son importance pour l'arrondissement, le département, la région voir la nation	
Sites touristiques (aménagés et non aménagés)	
Sites d'emprunts (Matériaux, existence et qualité)	
Carrières de roche et situation de leur d'exploitation	
Observations générales sur le projet	

NB : Photocopier tout document utile disponible

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LES DELEGATIONS MINEPDED/MINFOF (niveau département / arrondissement)

Nom \_\_\_\_\_  
 prénom : \_\_\_\_\_

et

Date
------

Qualité : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Item	Commentaires
Espèces floristiques présentes dans la zone	
Espèces floristiques menacées	
Espèces floristiques protégées	
Espèces floristiques adaptées dans la zone	
Espèces fauniques présentes dans la zone	
Espèces fauniques menacées	
Espèces fauniques protégées	
Espèces fauniques consommées par les populations	
Sites d'intérêt pour la conservation et différents intervenants	
Sites touristiques, éco-touristiques et potentiel touristique de la zone	
Difficultés rencontrées dans le cadre des activités	
ONGs travaillant dans la zone et leurs activités	
Observations générales sur le projet : opportunités et risques	
Espèces végétales adaptées pour le reboisement	
Espèces végétales adaptées pour l'engazonnement	

NB : Photocopier tout document utile disponible

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DU MINEPIA

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Date
------

Item	Commentaires
Principales espèces élevées par ordre d'importance (cheptel si possible)	
Lieux d'écoulement de la production (Avec les opportunités et les contraintes)	
Opportunités existantes dans la zone mais inexploitées	
Problèmes auxquels font face les producteurs dans leurs domaines respectifs	
Difficultés rencontrées par le service déconcentré dans le cadre de ses activités	
Organismes d'appui local travaillant dans la zone et leurs activités	
Dynamique sociale (liste des OP : GIC, UGIC, Fédérations, associations...)	
Enjeux de la construction de la voie dans la zone	

NB : Photocopier tout document utile disponible

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LES DELEGUES DEPARTEMENTAUX ET D'ARRONDISSEMENT DU MINADER

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Date
------

Item	Commentaires
Principales cultures par ordre d'importance (quantités produites si possible)	
Lieux d'écoulement de la production (Avec les opportunités et les contraintes)	
Opportunités existantes dans la zone mais inexploitées	
Problèmes auxquels font face les producteurs dans leurs domaines respectifs	
Difficultés rencontrées par le service déconcentré dans le cadre de ses activités	
Organismes d'appui local travaillant dans la zone et leurs activités	
Dynamique sociale (liste des OP : GIC, UGIC, Fédérations, associations...)	
Enjeux de la construction de la voie dans la zone	

NB : Photocopier tout document utile disponible (Rapports...)

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE SECTORIEL SANTE (Hôpital de District, Centre Médical d'Arrondissement, Centre de santé Intégré)

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Date

Contact : \_\_\_\_\_

Item	Commentaires
Différents services de santé disponibles	
Niveau d'équipements des différentes structures existantes (nombre de lits, blocs...)	
Personnel médical et para médical (laborantins, économes, pharmaciens, gardiens...)	
Principales maladies par ordre d'importance et par tranche d'âge (0-5 ; 6-15 ; 16- 20 ; 15-45 ; + de 45 ; Femmes enceintes)	0 – 5 ans :
	6 – 15 ans :
	16 – 45 ans :
	+ de 45 ans :
	Femmes enceintes :
Données démographiques	Taux de couverture sanitaire : Taux de natalité : Taux de morbidité : Taux de mortalité infantile : Taux de mortalité : Fécondité :
Assainissement (Latrines traditionnelles/ latrines aménagées)	
Existence de mutuelles de santé	
Problèmes du système de santé	
Observations générales sur le projet	

NB : Photocopier tout document utile disponible (carte sanitaire, rapports....)

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE SECTORIEL EDUCATION

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Date
------

Item	Commentaires
Différents structures éducatives disponibles sur la zone d'intérêt	
Niveau d'équipements des différentes structures existantes (tables bancs, nombre de salles)	
Dotation des structures existantes en personnel	
Répartition des élèves par sexe et par tranche d'âge	
Données statistiques	Taux de couverture scolaire : Taux de scolarisation : Taux de déperdition scolaire par sexe : Taux d'analphabétisme : Taux d'alphabétisation :
Structures d'assainissement des écoles	
Problèmes du système éducatif	
Observation générales sur le projet	

NB : Photocopier tout document utile disponible (carte scolaire, rapports récents....)

FICHE D'ENTRETIEN AVEC AUTRES PARTIES PRENANTES

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Date
------

Item	Commentaires

NB : Photocopier tout document utile disponible (rapports récents....)

## **ANNEXE 4 : FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Bonne idée car solution alternative à l'utilisation du bois, utilisation de matériel plus durable

**PREOCCUPATION/ Craintes relatives aux installations**

Destruction du couvert forestier, de la faune → les marchés, l'installation des populations

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

Prévoir les plantations d'arbre le long de l'itinéraire, impliquer les populations dans les activités de sylviculture (agroforesterie)  
Prévoir l'éclairage public le long de l'itinéraire pour la sécurité

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
Oumma Abba épse Wanie Ingénieur des Eaux et Forêts	 Le Délégué	6 94 39 7275 oumma@yahoo.fr



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Bon projet. Il faut faire d'une approche de sécurité des voyageurs et des usagers de la voie ferrée.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

\* Quelle dispositions à envisager pour lutter contre l'insécurité de la voie ferrée?  
 \* Beaucoup de cas d'agression sur la voie ferrée, comment y remédier?  
 \* Quelles sont les dispositions à prendre relativement aux constructions aux abords de la voie ferrée?

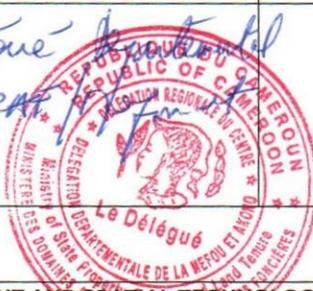
**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

\* Urgence d'une concertation NINDCAF - Cameroun pour une meilleure jouissance du domaine public ferroviaire.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
OTTOU OTTOU Owona Jean Baptiste	Délégué NINDCAF AKONO	694219977

Ottou Ottou Owona  
 Jean-Baptiste





## Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

### FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE

#### AVIS SUR LE PROJET

Le projet va améliorer le trafic ferroviaire en réduisant le risque d'accident. Actes favorable à la réalisation du projet.

#### PREOCCUPATION/ Craintes relatives aux installations

Conflit foncier entre Camrail et les riverains au long du chemin de fer.

#### SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS

- Obtenir un manifeste de tranquillité des départs (les traverses le long des rails) avant que MINEPDES ait bien entendu des plaintes.
- Établir une collaboration harmonieuse et sécuritaire avec les riverains aux abords des infrastructures de transport ferroviaire.
- Sensibiliser régulièrement les riverains aux risques de sécurité et environnementaux du projet.
- Quelques autres points de mesure d'impact dans les quartiers aux abords des voies ferrées.

#### PERSONNE CONSULTÉE

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
MBECK Esther 	Chef de Bureau du Développement Social MINEPDES/MAK	693807032 estherguigona@yahoo.fr



## Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

### FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE

#### AVIS SUR LE PROJET

Le projet de renouvellement de la ligne de chemin de fer en cours sera un projet salutaire.

#### PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS

Notre plus grande crainte relative aux installations est la mauvaise utilisation de ce chemin de fer. Le type de train qui est mis en circulation sur ce type de train est déposé et la pollution est limitée.

#### SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS

Bien sécuriser l'emprise du projet et bien protéger les points de passage des usagers et des véhicules.

#### PERSONNE CONSULTÉE

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
<b>Mbouli Michaël Joël</b> Ingénieur des Travaux de Génie Civil 	 Le Délégué	699 06 6591

Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Etant donné le mauvais état de la ligne ferroviaire qui a entraîné des catastrophes, la refaçon de ce tronçon est louable et la bienvenue. Non seulement elle contribuera au développement infrastructurel mais aussi au développement économique. Les voyages ferroviaires pourront se faire à nouveau sans crainte.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- 1) Comment fera le projet des populations affectées par l'aire du projet?
- 2) Comment se fera le déguerpissement des riveaux,

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- 1) mettre en œuvre les consignes sécuritaires sur le site pendant les phases de réhabilitation et d'exploitation.
- 2) prendre en compte les doléances des populations.
- 3) que les nouvelles installations sont conformes à la norme.
- 4) utiliser autant que possible les matériaux locaux.
- 5) assurer la ~~permanence~~ <sup>maintenance</sup> continuellement de cette voie.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
TETANG Nélie  Tétang N. Nélie Ingénieur des Mines et de la Géologie Inspecteur Assermentée des ECDII et des Appareils à Pression	Cadre d'appui	675.8351.75

**AVIS SUR LE PROJET**

Bonne initiative qui permettra de rénover la voie ferrée éventuellement et faciliter les déplacements des populations.

**PREOCCUPATIONS/CRAINTES RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

Les craintes susceptibles d'être constatées sont d'ordre environnementales par la destruction du Couvert végétal présent sur et le long des abords de la voie ferrée par endroits, malgré que la ville de Yaoundé soit une zone entièrement urbanisée.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT**

- Une étude d'impact environnemental doit être réalisée préalablement.
- Les zones à forte urbanisation doivent être identifiées et éloignées des abords de la voie ferrée par souci de salubrité.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM ET PRENOMS	FONCTION/QUALITE	CONTACT
ETOUNG NGA Jorg Arthur	NFOF - NFOUN	697184549



*Jorg Arthur NGA*  
Ingénieur des Eaux et Forêts

Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE

AVIS SUR LE PROJET

Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est un projet louable, intégrateur dans la zone CEMAC en général et au CAMEROUN en particulier. Il permet de réduire la distance, favorise le brassage des populations (culture, échanges divers, vivre ensemble).  
⇒ suite en annexe

PREOCCUPATION/ Craintes relatives aux installations

Les préoccupations se situent au niveau du versement des déchets liquides : eaux domestiques usées, eau de lavage des engins, les huiles qui vont souiller la qualité de l'eau dans les ménages (forages, puits). Au niveau des déchets dangereux, les déchets chimiques et toxiques peuvent porter atteinte à la santé des populations avec le risque élevé de maladies respiratoires.  
⇒ suite en annexe

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS

La protection des populations dans les zones susceptibles de faire l'objet d'une explosion doit être dotées d'extincteurs et de bacs à sable pour limiter les explosions dans ces zones.  
Obtenir du MINEE l'autorisation de versement des eaux usées.  
⇒ suite en annexe

PERSONNE CONSULTÉE

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
Mme SANKAYE Z.	DD EE / MFNI	6099980647
Mme NIKDA APPE E.	CARE NEE / MFNI	675450017

① AVIS SUR LE PROJET (SUITE)

Dans le cadre de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES); le projet sauvegarde et protège l'environnement qui est aujourd'hui un enjeu économique mondial reconnu dans tous les pays. L'implication de toutes les parties dans son élaboration permet d'éviter les conflits pouvant retarder sa réalisation; il permet de réduire considérablement l'émission de CO<sub>2</sub> (Gaz Carbonique) et les gaz à effet de serre. Il présente également de nombreux autres avantages: Réduction de perte de temps, amélioration des Conditions de Vie des populations (P.A.R) par la protection de la santé et la sécurité de l'homme. Ainsi l'établissement d'un procès Verbal est un grand avantage pour toutes les parties prenantes (pas de Corruption, pas de détournement de fonds. Dans l'ensemble C'est une bonne chose tant pour l'Etat, les populations que pour l'économie.

② - PREOCCUPATIONS / CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS

Concernant encore les déchets dangereux; notamment en ce qui touche l'inflammable; il ya des risques d'incendie sur les habitations aux alentours qui peuvent causer des pertes en Vie humaine et des dégâts d'édifices.



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Le renouvellement va améliorer la qualité du transport par voie ferroviaire.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

Non respect de la réglementation en matière de travail, sécurité sociale, santé et sécurité au travail

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- établir des contrats de travail avec employés
- rapidement régulariser des salaires
- veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs tout au long du projet
- assurer les employés à travers CNPS et verser les cotisations sociales

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 Administrateur du Travail de la région de Yaoundé	Inspecteur Régional du Travail N-3	697 77 31 89 efouigngn@yahoo.fr



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Une très bonne initiative de renouvellement de la ligne ferroviaire Douala - Yaoundé afin de faciliter la mobilité des personnes et des biens.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- La prise en compte et le respect des normes en matière de construction fera œuvre afin d'éviter d'éventuels déraillements comme cela a été fait par le passé (Eseka)  
- Identifier et évaluer sommairement les biens des personnes qui seront touchés par la mise en œuvre du projet afin d'une indemnisation et/ou d'une reinsertion selon le plan d'action de recasement (PAR)

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- Fournir des plans de travaux et de itinéraires dans l'objectif de les synchroniser aux documents de planification existants et ceux en cours d'élaboration (PDU - PSU - PAS PS...)  
- Prise en compte des EIES dans la limitation des nuisances en milieu urbain notamment nuisances sonores et olfactives et destruction des biens des espèces et des équipements ménagers (électricité, eau potable et route)

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
TCHUWA ROLAN	HEF Service opérationnel des opérations urbaines et du développement social urbain	675 37 54 98 695 65 42 30

Ingenieur du Génie-Civil



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Je trouve le projet très intéressant et viable  
parce que je pense que ça va réduire les coûts  
de transport et réduire de ce fait les axes  
routiers.

**PROCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

risques d'accidents, L'entreprise en charge  
des travaux devrait prendre les mesures adé-  
quates pour gérer les impacts sur les popu-  
lation et la sécurité des populations.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION  
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

La prise en compte et les doléances de la  
population dans le plan de gestion.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
ESSOMBA NGILA CHRISTIANE	CHEF STATION METEOROLOGIQUE EDEA	6 99 60 14 39 6 55 81 29 52

Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

- Projet d'une importance essentielle pour la main d'œuvre à recruter.
- Diminution de chômage des jeunes citoyens adhérents au passage du projet

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- Non respect des exigences légales, réglementaires et conventionnelles en matière des conditions de travail, des salaires, de la santé, de la sécurité et de l'hygiène sur les lieux de travail

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- Respecter les règles fixées par le Code du Travail camerounais, la convention d'entreprise Camrail ou les accords d'établissement.
- Faire les visites d'embauches et systématiques
- Respecter après établissement le règlement intérieur

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 GANAHA VAMANA E.D.E.A.	DDTSS/SM E.D.E.A.	655363696 674010592



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

C'est un bon projet car c'est un  
projet qui va améliorer la circulation  
ferroviaire.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- Perturbation des riverains et de  
trafic pendant les travaux  
- Les pollutions et nuisances sonores

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION  
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- Le respect des normes techniques en  
matières de construction des ouvrages  
d'art.
- Mise en place des systèmes de résolutions  
des exsites relatives aux installations

**PERSONNE CONSULTEE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
MOUNIDEN KACHIWODO ADAMA	CA/OPS/ISm 	696487880 696487880



Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Avis favorable pour le projet

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- destruction de l'environnement
- accident pendant les travaux
- multiplication de Maladies (MST, COVID 19 etc...)
- explosion, incendies

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- respecter les mesures Barriers pour la COVID 19
- tenir compte des préoccupations des populations riverains
- travailler selon les règles de l'art
- éviter la destruction de l'environnement

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 Massoda Célestin GEOLOGUE Inspecteur: Assesment des Mines Carrières Et Etablissements Classés	DDMISTISM 	694031778

**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

C'est un projet de développement économique qui va contribuer à l'augmentation de la croissance économique. La sécurité des voyageurs sera assurée, la jeunesse des villages riverains trouvera de l'emploi pendant la durée des travaux. C'est l'un des projets pour le Cameroun émergent en 2035.

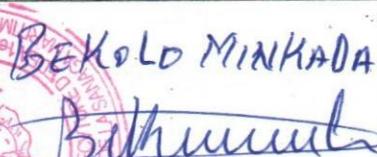
**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

Comme tout projet les installations vont donner lieu à des impacts négatifs aux points il faudra apporter des solutions à tous les niveaux.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

Pour une gestion efficace de l'impact environnemental et social, bien vouloir un chronogramme des descentes dans les localités touchées par ce projet: sensibiliser les populations, suivre attentivement leurs avis, objections, inquiétudes et suggestions, etant donné que ce sont ces populations qui vont vivre les réalités du projet. Enfin bien vouloir compenser divers impacts négatifs qui ont des populations vont subir.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 BEKOLO MINKADA	Adjoint au Sous-Prefet d'Edéa 14	694591663 674393901





**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Le projet de renouvellement de la voie ferro-  
viaire entre Douala et Yaoundé, arrivé pas-  
sés, tel ou la reprise de l'ancienne voie  
d'axe, ce renouvellement va certainement  
prendre en compte la sécurité des passagers  
mais également celle des populations des villages  
traversés par la voie

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

Le fait de garder le même écartement  
entre les rails au passage des  
relais en profondeur de ce renouvellement  
est craint par les populations qui ne tiennent pas  
compte de tous les déplacements causés  
par l'ancienne voie

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION  
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

Surveiller au maximum le long de  
l'exploitation avant et pendant la phase  
d'exploitation  
\* prévoir des tables au dessus de la voie  
pour permettre la traversée des populations  
au niveau des gares  
\* améliorer le cadre de vie des populations  
des villages traversés par le rail en renforçant  
le système sanitaire, les points d'eau potable  
et l'emploi de ferris

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
FAH Jacob 	Département mental	699.663071 jacques1967@gmail.com



Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

AVIS favorable, car ce projet  
vient à point nommé pour un  
chemin de fer déjà existant

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- Maîtrise d'impacts environnementaux
- Maîtrise des risques environnementaux

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION  
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- Investiguer suffisamment sur  
les impacts et risques potentiels  
que peut générer le projet
- prendre des mesures adéquates  
pour réduire les impacts avant,  
pendant et après le projet.

**PERSONNE CONSULTÉE**

17 FEB 2021

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 KOAMBI BETA ANICET BERNARDIN	Secr.-PREFET	678 359 424 693 708 881



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est vivement accueilli par l'ensemble des populations de l'arrondissement d'Edéa.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

Au regard des activités que mènent les populations de part et d'autre de la ligne ferroviaire et l'augmentation du risque d'accidents de tous genres, il serait judicieux de prendre des mesures de sécurité en vue de faciliter leur traversée durant l'exécution du projet et d'aménager des barrières au niveau des passages à niveau.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

Il est question de prendre en compte tous les risques que comportent l'exécution d'un tel projet ainsi que protéger la nature ainsi que les populations et leurs biens.



**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
MPANDE EMILE ACTHILE P.O.	Sous-préfet d'Edéa	699179955

*[Handwritten signature]*



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Le projet est accueilli favorablement car il contribuera à améliorer les conditions de transport des personnes et des marchandises, en éliminant/ réduisant les multiples désagréments auxquels les usagers sont face, actuellement. Il va aussi permettre le désenclavement des zones rurales.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

- \* Accidents éventuels pouvant survenir lors des travaux, ou à cause de la méconnaissance des dispositifs sécuritaires mis en place pour protéger les riverains.
- \* Désagréments résultant des perturbations relatives au horaires de passage du train.
- \* Nuisances sonores.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- \* Procéder à des réunions de sensibilisation des populations riveraines avant et pendant le projet, en vue de les informer sur les travaux qui seront exécutés et le fonctionnement des installations y relatives pour éviter d'éventuels accidents.
- \* Baliser convenablement les installations et les zones de travaux.
- \* Procéder à un recrutement de la main d'œuvre locale pour les travaux HTP.
- \* Sécuriser l'empise de la voie ferrée.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
NGAH Anne Haie 	DD/MINH DU-TAK	696710811 ngahanne@yahoo.fr





**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Ce projet est bienvenue dans le cadre de la mise à niveau des infrastructures du réseau de transport camerounais et surtout certainement des clients du ~~ou~~ l'état réalisant de cette dernière

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

Dans le domaine hydrologique, il y a crainte de perturbation des eaux souterraines ainsi le risque de pollution des eaux de ruissellement par le débouchement des déchets liés aux ~~travaux~~ mouvements des entreprises concernées

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

- 1) Prendre des mesures pour limiter la pollution des cours d'eau par des déchets sortant des chantiers ou des eaux et nuisibles liés.
- 2) Promouvoir des mesures compensatoires en construisant soit des puits de captation d'eau potable ou des forages au profit des populations résidentes des zones d'implantation

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 Manga Mbongo Sébastien A Ingénieur des Travaux des Technologies Industrielles T.P.T.I-MINEE	Délégué Départemental  Le Délégué	674180956 681188123



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est une excellente idée. La réalisation de cette ligne ferroviaire est une nécessité pour le développement du pays. Les populations sont accueillies au projet.

**PREOCCUPATION/ Craintes relatives aux installations**

Il faut que le porteur de projet prenne en compte l'impact environnemental et social des travaux de la construction de la ligne ferroviaire. Les populations sont inquiètes de la pollution et des nuisances sonores.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

Il est recommandé de prendre en compte l'impact environnemental et social des travaux de la construction de la ligne ferroviaire. Les populations sont inquiètes de la pollution et des nuisances sonores.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
<i>[Signature]</i>	Chef Service Technique Région de Ngamou	655538278 jordanm...@gmail.com





**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

*Approbation de cette étude d'impact Environnemental et Social (EIES) du projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé*

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

*Préoccupation sur la gestion sonore lors des travaux sur les métaux (gestion des impacts sur la faune et sur les populations)*

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

*Suggestion : prendre en compte l'impact sonore sur le développement*

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
 IBRAHIMA SAÏDOU 2485 / R 2020-2457 (ENG)	D&TP-MAK	699571960 ibrahimasaïdou81@yahoo.fr





Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE

AVIS SUR LE PROJET

Le projet est la bienvenue dans l'arrondissement  
de Messondo parce que generateur d'emploi et surtout  
il va permettre de sécuriser le rail qui est le moyen  
de transport le plus utilisé dans notre arrondissement.

PRÉOCCUPATION / CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS

une meilleure collaboration avec les autorités  
municipales et administratives.

SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS POUR LA MEILLEURE GESTION  
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SÉCURITAIRE DES INSTALLATIONS

L'implication de la mairie dans le processus  
garantira une meilleure sécurité mais  
surtout une synergie pour que messondo  
puisse bénéficier sur le plan touristique.

PERSONNE CONSULTÉE

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
Touze Touze OMAM	Maire de la commune de NESSONDO	656359974 673603061 Conglomam@gmail.com

Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

Avis très favorable pour le projet qui doit en principe améliorer la qualité de la voie ferrée.

SC. PRECTURE DE MESSONDO  
Courrier Arrivé: 14 JAN 2021  
Enregistré Sous Le N° 022-

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

Solliciter que le travail soit exécuté après avoir pris toutes les dispositions liées à la santé et à l'environnement.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

informer suffisamment les populations sur les conséquences positives et négatives d'un tel projet en multipliant les rencontres.  
Faire régulièrement les sensibilisations de proximité.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
BIDJEL HONORE WALTER	Sous PREFET MESSONDO	699819393 694723395



**Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé**

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

It is a very good initiative and it is important for the populations of the surrounding villages to the railway line. My opinion is positive towards the project.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

My fear is that of the destruction of property. Many villagers seemed to have trespass on the railway land and this is not good for their security. In this case, their property will be destroyed and there will be social tension.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

The procedure undertaken to dialogue with the villagers is a good one. The economic losses they might incur in the course of executing this project should be given attention. The entrepreneur to execute the project should adopt a friendly approach when carrying out works.

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
ESAPA JIM <del>ESAPA</del>	sous-préfet de l'Arrondissement de Makak	675 19 5854 691 228535



Etude d'impact environnemental et social (EIES) du Projet de Renouveau de  
la ligne Ferroviaire entre Douala et Yaoundé

**FICHE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE**

**AVIS SUR LE PROJET**

AVIS très favorable sur le projet qui  
doit être réalisé suivant les normes  
requises dans le domaine pour la  
sécurité des usagers et des populations  
environnantes.

**PREOCCUPATION/CRAINTES RELATIVES AUX INSTALLATIONS**

La sécurisation des installations et des  
emprises de la voie ferroviaire pour  
limiter les accidents de deraiement

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION  
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SECURITAIRE DES INSTALLATIONS**

Engagement des emprises de la voie  
ferroviaire et sécurisation des  
passages à niveau sur les voies

**PERSONNE CONSULTÉE**

NOM, PRÉNOMS ET SIGNATURE	FONCTION	CONTACTS TELEPHONIQUE ET ELECTRONIQUE
Moïse SOFFACK Guy Bertrand 	Sous-Prefet d'ESSEKA	69999 87 55 677 65 89 87

**ANNEXE 5 : RAPPELS REGLEMENTAIRES RELATIFS AU STATUT DE LA LISTE ROUGE DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) ET LES CLASSES DE PROTECTION DE LA FAUNE AU CAMEROUN**

La description de la biodiversité de la zone d'étude a permis de se rendre compte d'une richesse en biodiversité animale dont certaines espèces font l'objet de menace selon la liste rouge de l'UICN et d'autres figurent dans les classes de protection conformément à loi N°94/01 du 20 janvier 1994 portant sur le régime des forêts, de la faune et de la pêche. Ces rappels sont relatifs au statut de la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). La figure ci-dessous présente les différentes situations que peut occuper une espèce animale donnée.

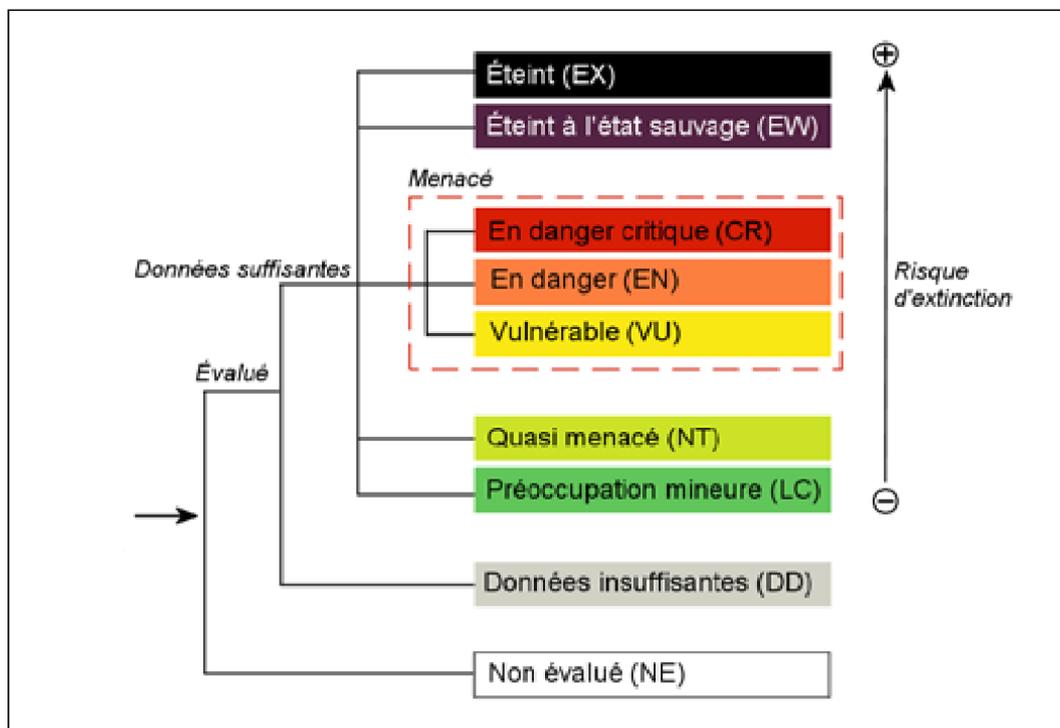


Figure 1. . Structure des catégories de la liste rouge de l'UICN.

#### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION CAMEROUNAISE

La gestion de la faune au Cameroun est une préoccupation, la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant sur le régime des forêts, de la faune et de la pêche, centre les activités sur l'aménagement forestier et la conservation de la nature, intègre les nouveaux concepts établis à l'échelle mondiale en matière de développement et de l'environnement, en impliquant ainsi les ONG, le secteur privé et les communautés villageoises (Monfort et al., 2005). L'objectif de cette loi est de protéger et de réglementer l'utilisation des forêts, de la faune et des ressources halieutiques. A cet effet, elle souligne que « la protection des patrimoines forestier, faunique et halieutique est assurée par l'Etat » (Article 11). Cependant, la gestion de la faune repose sur un ensemble de quatre dispositions (Monfort et al., 2005) parmi lesquelles l'une des plus importante, relative à la protection de la faune, subdivise les espèces animales en trois classes (A, B, C) de protection selon les menaces d'extinction : Espèce de classe A (Tableau 1, énumération non exhaustive) : classe de protection comprenant les espèces animales rares en voie de disparition. Ces espèces sont de ce fait intégralement protégées et ne doivent en aucun cas être abattues ou capturées. Toutefois leur capture ou détention est subordonnée à l'obtention d'une autorisation spéciale délivrée par l'Administration chargée de la faune, à des fins d'aménagements ou dans le cadre de la recherche scientifique, de la protection des personnes ou de leurs biens (Article 2 (1) (2) Arrêté n° 0648/MINFOF du 18 décembre 2006 fixant la liste des animaux des classes de protection A, B et C).

Tableaux 1. . Liste des espèces de la classe A de l'article 2 de l'Arrêté du 18 décembre 2006.

Nom commun	Nom latin
Lion	<i>Panthera leos</i>
Panthère	<i>Panthera pardus</i>
Guépard	<i>Acinonyx jubatus</i>
Caracal	<i>Felis caracal</i>
Zorille commun	<i>Ictonyx striatus</i>
Lycaon	<i>Lycaon pictus</i>

Nom commun	Nom latin
Gorille	<i>Gorilla gorilla</i>
Chimpanzé	<i>Pan troglodytes</i>
Drill	<i>Mandrillus leucophaeus</i>
Mandrill	<i>Papio sphinx</i>
Colobe à manteau blanc	<i>Colobus guereza</i>
Cercopithèque de Brazza	<i>Cercopithecus neglectus</i>
Cercopithèque de l'Hoest	<i>Cercopithecus hoesti</i>
Guenon de Preuss	<i>Cercopithecus preussi</i>
Cercocèbe agile	<i>Cercocebus agilis</i>
Potto de Calabar	<i>Aretocebus calabarensis</i>
Potto de Bosman	<i>Perodicticus potto</i>
Galago d'Allen	<i>Galago alleni</i>
Oryctérope	<i>Orycteropus afer</i>
Pangolin géant	<i>Manis gigantea</i>
Lamantin	<i>Tichechus senegalensis</i>
Anomalure de Beecroft	<i>Anomalurops beecrofti</i>
Eléphant (pointe de moins de 5 kg)	<i>Loxodonta spp.</i>
Rhinocéros noir	<i>Diceros bicornis</i>
Girafe	<i>Giraffa camelopardalis</i>
Gazelle à front roue	<i>Gazelle rufufrons</i>
Cephalophobe à dos jaune	<i>Cephalophus sylvicultor</i>
Redunca de montagne	<i>Redunca fulvornfula</i>
Hippopotame	<i>Hyppopotamus amphibus</i>
Damalisque	<i>Damaliscus spp</i>
Chevrotin aquatique	<i>Hyemoschus aquaticus</i>
Crocodiles à museau allongé	<i>Crocodylus cataphractus</i>
Crocodile du Nil	<i>Crocodylus niloticus</i>
Crocodile nain	<i>Osteoleaemus tetracus</i>
Grande tortue marine	<i>Cheloniidae spp.</i>
Tortue caouanne	<i>Caretta caretta</i>
Tortue imbriquée	<i>Eretmochelys imbricata</i>
Tortue olivâtre	<i>Lepidochelys olivacea</i>
Tortue luth	<i>Dermochelys coriacea</i>
Tortue à soc (tortue de forêt)	<i>Geochelone sulcata</i>
Caméléon d'Eisentraut	<i>Chamaeleo eisentrauti</i>
Caméléon de Pfeffer	<i>Chamaeleo pfefferi</i>
Caméléon à 4 cornes du Sud	<i>Chamaeleo quadricornus</i>
Caméléon de Weidersheim	<i>Chamaeleo weidersheimi perreti</i>
Euprepis des Nganha	<i>Euprepis nganhae</i>
Scinque de Lepesme	<i>Lacertaspis lepesmei</i>
Grenouille Goliath	<i>Conraua goliath</i>

Espèce de classe B : classe de protection comprenant les espèces animales bénéficiant d'une protection partielle, elles ne peuvent être chassées, capturées ou abattues qu'après obtention

d'un titre d'exploitation de la faune. Ces espèces font l'objet de mesure de gestion particulière sans lesquelles elles deviendraient rares ou menacées d'extinction (Article 3 (1) Arrêté n° 0648/MINFOF du 18 décembre 2006 fixant la liste des animaux des classes de protection A, B et C).

**Tableaux 2. . Liste des espèces de la classe B de l'article 3 de l'Arrêté du 18 décembre 2006.**

Nom commun	Nom latin
Eland de Derby	<i>Taurotragus derbianus</i>
Bongo	<i>Bocerus eurycerus</i>
Buffle	<i>Syncerus caffer</i>
Hippotrague	<i>Hypotragus equitus</i>
Bubale	<i>Acephalus buselaphus</i>
Eléphant (pointes de plus de 5 kgs)	<i>Loxodonta spp</i>
Sitatunga	<i>Tragelaphus spekei</i>
Cob de buffon	<i>Kobus kob</i>
Cob de Defassa	<i>Kobus ellipsiprymmus</i>
Guip harnaché	<i>Tragelaphus scriptus</i>
Hylochère	<i>Hylocherus meinertzhageni</i>
Potamochère	<i>Potamochoerus porcus</i>
Phacochère	<i>Phacochoerus aethiopicus</i>
Civette	<i>Vivera civetta</i>
Genette	<i>Genetta spp</i>
Serval	<i>Felis serval</i>
Loutre à joues blanches	<i>Aonyx conginus</i>
Céphalophe à bande dorsale	<i>Cephalophus dorsalis</i>
Céphalophe Peters	<i>Cephalophus callipigus</i>
Hyène tachetée	<i>Crocuta crocula</i>
Agame de Mehely (Lézard Agama)	<i>Agama mehelyi</i>
Boa des sables de Müller	<i>Gongylophis muelleri</i>
Caméléon africain (Caméléons)	<i>Chamaeleo africanus</i>
Caméléon à crête	<i>Chamaeleo cristatus</i>
Caméléon à cape	<i>Chamaeleo dilepis dilepis</i>
Caméléon à 3 cornes	<i>Chamaeleo oweni</i>
Caméléon gracile	<i>Chamaeleo gracilis gracilis</i>
Caméléon de montagne	<i>Chamaeleo montium</i>
Caméléon de Weindersheim du Nord	<i>Chamaeleo weindersheimi weindersheimi</i>
Caméléon du Cameroun	<i>Chamaeleo camerunensis</i>
Caméléon du Sénégal	<i>Chamaeleo senegalensis</i>
Caméléon nain	<i>Rhampholeon spectrum spectrum</i>
Cinixys rongée	<i>Kinixys erosa</i>
Cinixys de Home	<i>Kinixys homeana</i>
Cnemaspis de Perret (Gekos)	<i>Cnemaspis dilepis</i>
Cobra égyptien	<i>Naja haje haje</i>
Cobra cracheur de kati	<i>Naja katiensis</i>
Cobra cracheur à cou noir	<i>Naja nigricollis nigricollis</i>
Cobra fousseur	<i>Paranaja multifasciata anomala</i>

Nom commun	Nom latin
Faux cobra de Goldi	<i>Pseudohaje goldi</i>
Gecko africain à queue grasse	<i>Hemitheconyx caudicinctus</i>
Gecko arboricole palmé	<i>Urocotyledon palmatus</i>
Gecko arboricole de Weiler	<i>Urocotyledon weileri</i>
Grand gerrhosaure	<i>Gerrhosaurus major zechi</i>
Lygodactyle de Perret	<i>Lygodactylus dysmicus</i>
Python D88	<i>Calabaria reinhardti</i>
Python de Sébae	<i>Python sebae sebae</i>
Python royal	<i>Python regius</i>
Scinque à œil de serpent d'Afrique	<i>Afroablepharus duruarum</i>
Scinque de Chris Wild	<i>Lacertaspis chriswildi</i>
Scinque d'Amiet	<i>Leptosaiphos amieti</i>
Scinque de Fuhn	<i>Leptosaiphos fuhni</i>
Scinque jaune et violet	<i>Leptosaiphos iantinoxantha</i>
Scinque de Koutou	<i>Leptosaiphos koutoui</i>
Scinque de Paulian	<i>Leptosaiphos pauliani</i>
Scinque à vingt raies	<i>Leptosaiphos vigintiserierum</i>
Tortue de forêt	<i>Pelusios gabonensis</i>
Tortue molle élégante	<i>Cyclanorbis elegans</i>
Tortue molle du Sénégal	<i>Cyclanorbis senegalensis</i>
Tortue plate africaine	<i>Trionyx triunguis</i>
Varan du Nil	<i>Varanus nicotilus</i>
Varan des savanes	<i>Varanus exanthematicus (= griseus)</i>
Varan orné	<i>Varanus ornatus</i>

Espèce de classe C : classe de protection comprenant les mammifères, reptiles et batraciens autres que celles des classes A et B et les oiseaux de l'annexe III de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Ces espèces sont partiellement protégées, leur capture et leur abattage sont réglementés afin de maintenir la dynamique de leurs populations (Article 4 (1) (2) Arrêté n° 0648/MINFOF du 18 décembre 2006 fixant la liste des animaux des classes de protection A, B et C). Article 6 : Sous réserve des dispositions contraires prescrites par les textes spécifiques nationaux, sont automatiquement prise en compte dans la classification nationale :

- En classe A les espèces de l'annexe I de la classification CITES et les espèces appartenant aux groupes dits éteints à l'état sauvage, en danger critique d'extinction, en danger, vulnérable au regard de la classification UICN. En classe B les espèces de l'annexe II à l'exception de celles déjà admises en classe A au niveau national de la classification CITES et de celle des groupes dits quasi menacées aux préoccupations mineures des catégories de l'UICN.

## **ANNEXE 6 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

### AUTORITES ADMINISTRATIVES ET SECTORIELS

N°	LOCALITE/NOMS	QUALITE/FONCTION	CONTACTS
1	YAOUNDE III	SECRETAIRE SOUS PREFET	
2	NGOUMOU	ADJOINT D'ARRONDISSEMENT	693 98 01 34
3	ESEKA	SOUS PREFET	696 88 96 55
4	MAKAK	SOUS PREFET	691 22 85 35
5	MESSONDO	SOUS PREFET	699 81 93 93/674 72 33 95
6	MAKONDO	SOUS PREFET	691 44 89 22/679 10 02 54
7	EDEA I	ADJOINT D'ARRONDISSEMENT	699 78 73 46
8	EDEA II	SECRETAIRE SOUS PREFET	695 97 95 38
9	DIBAMBA	SOUS PREFET	693 70 88 81/678 35 94 24
10	MBANKOMO	SOUS PREFET	677 74 21 58
11	COMMUNE MAKONDO	MAIRE	697 80 22 29
12	ESEKA	CHEF DISTRICT DE SANTE	675 80 22 29
13	MFOU	DELEGUE DEPARTEMENTAL EDUCATION DE BASE	694 08 05 64
14	MFOU	CHEF DISTRICT DE SANTE	656 85 07 25
15	DIBAMBA	MAIRE	699 20 18 09
16	EDEA	DELEGUE DEPARTEMENTAL MINMIDT	694 03 17 18
17	EDEA	DELEGUE DEPARTEMENTAL MINTP	690 35 04 54
18	EDEA	DELEGUE DEPARTEMENTAL MINDCAF	690021 96 28
19	YAOUNDE	DELEGUE DEPARTEMENTAL MINEPDED	691 45 46 50
20	AHALA 2	CHEF DE VILLAGE	696 17 66 08
21	NSIMEYONG 3	CHEF DE VILLAGE	677 66 48 27
22	OBOBOGO	CHEF DE VILLAGE	677 78 04 09
23	EFOULAN	CHEF DE VILLAGE	699 30 54 42
24	NSAM 1	CHEF DE VILLAGE	694 48 02 64
25	DAKAR I	CHEF DE VILLAGE	675 14 18 31
26	OLEZOA	CHEF DE VILLAGE	699 78 92 06
27	MFOUNDI	CHEF DE VILLAGE	699 82 84 65
28	DAKAR II	CHEF DE VILLAGE	670 14 00 31
29	M. MAKANE	Chef chantier entreprise Sim à Camrail	693 73 46 97
30	M. FAKAM Vincent	Expert signalisation/télécommunication	699 93 49 55
31	M. NOUCK PONDY Lucas	Chargé des travaux	699 88 05 44
31	M. ANDENG ESSAMA J. B.	Assistant responsable infrastructures et bâtiments	693 55 14 17
32	M. GUIFO Michel Serges	Chef voie et ouvrage d'art	696 18 14 48
33	M. TOUODZE Rostand	Chef brigade voie Edéa	698 96 61 69
34	M. MANAWA Dieudonné	Responsable département voie	696 90 47 65
35	M. YANA Biyak	Aide maçon, jeune de Makak	655 45 66 05
36	M. TAGBE NTJAM Kevin	Jeune de Makak	655 56 92 12

37	M. YEBGA NGUENE Achille	Commando d'escorte des trains marchandises	655 12 68 355
38	DZALI PROSPERE	ENVIRONNEMENTALISTE CAMRAIL	699 94 17 57

**Mission d'approfondissement des données: Informateurs rencontrés pour le volet social**

Identité	Profil (statut-fonction)	Contact
<b>EFOULAN</b>		
<b>EBENGUE ARMAND</b>		<b>670255168</b>
<b>GROUPE DE FEMMES RIVERAINES DES RAILS DONT ÉMILIENNE</b>	Commerce	694932575
<b>MAKOUGANG ALLIANCE</b>	coiffeuse	656180254
<b>OBOBOGO</b>		
<b>MBARGA CÉDRIC</b>	Fils du Chef	699158195
<b>ONANA MADELEINE</b>	Membre de l'association EKOAN Maria	694572988
<b>ASSIGA SUZANNE</b>	Membre de l'association EKOAN Maria	694844176
<b>GAËTAN NDONGO</b>		694809837
<b>FABRICE</b>		693185116
<b>MICHEL « L'HOMME DE KAELE »</b>		673140211
<b>MBALGONG</b>		
<b>AWOULBE François</b>	Chef bloc Mbalgong-sud et officier d'État civil du centre secondaire d'État civil de Mbalgong-sud	677359783/694690788
<b>NOMAYOS 1</b>		
<b>EFFA NYAMA ROGER</b>	chef du village	677754205
<b>NOMAYOS 2</b>		
<b>FOUDA NGUINI</b>	chef de village	697718696
<b>BINGUELA</b>		
<b>EVOUNA GALLUS</b>	représentant du chef	675755770
<b>ONDIGUI OBAMA</b>	Chef de gare	696004351
<b>NTOLO MBARGA THÉRÈSE</b>	aide soignante	696565231
<b>NGA ROSALIE</b>	aide soignante	655589448
<b>NGUINI GEORGES</b>	Notable à la chefferie de Binguela	676620671
<b>NKODO EKANI EKANI</b>	Technicien en bâtiment	
<b>MENYENG VÉRONIQUE</b>	notable à la chefferie	
<b>THIERRY EFFA</b>	responsable du GIC Binguela	696303304
<b>OSSELE GLADYS</b>	Gérante d'un bar	697994251
<b>NGANGA RUFINE</b>	Handicapée mentale	RAS
<b>VEUVE ANTAGANA CATHÉRINE</b>	Personne âgée et agriculteur	672124522
<b>VEUVE BEKONO</b>	Personne âgée et agriculteur	RAS
<b>VEUVE ONANA</b>	Personne âgée et agriculteur	RAS
<b>VEUVE ZIBI</b>	Personne âgée et agriculteur	RAS
<b>NGOUMOU</b>		
<b>KWEDI JEAN JÉRÉMIE</b>	chef de gare	
<b>ONANA MATHIEU PLACIDE</b>	Handicapé physique et commerçant	691626230
<b>ONGUENE CHRISTIANE</b>	Enseignante au CPFF	677435064
<b>ALIMA GÉNÉVIEVE</b>	Enseignante au CPFF	675222180
<b>MESSI VENACE</b>	Elève 1ere année au CMPJ de Ngoumou	693705984
<b>EFFA SOLANGE</b>	Elève 1ere année au CMPJ de Ngoumou	654710136

<b>BELOMO BRIGITTE</b>	Elève 1ere année au CMPJ de Ngoumou	694296008
<b>NGONO JUSTINE</b>	étudiante 1ere année au CMPJ de Ngoumou	696634370
<b>NZE LAETITIA</b>	Elève 1ere année au CMPJ de Ngoumou	690467434
<b>MENGUE BERNADETTE</b>	Elève 1ere année au CMPJ de Ngoumou	697238362
<b>OTELE</b>		
<b>ENTRETIEN AVEC UN GROUPE D'HOMMES</b>	<b>Riverains</b>	
<b>EBWELLE CECILE</b>	Chef du village	694499970
<b>MBAZOA ELISE</b>	Commerçante à l'ancienne gare	694642023
<b>ABISSOUAK ADELINE</b>	Commerçante à l'ancienne gare	674775400
<b>NDIGUI AMÉLIE</b>	Commerçante à l'ancienne gare	699313319
<b>MOM</b>		
<b>TONGLIKENG Albert</b>	Chef de la gare	679275670/691632402
<b>MINKA</b>		
<b>AYABA ERIC</b>	Chef de gare	696404467
<b>YANA BERNADETTE</b>	leader de l'association de femmes des femmes de MINKA et femme du chef de village	655511440
<b>NYOM II ANTOINETTE</b>	leader de l'association de femmes des femmes de MINKA et femme du chef de village	659225456
<b>NYOM ANDRÉ CLAUDE</b>	Chef du 3ème degré Minka	693555870
<b>MAKAK</b>		
<b>Chef de la gare de Makak</b>		
<b>MEKONO AMOUGOU GERMAIN</b>	Adjoint au chef du Centre social	691965234
<b>MENLOH MALOUME</b>		
<b>NOUMBISSIE Jean Frémos</b>	Chef de gare	691798358
<b>ESEKA</b>		
<b>NDJOCK SERGES</b>	Chef de gare	691927994/675867775
<b>NGO NTEP HERMINE</b>	Sourde et promotrice et directrice de l'Institut Missionnaire et Social des Jeunes Handicapés (IMSHA) Ecole des sourds d'Eseka	694403175/673149660
<b>NACK JEAN JACQUES</b>	DDAS du Nyong et Kelle	699786246/678764480
<b>MOULA ALBERT</b>	Malvoyant et vice-président de la CEPAM	656729251
<b>MBOGUE SIMON</b>	Malvoyant et membre de la CEPAM	679988844
<b>NGUEMBOG SOHNA SAMUEL GUY</b>	Chef service RH à la mairie et responsable de la cellule communication et coopération.	695295945
<b>BADJOB</b>		
<b>SINHA ALBERT CHRISTIAN</b>	Facteur Gare Voyageur de BADJOB	673341506
<b>NGUE NGUE DURANDAL</b>	chef du village Badjob	662947397-677920967 691235882-243529693
<b>YEBGA REGIME</b>	Etudiante à Douala	653728310
<b>NGO YEBGA MARIE REINE</b>	Commerçante	694904758
<b>NGO LIBII JEANNE</b>	Commerçante	650500706
<b>MESSINGA FRIDE</b>	Enseignante d'école primaire	653516846
<b>HIKOA MALEP</b>		
<b>Un groupe d'hommes :</b> - MPECK - BIYIHA - BIDJOCKA	Commerçant Commerçant	677369415
<b>BIDJOCKA ROSE</b>	Membre de l'association des femmes du village Bidjocka	677043341
<b>BIDJOCKA JOSÉPHINE</b>	Membre de l'association des femmes du village Bidjocka	670493779

<b>BIDJOCKA CÉCILE</b>	Membre de l'association des femmes du village Bidjocka	698864361
<b>TOUM BLANDINE</b>	Membre de l'association des femmes du village	658533137
<b>NDOG-BESSOL</b>		
<b>MALEGUEL ERIC</b>	Chef de gare	690404057
<b>PII DIEUDONNE</b>	Conseiller municipal et président de l'association des jeunes de Ndogbessol	655721030/676715808
<b>NSONA</b>	commerçant au niveau de la gare de Ndogbessol	697900071
<b>MATIP NJOCK</b>	commerçant au niveau de la gare de Ndogbessol	675170475
<b>NSOUNGA EMMANUEL</b>	Personne âgée et ancien agent Camrail	654433021
<b>NGALLY SIMON JOEL</b>	Personne âgée et Agriculteur	674243960
<b>NGO- BIKOKO MARGUERITE</b>	Commerçante à la gare	698407616/674641830
<b>MESSONDO</b>		
<b>MANGA MANGA MARCEL</b>	chef de gare	699044778
<b>SODIBANGA</b>		
<b>Mme veuve LISSOUM</b>	conseillère à la chefferie et productrice d'huile de coco femme âgée	694588049
<b>ISSOLA EMMANUEL</b>	Agriculteur et chaudronnier	696833721
<b>MANDJAP</b>		
<b>NTEP JEAN</b>	militaire à la retraite	658495385
<b>NGUIMBOUS PAUL PATIENT</b>	commerçant	694261683
<b>TOBATUM GÉNÉVIÈVE</b>	Elève	-
<b>MAKONDO</b>		
<b>NGO TOLLA Céline Thérèse</b>	femme âgée commerçante « bayam-sellam »	693265363/653272293
<b>EPOUNER Paul</b>	1er notable à la chefferie de Makondo II/ représentant du chef en cas d'absence	655929120
<b>BINGONG Martin</b>	notable à la chefferie de Makondo II	655062202
<b>TJOMB Joseph</b>	notable à la chefferie de Makondo II	696996584
<b>EDEA VOYAGEURS</b>		
<b>BENGONO PAUL</b>	Inspecteur de police et chef de poste de police de la gare voyageur d'Edéa 1	677807037
<b>ESSONO MARIE-CLAIRE</b>	Chef du centre social Minas	656069706
<b>EVINA ALAIN CHARLES</b>	Chef de gare	694838725
<b>EDEA CROISEMENT</b>		
<b>EVINA Alain Charles</b>	Chef de gare	694838725
<b>LOUNGAHÉ</b>		
<b>M. BAKINA</b>	Chef de gare	694439626/672820452
<b>MBOUS CAROLINE</b>	Commerçante à la gare	677025803
<b>KENDECK</b>		
<b>NGO HOM</b>	Cultivatrice commerçante	696666323
<b>NDJEM ELIZABETH</b>	Cultivatrice commerçante	699724813
<b>EKOUME KIMANDUT</b>	Cultivatrice commerçante	697886900
<b>EKOUME PHILOMENE</b>	Cultivatrice commerçante	699898403
<b>NGOBADGET THÉRÈSE</b>	Femme au foyer	655728833
<b>MALIMBA</b>		
<b>EDIMO ADOLPHE</b>	chef du village de Malimba	697504536
<b>EPOUH EDOUARD</b>	notable et secrétaire à la chefferie de malimba	
<b>ETOKE EPOUH THOMAS</b>	Cultivateur Agricole	691336989
<b>BELONG EPEE ADOLPHE</b>	-----//-----	696722069

**ANNEXE 7 : MESSAGES PORTÉS DE CONVOCATION AUX RÉUNIONS  
DE CONSULTATIONS PUBLIQUES**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DU MFOUNDI  
-----  
ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III  
-----  
SOUS-PREFECTURE D'EOULAN  
-----  
BUREAU D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
LOCAL  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
CENTRE REGION  
-----  
MFOUNDI DIVISION  
-----  
YAOUNDE III SUBDIVISION  
-----  
EFOULAN SUBDIVISIONAL OFFICE  
-----

## MESSAGE PORTE

ORIGINE : SOUS-PREFET YAOUNDE IIIème

EFOULAN

DESTINATAIRES :

- MAIRE COMMUNE ARRONDISSEMENT YAOUNDE III	EFOULAN
- DELEGUE DEPARTEMENTAL MINEPDED MFOUNDI	YAOUNDE
- CHEF 3EME DEGRE OLEZOA ET 2 NOTABLES	OLEZOA
- CHEF 3EME DEGRE MFOUNDASSI 7 ET 2 NOTABLES	MFOUNDASSI
- CHEF 3EME DEGRE DAKAR I ET 2 NOTABLES	DAKAR
- CFEF 3EME DEGRE DAKAR II ET 2 NOTABLES	DAKAR
- CHEF 3EME DEGRE NSAM I ET 2 NOTABLES	NSAM
- CHEF 3EME DEGRE EFOULAN ET 2 NOTABLES	EFOULAN
- CHEF 3EME DEGRE OBOBOGO ET 2 NOTABLES	OBOBOGO
- CHEF 3EME NSIMEYONG III ET 2 NOTABLES	DAMAS
- CHEF 3EME DEGRE AHALA II ET 2 NOTABLES	AHALA
- CHEF 3EME DEGRE ETOA ET 2 NOTABLES	ETOA

N° 001 /MP/J06.03 ASP/BADL DU 08 JAN 2021

TEXTE : HONNEUR VOUS DEMANDER STOP BIEN VOULOIR PRENDRE  
PERSONNELLEMENT PART STOP A REUNION CONSULTATIONS PUBLIQUES RELATIVES  
A ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES STOP PROJET RENOUVELLEMENT  
LIGNE FERROVIAIRE YAOUNDE-DOUALA STOP QUE JE PRESIDERAIS LE LUNDI 08  
FEVRIER 2021 A 10 HEURES PRECISES DANS SALLE DELIBERATION MAIRIE  
EFOULAN STOP CHEFS 3EME DEGRE CONCERNES VOUDRONT BIEN PRENDRE  
DISPOSITIONS EN VUE SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR DEUX NOTABLES STOP URGENCE  
ET IMPORTANCE HAUTEMENT SIGNALEES STOP ET FIN. /-

BIWELE SAL

VU BON A PORTER

EFOULAN le 08 JAN 2021  
Le Sous-préfet



*Biwele Sal*  
Administrateur Civil Principa  
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU  
\*\*\*\*\*

SOUS-PREFECTURE DE NGOUMOU  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PARTICULIER  
\*\*\*\*\*

N° 02 /L/J12.01/SP

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

CENTER REGION  
\*\*\*\*\*

MEFOU AND AKONO DIVISION  
\*\*\*\*\*

NGOUMOU SUBDIVISION OFFICE  
\*\*\*\*\*

NGOUMOU SUBDIVISIONAL  
\*\*\*\*\*

PRIVATE SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*

NGOUMOU, le 29 JAN 2021

LE SOUS-PREFET

A

MESSIEURS LES CHEFS DES VILLAGES ET 02 NOTABLES:

- NGOUMOU-VILLE
- NGOUMOU II
- OTELE I
- OTELE II
- NKOL-MENDING
- NKOL-EYEN
- NKONG-MEYOS I
- NKONG-MEYOS II
- NKOL-EMOMODO
- OBOKOE I
- OBOKOE II

- NGOUMOU -

**Objet :** Projet de renouvellement de la  
ligne ferroviaire Douala - Yaoundé.

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre personnellement part à une séance de travail que je présiderai en présence des responsables du **Cabinet Geste**, à la Sous-préfecture de NGOUMOU, le Mardi 09 Février 2021, à 10 heures précises.

Votre présence effective m'obligerait. /-

**Copie :**

- ✓ PREFET/MAK/NG « APCR »
- ✓ CABINET GESTE/YDE « ATI »



LE SOUS-PREFET,

*Fahga Albert*

## MESSAGE - PORTE

DE : SOUS-PREFET E L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI.....MAKONDO

A : - MM LES CHEFS DES VILLAGES ET NOTABLES :

- MAKONDO I
- MAKONDO II
- POUTH BITENG
- NYATJO
- POUTH NDJOCK
- MANDJAP
- LEP NYOCK

N° *08* /MP/C18-07 DU

TEXTE : HONNEUR VOUS CONVIER XX BIEN VOULOIR PRENDRE PERSONNELLEMENT PART XX REUNION CONSULTATION AVEC SOCIETE CAMRAIL XX QUE JE PRESIDERA LE LUNDI 15 FEVRIER 2021 A 09 HEURES XX A GARE VOYAGEUR CAMRAIL MAKONDO XX BIEN VOULOIR MOBILISER EGALEMENT POPULATIONS DE VOS VILLAGES RESPECTIFS XX URGENCE ET IMPORTANCE SIGNALEES XX ET FIN./-

-SONE-

VU BON A PORTER

MAKONDO, LE 05 FEV 2021

LE SOUS-PREFET



*Sime Clement Ngou*

LE SOUS-PREFET DE NGWEI



REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DE LA SANAGA-  
MARITIME

SOUS-PREFECTURE D'EDEA 2<sup>ème</sup>

SECRETARIAT PARTICULIER

**MESSAGE-PORTE**

**DE :** SOUS-PREFET

**A :** - MAIRE COMMUNE EDEA 2<sup>EME</sup> ;

- TOUS RESPONSABLES LOCAUX FMO EDEA 2<sup>EME</sup> ;
- PRESIDENT BEACOP SAS ;
- CHEFS TRADITIONNELS 3<sup>EME</sup> DEGRE LOCALITES :
- MALIMBA 2 ;
- MALIMBA GARE ;
- MALIMBA URABAIN ;
- BILALANG PONT.

**MENTION :** PRIORITAIRE

**TEXTE:** N° ~~040~~ / MP/C18/EDEAII/SP DU 05/02/2021 XX DANS CADRE PROJET RENOUELEMENT LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE XX HONNEUR VOUS DEMANDER XX BIEN VOULOIR PRENDRE PERSONNELLEMENT PART XX SEANCE TRAVAIL RELATIVE ETUDE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE QU'ORGANISE CABINET BEACOP SAS LE 16/02/2021 A 10 HEURES PRECISES DANS SALLE REUNION MES SERVICES XX CONCERNANT CHEFS TRADITIONNELS 3<sup>EME</sup> DEGRE LOCALITES SUSCITEES XX VOUS FAIRE ACCOMPAGNER PAR DEUX (02) NOTABLES VOS RESSORTS RESPECTIFS XX IPS XX ET FIN. /-

VU BON A PORTER

- MPANDE-



Pour le sous-Préfet  
et par Délégation  
L'Adjoint au sous-Préfet

*Alkono Eba Armand Fabrice*  
Secrétaire d'Administration  
Diplômé de l'Enam

REGION DU CENTRE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT D'ESEKA

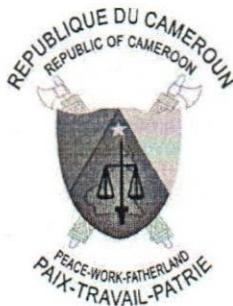
\*\*\*\*\*

SOUS - PREFECTURE D'ESEKA

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PARTICULIER

\*\*\*\*\*



CENTRE REGION

\*\*\*\*\*

NYONG ET KELLE DIVISION

\*\*\*\*\*

ESEKA SUBDIVISION

\*\*\*\*\*

SUBDIVISIONAL OFFICER OF ESEKA

\*\*\*\*\*

PRIVATE SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

## MESSAGE - PORTE

\*\*\*\*\*

DE : SOUS - PREFET ARRONDISSEMENT ESEKA A ESEKA

- A : MM: - MAIRE COMMUNE ESEKA  
- RESPONSABLES FMO ESEKA  
- DELEGUE DEPARTEMENTAL TRANSPORTS / NK  
- DELEGUE DEPARTEMENTAL MINEPDED / NK  
- CHEFS VILLAGES DJOGOB, SONG BIKUN, SONG NWECK, NJOCK,  
NGUIBASSAL, SOUHE, MANDJACK, SOMBAJECK MINLOH  
- CHEFS QUARTIERS BOONDJOCK, MALLA, POMBE ET ADNA  
- RESPONSABLES SOCIETE CAMRAIL  
- RESPONSABLES CABINET GEST

N° 021 /MP/J08.02/SP DU 10 FEVRIER 2021

**TEXTE** : DANS CADRE REALISATION ETUDE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE PROJET DE RENOUVELLEMENT LIGNE FERROVIAIRE ENTRE DOUALA ET YAOUNDE STOP HONNEUR VOUS DEMANDER BIEN VOULOIR STOP PRENDRE PERSONNELLEMENT PART A REUNION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR DIT PROJET STOP QUE JE PRESIDERA VENDREDI, 17 FEVRIER 2021 A 14 HEURES PRECISES A LA GARE FERROVIAIRE CAMRAIL D'ESEKA STOP CHAQUE CHEF DEVRA ETRE ACCOMPAGNER DE DEUX (02) NOTABLES STOP PORT DU CACHE NEZ OBLIGATOIRE PAR TOUS STOP URGENCE ET IMPORTANCE SIGNALEES STOP ET FIN. /-

**AMPLIATIONS :**

- PREFET NK : ATCR
- CHRONO / ARCHIVES

VU BON A PORTER

ESEKA, LE 10 FEV 2021  
LE SOUS - PREFET

MOMO SOFFACK Guy Bertrand  
Administrateur Civil Principal  
Classe Exceptionnelle

- MOMO SOFFACK

REGION DU LITTORAL

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA

\*\*\*\*\*

SOUS-PREFECTURE DE LOGBADJECK

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PARTICULIER

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

## MESSAGE-PORTE

**AUTORITE D'ORIGINE : SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT DIBAMBA**

**DESTINATAIRES :** DELEGUE DEPARTEMENTAL ENVIRONNEMENT SAMEDEA

CHEF VILLAGE NKONDJOCK

CHEF VILLAGE KENDECK

CHEF VILLAGE PITTIGARE

CHEF VILLAGE LOGBADJECK

CHEF VILLAGE KOPONGO

FORCES VIVES VILLAGES CONCERNES

POPULATIONS VILLAGES CONCERNES

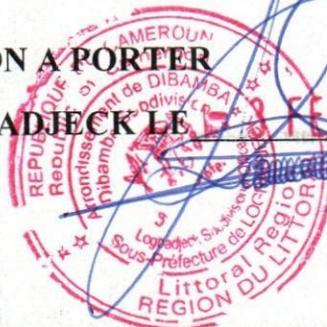
**TEXTE N° 033/MP/C18.0/SP - 3 FEV 2021**

DANS CADRE RENOUVELLEMENT LIGNE FERROVIAIRE DOUALA - YAOUNDE **STOP**  
HONNEUR VOUS DEMANDER **STOP** BIEN VOULOIR PRENDRE PERSONNELLEMENT  
PART **STOP** CONSULTATIONS PUBLIQUES EN VUE ETUDE IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL SOCIAL **STOP** DANS SALLE CONFERENCE SOUS-PREFECTURE  
LOGBADJECK **STOP** MERCREDI 17 FEVRIER 2021 **STOP** A PARTIR 09 HEURES **STOP**  
MENEES PAR CABINET GEST **STOP** PRESENCE EFFECTIVE TOUS VIVEMENT  
SOUHAITEE **STOP** PRENDRE TOUTES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR BON  
DEROULEMENT DITS TRAVAUX IMPORTANCE SIGNALEE **STOP ET FIN** /-

**KOAMBI**

**VU BON A PORTER**

**LOGBADJECK LE**



*Koambi Betta*  
*Anicet Berna*  
Administrateur Cit  
Diplômé de l'ENA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE  
\*\*\*\*\*  
ARRONDISSEMENT DE MESSONDO  
\*\*\*\*\*  
SOUS-PREFECTURE DE MESSONDO  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT PARTICULIER  
\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*  
Peace- Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
CENTER REGION  
\*\*\*\*\*  
NYONG AND KELLE DIVISION  
\*\*\*\*\*  
MESSONDO SUBDIVISION  
\*\*\*\*\*  
MESSONDO SUB-DIVISION OFFICE  
\*\*\*\*\*  
PRIVATE SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*

N° 33 /L/J08.04/SP

Messondo, le 03 FEV 2021

Le Sous-préfet de l'Arrondissement de Messondo

A Messieurs :

- Le Maire de la Commune de Messondo
- Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Messondo
- Les Chefs Traditionnels de 3° degré de : So-Dibanga Centre, So Maboye, Messondo Plateau, Nnem Nkon, Pomlep Aviation, Libanga Mogui, Messondo Village, Ndogbessol Gare, Bitjocka, Hikoa Malep, Badjob plus deux notables pour chaque chefferie
- Les Chefs des Gares CAMRAIL de Hikoa Malep et Messondo Badjob et So Dibanga

**Objet** : Etude d'Impact Environnemental et Social Sommaire du Projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé.

Dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact environnemental du projet de renouvellement de la ligne ferroviaire Douala –Yaoundé,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre personnellement part à la réunion de consultations des parties prenantes que le bureau d'Etudes, d'Audit et de Conseils pluridisciplinaires en collaboration avec le **Cabinet Global Environment and Spatial Technologies (GEST)** organise le samedi 13 février 2021 à partir de 11 heures à la Gare de Messondo.

**Copies** :

- Préfet/NK/Eka
- BEACOP/GEST
- Dossier/Chrono



Le Sous-Préfet

# MESSAGE-PORTE

**DE :** SOUS-PREFET.....EDEA 1<sup>ER</sup>  
**A :-** TOUS MEMBRES ETAT MAJOR SOUS-PREFET.....EDEA 1<sup>ER</sup>  
-CHEF QUARTIER GARE ET 02 NOTABLES.....EDEA 1<sup>ER</sup>  
-CHEF QUARTIER MBOUE ET 02 NOTABLES.....EDEA 1<sup>ER</sup>  
-CHEF QUARTIER ELOGBELE ET 02 NOTABLES .....EDEA 1<sup>ER</sup>  
- CHEF QUARTIER DOMAINE SANAGA ET 02 NOTABLES .....EDEA 1<sup>ER</sup>  
- CHEF QUARTIER OSSOMBAH ET 02 NOTABLES .....EDEA 1<sup>ER</sup>  
- CHEF VILLAGE METOUNGA ET 02 NOTABLES .....EDEA 1<sup>ER</sup>  
-CHEF VILLAGE BATOMBE ET 02 NOTABLES .....EDEA 1<sup>ER</sup>  
-CHEF VILLAGE MBENGUE ET 02 NOTABLE.....EDEA 1<sup>ER</sup>

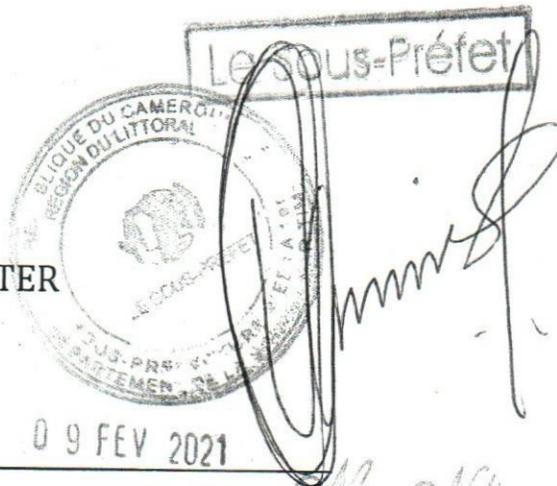
## **MENTION : URGENT**

**TEXTE :** N° 012 /MP/C18/03/SP DU 09/02/2021

HONNEUR VOUS DEMANDER **XX BIEN VOULOIR PRENDRE PART XX**  
IMPORTANTE REUNION **XX** QUE JE PRESIDERAIS **XX** SALLE CONFERENCE  
SOUS -PREFECTURE EDEA 1<sup>ER</sup> **XX** LUNDI 15 /02/2021 A 14 HEURES  
PRECISES **XX** **RELATIVE ETUDE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET**  
**SOCIAL SOMMAIRE PROJET RENOUVELLEMENT LIGNE FERROVIAIRE**  
**ENTRE DOUALA ET YAOUNDE XX** PRESENCE CHACUN DE VOUS  
VIVEMENT SOUHAITEE **XX** IMPORTANCE ET URGENCE SIGNALEES **XX** ET  
FIN. /-

VU BON A PORTER

PONGO, LE 09 FEV 2021



**-NKE NDJANA-**

*Nke Ndjana*  
Administrateur Civil

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU CENTRE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MAKAK

\*\*\*\*\*

SOUS-PREFECTURE DE MAKAK

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PARTICULIER

\*\*\*\*\*

N° 014/L/108-03/SP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

CENTRE REGION

\*\*\*\*\*

NYONG AND KELLE DIVISION

\*\*\*\*\*

MAKAK SUB-DIVISION

\*\*\*\*\*

SUB-DIVISIONAL OFFICE MAKAK

\*\*\*\*\*

PRIVATE SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK

A

LEURS MAJESTES CHEFS DES VILLAGES DE:

MAKAK I, MAKAK II, NKONGUI, NGWATE, KAYA, LIBAMBA, MINKA, NGOMBAS I, MOM I, EKOADJOM

**OBJET:** Etude d'impact environnemental et social  
sommaire du projet de renouvellement de la ligne  
ferroviaire entre Douala et Yaoundé.

Dans le cadre de la réalisation de l'étude suscitée en objet susmentionné,

J'ai l'honneur de vous informer que le Cabinet, Global Environment and Spatial Technologies (GEST), B.P. 33906 Yaoundé, organisera les réunions de consultations des parties prenantes dans l'Arrondissement de Makak selon le calendrier ci-après :

DATES	HEURES	LIEUX	VILLAGES CONCERNES
09/02/2021	14H-16H	GARE DE MOM	MOM I, EKOADJOM, NGOMBAS I
10/02/2021	10H-12H	GARE DE MINKA	MINKA, LIBAMBA
10/02/2021	14H-16H	GARE DE MAKAK	MAKAK I, MAKAK II, KAYA, NKONGUI, NGWATE

J'invite à cet effet, tous les Chefs des villages concernés et leurs notables ainsi que les populations riveraines à participer activement à ces réunions

**COPIE:**

-PREFET/N&K/ESEKA(ATCR)



LE SOUS-PREFET

Senior Executive Officer

## **ANNEXE 8 : PV DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS PUBLIQUES**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: Messoundo  
LOCALITE: Messoundo

L'an deux mille vingt un, le 13<sup>ème</sup> jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à l'esplanade de la gare de Messoundo  
La rencontre était présidée par: Monsieur Bidjel Honore Walter,  
Sous-Prefet de Messoundo  
Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- Présentation du cadre juridique et institutionnel
- Présentation du Projet
- Présentation des activités, impacts et mesures de compensation et/ou de bonification
- Recrutement de la main d'œuvre locale.
- .....
- .....
- .....

**QUESTIONS POSEES**

- Makou Jean Louis, ancien Maire de Messoundo
- 1/4. aura t-il une nouvelle dimension des rails ?
- .....

• Maire de Messoundo

- Il recommande la prise en compte des droits et intérêts de l'arrondissement qui occupe une bonne partie du trajet ferroviaire
- Tou Bitchoka: la durée du projet n'aura t-elle pas d'impacts sur les activités économiques des populations?
- Mbock Jean Serge, Notable: l'emprise du projet.

**REPONSES APORTEES**

- Sous-prefet: il s'agit uniquement de la voie ferrée.
- BES: les dimensions ne vont pas changer.

- C'est: le trafic ferroviaire ne va pas s'arrêter pendant les travaux
- C'est: toutes les Personnes installées dans l'emprise seront recensées en vue de leur indemnisation éventuelle.

#### PERCEPTION DU PROJET

- Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Souala et Yaoundé est un projet de développement qui vise la modernisation du secteur des transports en général et du transport ferroviaire, en particulier. Il vise également l'amélioration du trafic ferroviaire au Cameroun. Il s'agit du remplacement des installations actuelles par les nouvelles.

#### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- - emprise du Projet qui est de 35 mètres de part et d'autre
- gestion des impacts divers liés à la mise en œuvre du projet
- les mesures de compensation liées aux pertes des biens et terrains
- gestion des risques divers du Projet
- interdiction stricte de l'utilisation des bois traverses ~~qui~~ comme bois de chauffage car très nocifs à la santé des hommes
- - gestion des diverses pollutions liées à la mise en œuvre du Projet
- synergies d'actions entre la Mairie et CAMrail pour la gestion des différentes emprises, recrutement de la main d'œuvre locale,

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- la prise en compte des passages à niveau
- la prise en compte des droits et intérêts des populations riveraines
- mise en place d'un mécanisme de suivi du cahier de charge relatif au projet
- implication effective des Populations riveraines lors de la mise en œuvre du projet.
- L'implication effective de CAMPSIL au près des populations
- agrandissement des rails pour épouser les normes internationales
- renforcement des mesures sanitaires,
- traitement systématiques des déchets générés par la mise en œuvre du projet,
- implication effective de la main d'œuvre lors de la mise en œuvre du projet

CONCLUSION

Par le biais des échanges participatif et constructif, les populations riveraines à travers leurs notabilités adhèrent favorablement au Projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Savala et Taoundé et recommandent la prise en compte de leurs droits avec des mesures

Commencée à 12h, la séance a pris fin à 14h

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

  
 S. B. B. N. N. N.  
 S. B. B. N. N. N.

  
 S. B. B. N. N. N.  
 S. B. B. N. N. N.

Messondo

## REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

## LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	BIDJE Honoré Walter	sous Préfet	699819393	
02	TONYE TONYE OMAN	MAIRE	656359974	
03	LETENE Paul	CB MESSONDO	695013581	
04	BEKONO ATANGANA E.	Rep. DD/MINEPDED	675464805	
05	DONGMO Etienne	GEST	627451405	
06	Mbomboq NJAMA Lucien	Notable	691906344	
07	Mbomboq Gweth bi Ndenge	représentant	697494896	
08	S.M. NJAP Victor Jules	chef 3° degré	696046684	
09	OND NLIBA Calvin	Notable	656150380	
10	NGUE Pierre Auguste	NOTABLE	694145195	
11	NOJOCK MBELECK Jean Sam	Notable	694143669	
12	TON JE PIERRE		657094655	
13	TATA MOHAMED	NOTABLE	676359470	
14	M. Njo N'you Deboq	Notable	6959698	
15	JENGA JEAN BONIFACE	chef de village		
16	GOUET LOUIS	chef de village	67737136	
17	JSSOHA Mpo Janvier	chef de village	655467692	
18	NGE NSEGBE Jean-B	Notable	699087789	
19	TANG Thomas d'Aguin Ginda	Notable	694274774	
20	NGUIDI Emmanuel	NOTABLE	672201307	
21	SOGNWEMB Minkoi Jean Paul	Notable	672625773	
22	KILEM BATIND Claude M.	chef Pomlep. A	690346155	
23	NGUE NGUE J.D.E	chef BAKJOB	691235882	
24	NJIB RACHEL EVELYNE	Notable	697746881	
25	JAMB. ALEXIS	Notable	67689880	
26	JUMB John Francis	NOTABLE	696587733	
27	JMBOCK Jean Desiré	Notable	695906810	
28	Ngoumbou Jean	Notable	690098692	
29	SM BAYANG Jeannot	Plateau	699304419	



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: M'Baa Komo

LOCALITE: M'Bankomo

L'an deux mille vingt un, le 18<sup>ième</sup> jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la explanade de la gare de Bingueta  
La rencontre était présidée par Monsieur TOUA NIZANA Emmanuel,  
Etaients présents (voir liste de présence en annexe) représentant le sous-préfet de M'Bankomo.

**POINTS DISCUTES**

- présentation du cadre juridique et institutionnel
- présentation du projet
- présentation des activités, impacts et des mesures de compensation et/ou de bonification
- échanges modérés

**QUESTIONS POSEES**

- SM Mweng, chef M'balngong:  
1- les études sont-elles terminées?  
- Que signifie le terme emprise? L'ancien rail reste-t-il sur place? y'aura-t-il un nouveau rail?
- Blinga ~~notable~~ notable M'balngong  
pourquoi change-t-on les traverses bois au jourd'hui?
- Mme Etoundi Lucien, Notable  
les dégagements causés au delà de 35m ont-ils été examinés par CAMRAIL?

**REPONSES APORTEES**

- CEST: L'emprise ferroviaire est de 35m de part et d'autre, l'emprise des travaux est de 10m de part et d'autre
- - nous sommes encore dans la phase des études. les études sont en cours.

- les traverses en bois seront remplacées parce que l'utilisation du creosote est proscrite ~~et~~ ~~employée~~ ~~pour~~
- **CEST**: Nous sommes là pour enregistrer les besoins des populations concernant la RSE.
- **MINEPDES**: le promoteur doit s'assurer de la remise en état des lieux sous le contrôle de MINEPDES

### PERCEPTION DU PROJET

Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est un projet de développement qui vise la réhabilitation de la voie ferrée entre Douala et Yaoundé, l'amélioration du trafic ferroviaire et partant l'amélioration des conditions de vie des populations, la modernisation de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé sur environ 238 Km.

### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- pollutions diverses liées à la mise en œuvre du projet
- - perturbation de la circulation lors des travaux
- - augmentation de la délinquance juvénile, vol, violences diverses
- - risque de conflits divers
- - prolifération des IST, HIV lors de la mise en œuvre du projet
- - interdiction stricte d'utiliser les <sup>traverses</sup> bois ~~travaux~~ très dangereux pour la santé
- - la remise en état des lieux après travaux
- - fissuration des bâtiments au delà de 35 mètres

## SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- respect du plan de gestion environnementale et sociale du projet
- mise en place des systèmes de gestion des pollutions
- mise en place des mécanismes de règlement des différents contentieux
- assurer une bonne couverture sanitaire
- mise en place d'un plan de circulation lors des travaux
- enlèvement des traverses bois, par une structure spécialisée et agréée.
- efficacité de la mission de contrôle pour assurer de la remise en état des lieux
- saisir l'arrêté pour les dérapements au delà des 35 mètres et pour les questions de genre

## CONCLUSION

- Au terme des échanges participatifs et constructifs les populations des villages concernés à travers leurs représentants adhérent favorablement au projet et recommandent la prise en compte de leurs doléances.

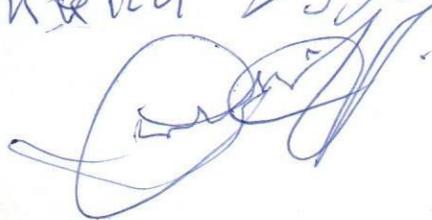
Commencée à 11h, la séance a pris fin à 13h

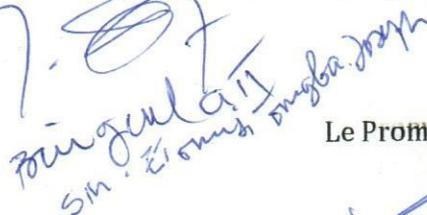
Ont signé :

Le Représentant des populations

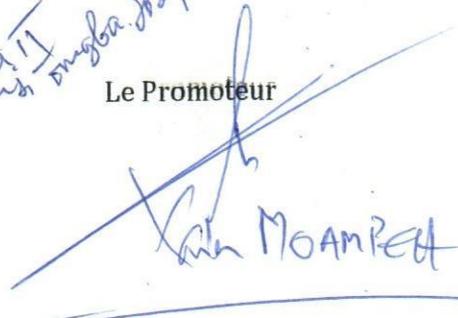






  
S.M. ZIOMBA  
SINGULATI  
SINGULATI

Le Promoteur

  
KIM MOANBA

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	TOUA NDZANA EMANUEL	Reverentant Sous-Préf. MBANKOMO	694453671	
02	MBECK Esther	CBND MINERDEN	693807032	
03	MOAMPEA XAIR	CAMRAIL	696947807	
04	ABOUMBE EUGENE	GERO	695614360	
05	Foua Bienvenu	pendeur	678503626	
06	FOUBA NGUINI A. A	chef du village	697718696	
07	MVEUG Roger JACQUES	chef NPA2NGOM	699924376	
08	FOUBA Jean Bosco Henri	chef. NKA2 AKONO	677956762	
09	ESSOMBA Nauga	chef NKA2 NGOM	6870919	
10	MESENGA ONANACALIXTE	chef Zoassé II	676016335	
11	EWONA EFFA Engelbert B.	chef Binguila I	677034970	
12	EFFA Indira Bonaf.	Notable - n	654277127	
13	EKANI EKANI Aloys	- n -	676020677	
14	AZEME EMILE GUSTAVE	chef village	67963129	
15	MANGA OUAOUA Armand Felix	Notable Nkong Bine	697867391	
16	OMAMBELE Nauga Justin	Notable Nkol-Ngok	675163931	
17	MANGA Eloi Gabriel	Notable Nkol-Ngok	67420540	
18	Alima Marc	chef-bloc Nkol-Ngok	691043501	
19	EDZOA ALIMA SIMON	NOTABLE NPA2 NGOM	675435218	
20	BELINGA OLAMA Michel Marcel	- II -	670406602	
21	MESSI LUCIEN DIEU BENI	NOTABLE NOMAYOSI	654457537	
22	NBENGUE ALAIN GRES	Notable OSSOKAI	675540540	
23	BELINGA NGUINI philippe.	Notable NOMAYOSI	675824872	
24	EKEME Jean Basile	NOTABLE OSSOKAI	66641013	
25	OMONG ESSOMBA Riprisud	chef du chef	666001315	
26	Etoundi GABRIEL	Notable Zoassé II	676-50-5214	
27	Ekoa Marcel	Notable Zoassé II		
28	OKLOMA Jean Martin	chef OVANG	699971309	
29	Etoundi Eugène Joseph	chef Binguila	678637695	
30	NBENGUE Essomba Pocus	Notable Binguila	655-55-92-33	



Essomba Nanga  
Nkol-Ngok 

NDZIÉ Etoundi Lucien Nkong Binguela

Melenga Inana Caliste



SM-DWOMA Jean Martin  
Chef d'ouvrage



121



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: NGOUMOU

LOCALITE: NGOUMOU

L'an deux mille vingt un, le neufième jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la sous-préfecture de NGOUMOU

La rencontre était présidée par :

Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- Arrivée et installation des invités;
- Accueil de Monsieur le sous-préfet de NGOUMOU;
- Exécution de l'hymne national
- Mot d'ouverture de la réunion par M. le sous-préfet;
- Présentation du cadre juridique et institutionnel
- Présentation du projet;
- Présentation des impacts potentiels et mesures
- Echanges réalisés par M. le sous-préfet;
- Mot de clôture de la réunion par M. le sous-préfet;
- Photo de famille et signature du procès-verbal.

**QUESTIONS POSEES**

- 1) OLANGUENA Ndongo: Comment sera assurée la sécurité des personnes lors des travaux et après les travaux?
- 2) ABEGA Martin: Quelles sont les mesures de sécurisation prévues au niveau des passages supérieurs?
- 3) MBARGA Valentin: le devenir des zones fermées?
- 4) Notable SAMBA: Mesures prises pour pallier aux problèmes des rivières abandonnées et poura des maladies?
- 5) MESSI Claude: Dispositions prises pour ne pas arrêter le trafic?
- 6) BEBEGA: Quand doit-il du futures impayés des employés retraités?

**REPONSES APORTEES**

- 1) Tout un dispositif de sécurité sera mis en œuvre avec notamment le balisage de la zone du travail
- 2) les dispositifs de sécurité seront installés au ni-

- Veau des passages à niveau et la qualité de l'intégration des ouvrages au niveau des passages à niveau
- 3) Seul l'état a à travers le MINT de fermer ou d'ouvrir une gare
- 4) la protection des cours d'eau au Cameroun est encadré par des textes.
- 5) la voie est unique: la circulation et les travaux seront arrêtés à des périodes bien précises.
- 6) Une nouvelle démarche est entreprise, il est recommandé aux co-employés d'avoir chacun un compte bancaire

### PERCEPTION DU PROJET

- Bon projet, projet de développement qui va améliorer le niveau de service, assurer la sécurité des biens et des personnes et qui va booster le développement économique.
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- 1) Risques liés à l'utilisation du bois de passage, traité à base des substances cancérigènes;
- 2) Crainte d'accident au niveau des passages à niveau ou passage supérieur;
- 3) Risques liés à la santé des populations
- 4) les retombées du projet
- 5) L'entretien de la ligne ferroviaire;
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

- Améliorer la qualité des infrastructures au niveau des
- zones à niveau afin de réduire diverses risques et impli-
- quer le chef des villages dans tout le processus de
- ce projet ;
- 2) Construction des cases à palatte au niveau
- des chefferies (dokaques)
- 3) l'enlèvement des <sup>traverses</sup> passages en bois sera
- fait sous la supervision du DINETED.

**CONCLUSION**

• Au terme des échanges participatifs et cons-

• tructifs, les populations du village d'Ikoua leur

• motivation adhérent favorablement au projet de

• réhabilitation de la ligne ferroviaire Annaba-Frank

• et recommandent par conséquent la prise en

• compte de leur droit et intérêt lors de l'imi-

• tation de l'œuvre du projet.

Commencée à 11h00, la séance a pris fin à 13h17 minutes

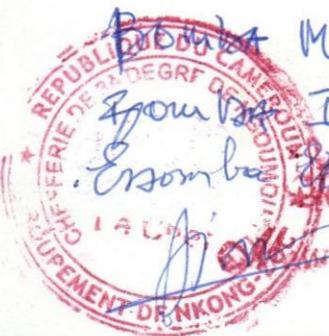
Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

Chief -  
Touba Nicolas

Bedim 09/02/2021  
Bedim N'NAMBI Jean  
At. Rep. Enira Roubal  
CHAURAL  
7



Esomba MICHAEL  
IGNACE  
Esomba Marie-Christophe  
Pr. Claude

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

N. Goumou

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	TAPGA Albert	S/Prefet N. GOUMOU	677462557	
02	MBECK Esther	CB.M / Minepda	69380702	
03	BEDIM NYAMBI Jean D.	Am. Dep. Envid. CANAL	694483228	
04	MOAMICA Xavh	CAMRAIL	696947807	
05	Essomba Etouadi Christophe	Chef de village	679460088	
06	S.M. MBAROU Valentin	chef / NKOLEY	699234324	
07	S.M. ETOUNDI Alphonse	chef de village	699349667	
08	Mabenga Nicolas	chef de village	651414305	
09	Fou da Nicolas	chef de village N. Goumou		
10	S.M. OMGBA ESSONBA Ferdinand	chef N. Goumou	691958098	
11	S.M. MESSI PIERRE CLAUDE	CHEF N. GOUMOU - Ville	696297280	
12	Omnia Jean Pierre	Notable	678185551	
13	Essomba Bernard	1 <sup>er</sup> Notable	658333751	
14	SAMBA SAMBA Sylvester	chef de village	674326200	
15	ABEGA MBALA Norbert	1 <sup>er</sup> NOTABLE	694311058	
16	ETOUNDI EMBOLO Eric	1 <sup>er</sup> Notable	697656709	
17	OLANGENA NDONGO	- II -	670.65.87.28	
18	BOUNOUNGOU Leon	- II -	698980325	
19	Atanga Patrice	Envoye / Notable	699197087	
20	BATTOM Marie	chef feu	674937171	
21	BOMBA IGNACE	chef de village	6711271848	
22	Bomba Michel	chef de village	699887786	
23	Mme Belinger Therese	chef de village	696955087	
24	Loumngam Nhamum Ibrahim	chef BAAJP <sup>50m</sup> prefecture	691064523	
25	ABEGA Martin Lesire	Notable - Centre	694846734	
26	PAULA	CHEF	24316777	
27	DONGMO Etienne	GEST	699057915	
28	ABOBO NOAH CRISTIAN	GEST	691573470	
29	ADAMA Jessu Asu	G. Binet G. B. S.	69174222	



ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DE  
LA LIGNE FERROVIAIRE ENTRE DOUALA ET YAOUNDE

Objet : Réunion de sensibilisation, d'information des populations

Quartier : EFoulon

L'an deux mille vingt un, le huitième jour du mois de février s'est tenue une consultation  
du public à la salle de délibération de la Mairie d'Efoulon

La rencontre était présidée par Monsieur Meke Davis, représentant le sous-  
préfet

Etaient présents (voir la liste de présence)

• Points discutés

- Présentation du cadre juridique et institutionnel
- présentation du projet
- présentation des activités, impacts potentiels et
- des mesures de compensation et/ou de mitigation
- des différents impacts.

• Questions posées

- 1) Onambélé Philip, chef - AHALA II.
- Quelle est la longueur du tronçon à Yaoundé?
- Sommes nous en droit d'attendre des recrutements  
des locaux?
- Quelles sont les précisions du cahier de charges ?
- 3) Owona Jean Malinche DANKA II.
- Quelle est la durée des études ? des travaux ? emprise  
des travaux ?
- 4) Oyama Simon, chef de bloc EtoA. carrière.
- Y'aura-t-il des dédommagements pour le projet carrière ?

• Réponses apportées

- 1) cabinet BESI. la longueur du segment de Yaoundé  
de Yaoundé II est peut pas être donnée  
avec exactitude en l'état actuel.
- ~~Onambélé~~
- les besoins de recrutement seront véhiculés  
à travers les chefs des villages concernés
- le cahier de charges reprend les impacts  
identifiés, les mesures atténuantes.

### 3- REPONSES APORTEES

- le cahier de cahier est consultable chez le délégué départemental du MINERAP du Mfoundi. Il y a un comité de suivi dudit cahier. En cas de non respect dudit cahier, il faut saisir le préfet.
- - le tracé du projet ne va pas changer.
- \* CAMRAIL: L'emprise est de 35 mètres de part et d'autre. L'emprise des travaux n'est pas de 35 mètres, mais de 10 mètres de part et d'autre.
- \* suite des études: CAMRAIL: nous sommes dans une phase d'APS couplée par les études après les APS, qui vont conduire à la phase de travaux.
- \* CAMRAIL, on est entraîné d'identifier les carrières qui on pourra exploiter dans le cadre de ce projet.

### 4- PERCEPTION DU PROJET

- Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est un projet de développement qui vise la modernisation et la compétitivité du secteur des transports en général et du transport ferroviaire en particulier au Cameroun. Il vise la rénovation des installations du chemin de fer entre Douala et Yaoundé sur 238 km environ.

### 5- PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- L'emprise du projet qui est de 35 mètres de part et d'autre.
- la délimitation du couloir des travaux
- le linéaire actuel du projet
- prise en compte des droits et intérêts des populations riveraines dans le cahier de charges, la question de paiement des indemnisation et le recasement des personnes déplacées.

- identification des carrières qu'on pourra exploiter dans le cadre de ce projet,
- mise à pied d'un inter city et respect des horaires de départ.

#### 6- SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- paiement des indemnités de tous les pertes des biens mobiliers et immobiliers liées à la mise en œuvre du projet,
- recasement de toutes les personnes qui sont déplacées par les travaux du projet.
- implication des populations riveraines lors de la phase des travaux des travaux
- respect des clauses du cahier de charge
- prise en compte de l'arrondissement de Youndé qui est touché à travers le village Mboigon, sécurisation de l'emprise de la ligne ferroviaire, paiement effectif des indemnités, recasement de tous les personnes déguerpis par le projet,

#### 7- CONCLUSION

- Au terme des échanges constructifs et participatifs les populations riveraines à travers leur notabilité adhèrent favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé et recommandent la prise en compte de leurs droits et intérêts et leur implication lors de la mise en œuvre du projet et la mise en place des mesures d'accompagnement notamment avec une dotation de 15 000 000 pour la réalisation des

- services sociaux de base par
- village concerné par le projet après
- concertation.

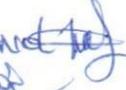
Commencée à 11h 15mn, la séance a pris fin à 13h 00mn.

Ont signé:

Le Représentant des populations

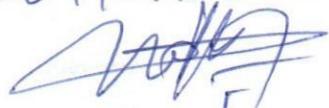
Le Promoteur

  
S. M. Philippe Onombele

DZALI DIKAPA   
EGOUME DABOUCHE   
BEBIM NYAMBI 

  
DROVA LEON

  
Ateuengue Joseph  
Jean Jacques Kana Kana  
SM HDBOUB MUOMO Jean Pierre

  
Xala Moampea

SM Assiangy   
Alphonse

S.M.   
ADJON Michel

S.M.   
Ebengie Atangana B.H

S.M.   
fouda THOMAS APPOLINAIRE



REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

EFOULAN 08/02/2021

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	MEKE DAVID	Rep sous-Profet	699071791	[Signature]
02	NGAH PRESLY BONGNIO	Delegue MINETDES	677228824	[Signature]
03	Mme ASHU EPOSI	Secrétaire General	677777779	[Signature]
04	DZALI DIKAPA Aimyl P.	RES / CAMRAH	697913717	[Signature]
05	ASSIGA Marcel Michel	CSHAE (Mairie)	677737870	[Signature]
06	DILOU PiE Claude	CAB / CAY III	697340679	[Signature]
07	S.M. Ebengue Atangana B.H	Secrétaire Nyonon 5° degré	678-73.10.61	[Signature]
08	SM. Atangana Ndi D.	chef de Bloc Efoulan	696011702	[Signature]
09	Atangana Jean	Chef de Bloc Nyonon	699346876	[Signature]
10	Amboim Ligne Catherine	representant etat	699499208	[Signature]
11	TSOUNGUI SERGE	NOTABLE NSAMI	699823584	[Signature]
12	Thierry ZAMBO	Celcom CAY 3	6056687968	[Signature]
13	MBOZO CADILLE G.	Envil GRET	690655929	[Signature]
14	TCHUISSEU Jean	chef de Bloc Nyonon	677552706	[Signature]
15	Melibu Nathie	chef. de Bloc.	675351551	[Signature]
16	ATANGANA MOUNGO J.	chef. Bloc IV ANKAR	696146403	[Signature]
17	ANGOUA Patrice Roger	chef de bloc ANKAR II	696146608	[Signature]
18	DYOMO SIMON	chef de bloc N°4 EFOA	694791202	[Signature]
19	S.M. PRUPPE Ommole	chef 3° degré	699597483	[Signature]
20	SM. DIWONA LEON MAURICE	CHIEF 3° DEGRÉ	DAKAR I 675141831	[Signature]
21	SM. Atemougue Joseph	chef 3° degré	DAKAR II 677895404	[Signature]
22	SM. Yama Kama Roger	chef 3° degré EFOA	691094454	[Signature]
23	SM NDEGUE MUMMO Jean Pierre	chef 3° degré NSAM	694480264	[Signature]
24	MOAMPEA XAVIER	Charge HSE/CAMRAH	696947807	[Signature]
25	DJOUA FEUDJIO J.B	Sociologue / GEST	694672304	[Signature]
26	MBOURON Alma Dominique	NOTABLE	670-16-00-31	[Signature]
27	ABODO NOAH CRISTIAN	Enviro nementaliste	691573470	[Signature]
28	LAMNA MBOUDKE Louis	stagiaire	655992376	[Signature]
29	BEDIM NYAMBI Jean D.	Dep. CAMRAH	690083229	[Signature]
30	EGOUTE DA MOUNGOL	RVBG - Conseil	691005549	[Signature]



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: MAKAKI

LOCALITE: MOM

L'an deux mille vingt un, le neufième jour du mois de février s'est tenue une consultation du

Public à l'esplanade de la gare de MOM

La rencontre était présidée par: Le chef de Ngombas I, sa Majesté

Etaient présents (voir liste de présence en annexe) OU M Severin Alex, représentant le sous-préfet de MAKAKI-

**POINTS DISCUTES**

- Présentation du cadre juridique et institutionnel
- présentation du projet par le promoteur
- présentation des activités, impacts potentiels et des mesures de compensation et/ou de bonification, présentation des risques divers liés à la mise en œuvre du projet, d'emprise du projet,
- .....
- .....

**QUESTIONS POSEES**

- 1) M/Sing Tonye, rep. chef MOM I  
Quels sont les avantages du projet? un document mettant en exergue les atouts du projet
- 2) Mauguelé DANIEL JULE, Gendarme riverain  
les avantages promis par Camrail ne sont pas réalisés, il faut commencer par la régification avant d'évoquer CAMRAIL.
- 3) M/Banza Diéouanié, capitaine Il demande la réhabilitation de la Gare de MOM.
- 4) Mme Niyem. L'emprise du projet semble très exorbitante, la durée des travaux?

**REponses APORTEES**

- C'est: L'étude vise la conception du projet sous
- soumis à l'état de collecte des informations.
- la réunion est une étape indispensable du projet, visant à la présentation

- CAMRAIL: La réhabilitation de la gare de MOUT est en cours. Pour le recouvrement de la main d'œuvre locale, priorité sera accordée aux riverains.
- - CAMRAIL: L'emprise de 35 m est une exigence légale qui sécurise la ligne ferroviaire.
- - Pendant les travaux il y aura interruption du trafic ferroviaire.

#### PERCEPTION DU PROJET

- Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Bouala et Yaoundé est un projet de développement qui vise la modernisation du secteur de transport ferroviaire au Cameroun.
- Il consiste au remplacement des installations actuelles par des installations nouvelles: remplacement des rails déjà très vétustes. Il est <sup>vise</sup> amélioratif du trafic ferroviaire au Cameroun, partant l'amélioration de l'activité économique par voie ferroviaire.

#### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- non prise en compte des droits et intérêts des populations riveraines.
- - L'emprise du projet
- - l'emprise du projet qui semble être exorbitante.
- risque d'interrompre les voyages des personnes et des biens pendant les travaux
- - interdiction stricte d'utiliser comme bois de chauffe les traverses bois des rails très cancérogènes.

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- paiement des indemnités liées aux pertes des biens, cultures et terrains
- un plan de suivi de gestion environnementale et sociale
- implication des populations riveraines lors de la mise en œuvre du projet,
- réhabilitation de la gare de M.M.
- priorité du recrutement de la main d'œuvre locale.
- modification du Plan de transport pendant les travaux, aménagement des aires de jeu pour la jeunesse.

CONCLUSION

- Au terme des échanges constructifs et participatifs les populations des villages riverains à travers leurs notabilités ont été favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire. Elles recommandent en conséquence, la prise en compte de leurs droits et intérêts lors de la mise en œuvre du projet.

Commencée à 15h, la séance a pris fin à 16h 30.

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

*[Signature]*  
 SRY. OUM Severis Alex  
~~Py Njombas I~~

*[Signature]* 09/02/2021  
 BEBIM NYAMBI Jean  
 As. Dir. Environ. Social

NSING TONYE Guikamey  
 Chef village Ndzizi  
 TONYE SATUEL  
 Ntaye Mikoadfon



MON

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	SH OUM Séverin Alex	Rep. S/P. chef	NGAMBOSSE	690601183
02	BESIM NYAMBI Jean	CADRAZ	694483229	
03	<del>BAN GU</del>	GEST	242147892	
04	MOAMPEA Xavier	CADRAIL	696967807	
05	NDONGO Foe	chef de poste	694339171	
06	M Bayiha Di Grand David	Hennisien	690909503	
07	MATONGO Dieudonné	R. chef de Ng.	699663756	
08	BATOUM Emmanuel	CAPITA	696999140	
09	NSING Tonye	R. chef v. MOHI	696699002	
10	Bayiha S. Roger	chauffeur	658558086	
11	GROCK celine Sandrine	Commerçante	697323380	
12	Lissom Anne	Commerçante	656376838	
13	NGUENE Paul	agriculteur		
14	Maa Martin Clivaz	Enseignant	696516407	
15	ABODO NOAH CRISTIAN	GEST	691573470	
16	NOUHOU DAMA ZOUYANE H.	GEST	696648501	
17	LAMNA MBOUWKE Louis	STAGIAIRE	655992376	
18	DJIMPON ULRICH	GEST (stagiaire)	654226040	
19	WASSOUO DJI RAOUF		695108917	
20	ADAMA Jean Marie		69172222	
21	EBOUTA Dyma Serge C.		658950158	
22	BEKONO ATANGANA E.	Rep. DD/MINEPDED	675464805	
23	ARTIASCUE W	GEST	696557635	
24	BUT AGNES	Menagere		
25	NGO Mahop	Menagere	6966484203	
26	MBANGA Dieudonné	capita/chauffeur	696875840	
27	UGO UN SOUZANNE E	Recherche stéro	694687795	
28	NGOMPAI Louise	member		
29	Mme N'Banga Berthe	M. B. Menagere	69963636	



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: MAKONDO  
LOCALITE: MAKONDO

L'an deux mille vingt un, le quinzième jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la gare de MAKONDO  
La rencontre était présidée par: P. le Sous-prefet de MAKONDO  
Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- Accueil et installation des invités;
- Arrivée de P. le sous-prefet;
- Exécution de l'hymne national;
- Mot d'ouverture de P. le sous-prefet;
- Présentation du cadre juridique d'institutionnel
- Présentation du projet;
- Présentation des études, impact et mesures;
- Echanges;
- Mot de clôture de P. le sous-prefet;
- Photo de famille et signature du procès-verbal.

**QUESTIONS POSEES**

- 1) DEUXIEME Quelles sont les mesures prises par l'Etat contre le maldia? (SR, AS, ...)
- 2) Comment contourner ou résoudre le problème des buses branchées?
- 3) Quelles sont les prochaines mesures à qui s'adresser pour le recrutement de la main d'œuvre?
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

**REPONSES APORTEES**

- 1) Nous appelons à la responsabilité commune et collective. Les campagnes de sensibilisation sont initiées à cet effet.
- 2) Remplacer les buses de débouché celles branchées et créer des bus pour permettre à l'eau de circuler librement.

### PERCEPTION DU PROJET

Projet de développement, qui vise la modernisation de la ligne ferroviaire Douba-Kandi. Il consiste à remplacer les infrastructures devenues vétustes par des infrastructures nouvelles. Le projet vise à améliorer le trafic ferroviaire au Cameroun et surtout de l'électrifier économiquement.

### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- Polifélicité des maladies (IS, MS, ...);
- le recrutement de la main d'œuvre;
- la disponibilité dans le recrutement de la main d'œuvre;
- les impacts du projet;
- le début et la fin de la mise en œuvre du projet;
- les retards du projet.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

- Impliquer la population dans la mise en œuvre du projet
- Recrutement de la main d'œuvre locale
- Impliquer les organisations et associations locales de la protection de l'environnement.
- Au niveau des gares prévoir un passage en hauteur pour éviter les accidents;
- Appuyer <sup>et garantir</sup> le recrutement de la main d'œuvre locale;

**CONCLUSION**

Au terme de échanges participatif et constructif, la population des villages rattachés au projet adhèrent favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire. Elles recommandent en conséquence, la prise en compte de leur droit et intérêt lors de la mise en œuvre du projet.

Commencée à 11h45, la séance a pris fin à 13h20

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

Ngazara  
Nolale M. I.  
*[Signature]*

*[Signature]*  
Lujom J  
Joseph  
Chef M. I.

And Mathias  
Chef village Mandjab  
*[Signature]*  
EBUCIER  
MARTIN

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

MAKONDO

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	SONE CLEMENT NGOE	S/P NGWEI	691448922	
02	MOUKINE LEONCE	CB MAKONDO	657619210	
03	FAH Jacob	DD / MINERPEDES	691663071	
04	ESSOUYU Oyono Serge C.	GEST	658950158	
05	Raul EPOVNER	Not. MAKONDO 2 Représentant chef	635929120	
06	TJOMB Joseph	Notable MAKONDO II	696996582	
07	TONYE PIERRE	NOTABLE MAKONDO	697061922	
08	EPOVNER MARTIN	Notable 2° degré	699350880	
09	KEKY Paulin	Fdt comité de quartier	698846812	
10	Bikoi Jean Bino	Sec comité qu.	693905327	
11	ESONG-	Mercant	693021403	
15	Mme Bikim	Notable	699187701	
16	Mme Lijo	Arma	-	
17	Biyiha Josephine	membre M. II	697023629	
18	Ngo Biyiha Esther	Membre M. II	-	
19	Gombi'Jonas	Membre M. II	-	
20	Ngo Rang Rineille	Notable M. II	656650477	
21	MPECK Marie Flore	Notable M. II	697338050	
22	Tyega Joseph	Notable MAKONDO	698514213	
23	Gond Mathias	Chef village	691545213	
24	Kingom Joseph Ysere	Représentant du chef MAKONDO I	696305715	
25	NTAMACK Aline Laurent	Sec. com. quartier	696726582	
26	BIYIHA DAVID ALBERT	cultivateur	697655213	
27	MANG Paul Alain	cultivateur	691073211	
28	BERKONDI SPAN F	Cultivateur	694.32.1318	
29	AYELLA Blaine	coiffeur	694466000	
30	ISSOUNG-A. OMIAM Pasques	coiffeur	698462450	
31	NGO DIKOUUM CHARLOTTE	TRANSFORMANCE	698334267	
32	EKOUMBA Jean Paul	cham. fleur	652568783	
33	MANG Alexandre Aline	Participant	690719914	



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: EDEA 2<sup>e</sup>

LOCALITE: EDEA 2<sup>e</sup>

L'an deux mille vingt un, le 16<sup>ème</sup> jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la salle de conférences de la sous-préfecture d'  
La rencontre était présidée par Monsieur le sous-préfet d'EDEA 2<sup>e</sup>, Monsieur  
Etaient présents (voir liste de présence en annexe) Pondou Achille  
Emile

**POINTS DISCUTES**

- Présentation du cadre juridique et institutionnel
- Présentation du Projet
- Présentation des activités, impacts et des mesures de compensation et leur de soufifications
- Echanges modérés par Monsieur le sous-préfet
- .....
- .....

**QUESTIONS POSEES**

- SM. Malanda Claude, chef Malimba 2 nous souhaitons être impliqués dans la mise en œuvre du projet et le recrutement de la main d'œuvre locale.
- NDJ@ EBOUE Emmanuel, chef Malimba Urbain
- -Va-t-on renouveler une seule voie ferrée?
- -S'agit-il de renouvellement de deux voies ferrées pour lequel nous avons eu une réunion?
- sa majesté Edimo, chef Malimba I
- -Securisation des passages à niveau et de la voie ferrée

**REPONSES APPORTEES**

- CAMPOLI; le projet en cours vise la réhabilitation de la ligne ferroviaire actuelle et dont les financements sont en cours de recherche. L'emprise du projet est de 35 m de part et d'autre et dont les biens s'y trouvant seront recensés.

il y a d'autres projet ferroviaires qui sont en cours au Cameroun et les études y relatives sont pendantes.

- les mesures de securisation seront prises lors de l'exécution du projet. Par CAMRAIL

### PERCEPTION DU PROJET

Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est un projet de développement qui vise plusieurs objectifs notamment: la rehabilitation de la voie ferrée sur 238 km environ - L'amélioration du trafic ferroviaire au Cameroun, la rehabilitation de tous les ouvrages d'art y afférents,

### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

reduction des accidents ferroviaires dans les localités de Malimbo 1 et 2.

respect de l'emprise ferroviaire mise à disposition des <sup>autorités</sup> <sup>des</sup> <sup>services</sup> <sup>environnementals</sup> des informations <sup>environnementals</sup> liés au projet.

- maîtrise de tous les impacts du projet.  
- risque de perte des biens, cultures et terrains des populations riveraines  
pollutions diverses du projet  
- perturbation du trafic ferroviaire lors du travail du projet.

- recrutement de la main d'œuvre locale -  
renouvellement de deux voies  
perturbation de la circulation pendant les travaux

- dangerosité des bois traverses qui seront remplacés par le béton

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- mise en place des mécanismes de gestion des impacts négatifs liés à la mise en œuvre du projet
- ~~paiement des indemnités liées aux défrichements~~
- mise en place d'une plateforme pour la gestion éventuelle des risques potentiels
- mise en place d'un système de régulation du trafic
- sécurisation de l'emprise ferroviaire
- priorité dans le recrutement de la main d'œuvre locale, ~~représentative~~, de tous les acts, lors du recrutement des biens
- agrandissement de la voie ferrée en deux voies électrifiées
- aménagement des voies de supérieur passage supérieur
- élèvement immédiat des mois traverses après travaux

CONCLUSION

Au terme des échanges participatifs et constructifs, les populations riveraines à travers leur notabilité adhèrent favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé et suggèrent leur implication effective dans le projet

Commencée à 11h, la séance a pris fin à 13h

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

SM EDIMO ADOLPHE LEVI  
Edrall.

DZALI OKAPA A.P. 

S.M. MATANDA Claude

~~POÏE~~  
NDJO EBOUE  
MOUNE EMMANUELE 

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

EDBA 2<sup>e</sup>

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	MPANDE ACHILE	SOUS-PREFET	69979955	
02	FAH Jacob	DDERDED/SN	59966307	
03	ESSOMBA Christiane	DD TRANSPORT	699601439	
04	DZALI DIKAPA Aimyl P.	RES/CAMRAIL	699912717	
05	NDANIGA PIERRE	Commandant Brigade	696825155	
06	S.M. MATANDA CLAUDE	chef Village Malimbi II	65535952	
07	S.M. EDIMO ADELPHÉ LEVI	chef Village Malimbi I	697504536	
08	NDJO EBOWÉ Emmanuel	chef Malimbi Woin	699555950	
09	MOWNE EMMANUEL	CHEF	696011306	
10	DIKI Pierre	Notable	696552615	
11	RILJA NDOMBERNARD	-/-	657354056	
12	Nyemse Jean	Notable	656086573	
13	EGOURTE DA Mouloud	RVBG-Camrail	691005918	
14	BEDIM NTAMBI Jean D	CAMRAIL/ADRES	699683229	
15	Emangue T. Stephanie	CBRAF/Edéa II	693527213	
16	ABOUDE Ernest	GEST	69561636	
17	ABDOO NDAH CRISTIAN		691573470	
18	EBOUTOU Dyma Serge C	GEST	658950158	
19	AKONO EBA A.	AD/Sous-préfet	699787346	
20	MOMASSO UBALI	COM. SEC PUB	69952472	
21	GAMSEN ELVIS	Librer.	6967488347	
22	DONGMO Etienne	GEST	699057915	
23	WASSOOU DILI RAOUL	GEST	695108817	
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: Eseka

LOCALITE: Eseka

L'an deux mille vingt un, le 17<sup>ème</sup> jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la Base communautaire d'Eseka  
La rencontre était présidée par le sous-préfet d'Eseka, Monsieur MOMO SOFFACK Guy Bertrand  
Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- - Présentation du cadre juridique et institutionnel
- - Présentation du Projet
- - présentation des activités, impacts potentiels et des mesures de compensation et/ou de bonification
- - échanges modérés par Monsieur le sous-préfet

**QUESTIONS POSEES**

- 1) S.M. LOCKA Emmanuel Eyock DJOB Henri, chef Nyock  
la mobilité des Personnes et des biens quelles sont les modalités? Quelle est la durée du projet? y-aura-t-il la circulation ferroviaire? Si oui - il s'agit-il uniquement d'un rail?  
lors des travaux?
- 2) S.M. ABOMBOCK, MP de la Communauté togpoo  
nos doléances seront-elles prises en compte notamment les indemnisations liées à la construction de la ligne ferroviaire?

**REPONSES APORTEES**

- Commissaire en l'état actuel, on ne peut pas donner avec exactitude la durée des travaux, nous sommes encore à la phase des études. L'emprise de la ligne ferroviaire est de 35 mètres de part et d'autre.

- Il s'agit de la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé.
- Sous-prefet; Il recommande de saisir l'autorité administrative relativement aux indemnités.
- CAMPAIL: un plan de transport ferroviaire sera mis en place lors des travaux
- sensibilisation optimale des populations riveraines

#### PERCEPTION DU PROJET

- le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est un projet de développement, qui vise les objectifs suivants:
  - la réhabilitation de la voie ferrée sur 238 km environ
  - le remplacement des rails existants très vétustes et des traverses
  - amélioration du trafic ferroviaire
  - la réalisation des ouvrages d'œuvre
  - amélioration du système de communication entre les différentes gares.

#### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- sécurisation des passages à niveau
- gestion des pollutions diverses du projet
- risque de pertes de biens, cultures et terrains
- vibrations diverses liées au trafic ferroviaire
- risques de conflits divers
- perturbation du trafic ferroviaire
- interdiction d'utiliser les traverses bois qui seront remplacées par les traverses en béton
- perturbation de la mobilité des personnes et des biens
- paiement des indemnités liées aux différentes pertes de biens:
- emploi de la main d'œuvre locale.

- construction des escaliers sur tout le trajet des rails notamment à ~~Long~~ ~~Dikoum~~ ~~Wendjock~~
- gestion des passages à niveau
- prise en charge des maladies essentielles lors des travaux

### SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- mise en place des mécanismes de gestion des diverses pollutions,
- mise en place d'un plan de circulation ferroviaire
- intensification des campagnes de sensibilisation,
- enlèvement immédiat des traverses hors par une entreprise spécialisée
- effectivité du paiement des indemnités
- priorité de recrutement de la main d'œuvre locale à compétences égales
- sensibilisation des populations lors des travaux ainsi que les horaires de passage de train,
- construction des passages ~~intercommunitaires~~ <sup>intercommunitaires</sup> pour faciliter la circulation dans certaines localités

### CONCLUSION

- Au terme des échanges participatifs et constructifs, les populations riveraines à travers leurs notabilités adhèrent favorablement au projet et recommandent la prise en compte de leurs doléances notamment le paiement effectif des indemnités et leur implication dans l'entretien

Commencée à 16 h de la voie Fehel, la séance a pris fin à 17h 30.

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

SM NAIRIKI BIKOI

SM LIMA FRANK

SM Mbelel Mbelel Pierre  
Bassom Laurent

SM Eyouek Yves

SM Biyong Antoine

DEALI DIKAPA A. P.

BEDIAN NYIMBI

EGOUTIC DA MOUGNOL

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

ESEKA

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	MOMO SOFFACK GUY B.	Sous-Préfet	699 99875	
02	BILONG NGUENBE Thomas	chef. AOST-1211	65597684	
03	BEKONO ATANGANA E.	Rep DD/MINEPED	675464805	
04	DZALI DIKAPA Aimyl Prosper	BES/CAMRAIL	697913717	
05	NDJEPES NDJEPES CHARLY	AG SP	69128006	
06	EGOUPE DA MOUGNOL	RVBG - Camrail	69100518	
07	BEBIM NYAMBI Jean	ADAMS - CAMRAIL	694683259	
08	ADJ BANGA Joseph	GEST	694557880	
09	LIMA FRANK FREDERIC	chef Pombe	678055845	
10	Ngidjoe Joseph	Notable	68001986	
11	Tenlep Makou Mathieu	Pombe/Notable	697567529	
12	MAJEMI MATHIAS	chef log-Bikong	655585975	
13	MINKA JOSEPH	Notable log-Bikong	677817170	
14	Prihim Apollinaire	Notable Conseiller Municipal	696642067	
15	LOCK Emmanuel c.	chef de Village Souche	696863840	
16	NGUENE J. MARIE	Notable Souche	697878251	
17	NYOBE JOB HENRI	chef de NJOCK	693798834	
18	NGUE PIERRE	Notable Souche	693013721	
19	BITJOCKA ETOUA SOROU	chef Bonbetti	668214985	
20	NDJIKI BIKO GASTRO	chef soug-Bikou	697838197	
21	BAONGA Virginie	Notable soug-Bikou	695646974	
22	BIKOI ERNESTINE	Notable soug-Bikou	699433470	
23	WED. MAÏS DAVASSO	chef d'ac d'ac	69975826	
24	NBEA NDJOCK Guillaume	Notable nginji	670329465	
25	GWET Noëse	Notable NGIN	699824069	
26	NDJEANTI AUGUSTIN	Rep. chef MALLA	675027344	
27	S.M. BA LEBEL Roger	chef. Lycée	693096021	
28	BASSOM Laurent	Représentant chef	677669053	
29	NTOMB NGIANDE Théo	Notable Njou	690063130	
30	BEA Marcel	Notable	653003140	



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: DIBAMBA

LOCALITE: DIBAMBA LOGBANTECK

L'an deux mille vingt un, le dis et septieme jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à Sous-préfecture de Logbanteck

La rencontre était présidée par Mme B. représentante du sous-prefet

Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- Accueil et installation des invités;
- Arrivée de M. le sous-prefet;
- Explication de l'Hygiène Nationale;
- Mot d'ouverture de M. le sous-prefet;
- Présentation du cadre juridique et institutionnel;
- Présentation du projet;
- Présentation des activités, impacts et mesures;
- Echanges réalisés par M. le sous-prefet;
- Mot de clôture de M. le sous-prefet;
- Photo de famille et signature du procès-verbal

**QUESTIONS POSEES**

- 1) M. ASSI Hiel A-Cat qui un ETS soumise qu'on est il du projet d'allargement de la voie?
- 2) M. ASSI Salomon: Quel sera le devenir du traverser en bois?
- 3) M. ASSI S: la voie actuelle a-t-elle été gérée ou gardera les mêmes dimensions?
- 4) Eugénie le projet sera-t-il utile? (Mme le sous-prefet)
- .....
- .....
- .....
- .....

**REPONSES APORTEES**

- M. le sous-prefet a reçu mandat de résoudre le ETS du projet de renouvellement.
- Les traverses en bois seront récupéré puis gérés par des structures spécialisées qui les rendra non toxiques avant tout autres usages.

- 3) Il s'agit d'un projet de réhabilitation qui consiste à remplacer les infrastructures devenues vétustes en de nouvelles.
- 4) Projet porteur et de développement qui rendra fluide le trafic, réduire le temps de transport et réduire les accidents.

#### PERCEPTION DU PROJET

- Le projet de renouvellement de la voie ferrée ligne ferroviaire Douala - Yaoundé est un projet de développement. Il vise la modernisation du transport ferroviaire au Cameroun et va consister à remplacer les infrastructures actuelles en des nouvelles infrastructures.

#### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- - le déplacement de la voie ferrée;
- - les impacts du projet;
- - l'emprise du projet;
- - la destruction des bcs et des phytosanitaires

## SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Faire des <sup>composants de</sup> sensibilisations et d'information au <sup>travaux</sup> projet - cible les chefs des villages;
- Aménagement des points d'eau potables (forage);
- Nettoyer les dispositions de leurs projets les moyens nécessaires leur permettant de commencer véritablement le projet;
- Trinité des campagnes de sensibilisation;
- Ouverture d'une gare dans la localité
- Informer au préalable leurs projets avant le début du projet.

## CONCLUSION

- Au terme des échanges participatif et constructifs les populations des villages riverains au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire adhèrent favorablement au projet. Elles recommandent en conséquence ce qu'il importe en compte effectif de leurs droits et intérêts lors de la mise en œuvre du projet.

Commencée à 11h 45 la séance a pris fin à 13h 40

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

- MOTASSI Ithol Seraphin  
Chef de village de Kébéjéck

- MOTASSI Salomon  
Chef de village de KéPONGO

- NBOUM Jacques des chefs piki-Gare

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
1	EBEL BIPAN L.O.	ASP.		
2	FAH Jacob	DDEDDED / SN	69966371	
3	ESSOMBA NGILA	DD TRANSPORTS	699601439	
4	MEEGE JACQUELINE	MENAGERE	694728950	
5	BIGA JACQUES	NOTABLE Kgo	697833212	
6	LEP Felix FEVALOIS	sig Mo Pou Go	691610264	
7	JEBGA NOLIK	NOTABLE Kopongo	698422427	
8	MAKANDU Epre BAGWEN	Slc Kopongo	696307639	
9	MONASSO Maurice	Notable / Kopongon	688957473	
10	Sybrilla Sadio	environnement	694627894	
11	Njekakal Joseph Rene	Commercial	656510557	
12	NDJOUY JACQUES	Rep/chef	698676348	
13	Helio TANGA Sogoh	chef kmber	699596859	
14	TKEN GIBAN	Notable Kaba	699299483	
15	Mbeleg Ongla Pierre	Secrétaire du conseil	671807157	
16	MEKONCO ESSOMBA Luc	Conseiller Muna	68216906	
17	MOTASSI SALOMON	chef village Kopongo	699462150	
18	KADJO JOSEPH	chef village Nkondjick	699908271	
19	MOTASSI thol Scaphin Albert	chef village Kopongon	699327808	
20	MAKON BIEMOU	Personnel Sp	6935747	
21	BINDIGUI MENGUE	Personnel Sp	691932110	
22	NDJOUJA ILES	habitant local	693425527	
23	EKA BELLE Josette	Personnel SP.	691919300	
24	DON Gmo Etienne	GETI	699057915	
25	ADAMA Jean Marie	CRS	6972222	

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: EDEA 1<sup>er</sup>

LOCALITE: EDEA 1<sup>er</sup>

L'an deux mille vingt un, le 15<sup>ème</sup> jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la salle de conférence de la sous-Préfecture de EDEA 1<sup>er</sup>  
La rencontre était présidée par le sous-préfet de EDEA 1<sup>er</sup>, Monsieur BEKOLA MINKADA  
Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- présentation du cadre juridique et institutionnel
- présentation du projet
- présentation des activités, impacts potentiels et des mesures de compensation et/ou de planification
- échanges modérés par le sous-préfet
- .....
- .....
- .....

**QUESTIONS POSEES**

- SM. <sup>Alexandre</sup> BEKOLA SAMUEL, chef Gare
- nous sollicitons avoir les documents liés au projet à quand le démarrage des travaux ?
- Quelles <sup>sont les</sup> mesures ~~peut~~ prises pour garantir le recrutement de la main d'œuvre locale ?
- SM. ~~Moutari~~ <sup>Gerome</sup> Gerome; chef Ebo-bele
- Quel est l'itinéraire du rail ? la ligne sera-t-elle devinée ?
- SM. ~~Moutari~~ <sup>Soubane</sup> Soubane, chef Ebo-bele
- est-ce que l'équipe ~~est~~ descendue <sup>et approuvé</sup> sur le terrain travaille pour le même projet ?

**REPONSES APORTEES**

- CAMRail: la documentation liée au projet vous sera transmise dans les meilleurs délais.
- .....
- .....

- en l'état actuel, nous sommes à la phase des Etudes, une fois terminée les travaux pourront commencer et les financements y relatifs sont en cours de recherches.
- le rail ne sera pas dévié on va juste remplacer les installations actuelles.
- l'équipe aperçue sur le terrain n'est pas la même avec la nôtre qui travaille pour la réhabilitation du rail

#### PERCEPTION DU PROJET

- Le projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé est un projet de développement qui vise la modernisation de la voie ferrée au Cameroun et partant l'amélioration du trafic ferroviaire. Il consiste au remplacement des installations actuelles vétustes par des nouvelles. Il vise également la réhabilitation du chemin de fer sur environ 238 km entre Douala et Yaoundé, ainsi que les ouvrages d'art y afférents.

#### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- réduction des risques d'accidents ferroviaires;
- pertes des biens, cultures et terrains liés à la mise en œuvre du projet;
- modalités de gestion des impacts négatifs du projet.
- interdiction formelle d'utiliser comme bois de chauffe les traverses bois qui seront remplacées par des bois nocifs à la santé humaine.
- respect de l'emprise de la ligne ferroviaire
- recrutement de la main d'œuvre locale
- l'emprise du projet est de 35 mètres de part et d'autre, mais l'emprise des travaux est de 10 mètres de part et d'autre.
- étroitesse de la ligne ferroviaire existante
- création d'un cadre de concertation locale
- réhabilitation des vieilles gares
- fissuration des murs de l'école primaire de MBOUE

- les projets sociaux, forrages, construction des salles de classe et équipement, surveillance navitaire à travers la construction des centres de contrôle, construction des cases communautaires.

### SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- respect scrupuleux des clauses du Cahier de charges prescrivant les mesures d'atténuation des impacts négatifs
- mise à pied d'un mécanisme de résolution des différents conflits
- priorité du recrutement de la main d'œuvre locale
- - agrandissement de la ligne ferroviaire
- - accompagnement des populations à travers la mise sur pied des projets sociaux,
- respect des mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet.
- implication des populations riveraines lors de la mise en œuvre du projet
- création d'une plate forme d'échanges
- renforcement du viaduc

### CONCLUSION

- Au terme des échanges participatifs et constructifs, les populations riveraines à travers leur notabilité adhèrent favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Bouala etOUNDIÉ et recommandent leur implication effective dans le projet et l'atténuation des impacts négatifs du projet

Commencée à 14h40, la séance a pris fin à 17h

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

SN UWEA Daniel

DZALE DIKAPA A.P.

EGOUME DA MOUGROU

SM. BIYEMBEL MATIG

SM MARSO J. + S. P. chef D + mare

BEDIM NYAMBI Jean

SN Moutaço Jerome

SANAGA

SN. SONGUE SONGUE APOS

SM. EDING BASTIG Nouvelle

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

EDEA I<sup>er</sup>

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	BEKOLA MINKADA	Adj. Sous-Préfet Eden 1 <sup>er</sup>	694591663	
02	FAA Jacob	DDEPDES/SM	699663071	
03	ESSOMBA christiane	DD.Transport	699601439	
04	DZALI IKAPA Aimyil Prosper	RES/CAMRAE	697913717	
05	S.M. FONG BATA M	Chef Grad Mbonge	699889181	
06	LISSELEX BATA JOSEPH	Notable	697135792	
07	S.M EBEL Alexandre	Chef Gare	699969628	
08	SMBIEMBEL MATIA Salome	Chef MBOUE	699886303	
09	S.M. MASSO JOSEPH	CHEF DS	698742662	
10	SONGUE SONGUE AROS	CHEF TRU BANGA	695231326	
11	SN. MOUTANGO Jerome	chef Elogale	698850314	
12	LWENI Daniel	chef osiombah	69271828	
13	BASAS fremwem	- bloc -	699448115	
14	SONGUE Lucien	Notable. BATONDE	693332484	
15	BAYHA BARWARD	NOTABLE DOMAINE BANWA	698350829	
16	HONG Luc	NOTABLE DOMAINE BANWA	696761910	
17	Stice Jeanvial	notable Téké	690053309	
18	MIBENE ALBERT II	NOTABLE ELOG BELE	694836959	
19	BANITH Simon	Notable Qte GAR	696098001	
20	BAYHA Felix	NOTABLE QTE BANWA	699759070	
21	ADJ BAREG JAMES G	GEST	696557485	
22	MAHOP THOMAS	chef de bloc	699496226	
23	GWET GWET, Adaniel	NOTABLE MBOUE	699729411	
24	EKAMLA Simeon	NOTABLE. BANWA	698240514	
25	NLEMBI M'EM	Agent de l'Etat	697258800	
26	MEM LASCAL	Notable Mbonge	691986682	
27	SM MIYILA PLACIDE	chef METOUNGA	694148262	
28	DONGMO Etienne	GEST	699057915	
29	ABOUBE Ernest	GEST	695614360	
30	BEDIM NYAMBI Jean	ARES/CAMRAE	694483229	
31	NGWE Germain	chef de bloc	696041675	



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: MAKAK  
LOCALITE: MAKAK

L'an deux mille vingt un, le dixième jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la gare de MAKAK  
La rencontre était présidée par le sous-prefet de MAKAK  
Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- Accueil et installation des invités;
- Arrivée de Monsieur le sous-prefet;
- Exécution de l'hymne national;
- Mot d'ouverture de Monsieur le sous-prefet;
- Présentation du cadre juridique et institutionnel;
- Présentation du projet;
- Présentation des impacts, des mesures et activités =
- Echanges modérés par le sous-prefet
- Mot de clôture de M. le sous-prefet
- Photo de famille et signature du procès-verbal.

**QUESTIONS POSEES**

- 1) Que faites-vous des traverses en bois? (M. Mandoug)
- 2) Quelle est l'emprise du projet en zone rurale et urbaine
- 3) Quelle sont les mesures d'atténuation prévues?
- 4) M. Philippe: Côtés par lesquels la traversée en béton seront remplacés par celles en bois?
- 5) Y a-t-il un danger ou un inconvénient le tracé de la ligne?

**REPONSES APPORTEES**

- 1) Les traverses seront récupérées puis schématisées vers les centres de stockage
- 2) L'emprise du projet est de 70m

- 3) Les mesures d'atténuation sont fonction des types d'impacts. Les mesures d'atténuation seront révisées si nécessaire et seront consignées dans le PETS
- 4) Les mutations tiennent compte des contraintes environnementales
- 5) Le tracé sera maintenu, il s'agit d'une réhabilitation

### PERCEPTION DU PROJET

Projet de développement qui vise la modernisation du secteur de transport ferroviaire au Cameroun. Il consiste à remplacer les infrastructures actuelles devenues vétustes par des installations nouvelles. Ce projet vise à améliorer les conditions de transports des biens et des personnes et booster l'économie nationale.

### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- les impacts du projet;
- la délimitation des emprises en zones urbaine et rurale;
- le tracé de la ligne ferroviaire;

## SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Mettre en place l'intercity
- Construction d'un laboratoire de analyse médicale par des éventuelles actions des tactiques du projet;
- Organiser des campagnes de sensibilisation des populations sur les risques du projet;

## CONCLUSION

Au terme des échanges constructifs et participatifs, les populations des villages d'arrondissement ont manifesté favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire dans le fond. Elles recommandent en conséquence que leurs droit et intérêt soit pris en compte lors de la mise en oeuvre du projet.

Commencée à 14h40, la séance a pris fin à 16h05.

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

Jacques Mpeck pouth  
chef de Nkongui.

~~Jacques Mpeck pouth~~  
YOGO Emmanuel  
représentant chef Kaya

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	NDONGO. NGONO. J.B	Adjoint. S/P	697577945	
02	BEKONO ATANGANA E.	Rep. D.D/MINEPDED	675464805	
03	ZOUATI KIRA OSCAR	COM-SPECIAL	67540250	
04	MINKOUROU Joël Marcellin	C.P. sec. Publig	655-97-77-62	
05	MOAMPEA Xmin	CAMRAIL	696947807	
06	Yogo Emmanuel	chef village Kaya	69520322	
07	NIKANA NSE Gilbert	Mbombo	697858515	
08	Ngui Ngui	notable	697185208	
09	Mpeak Pouth Jacob	chef Village Nkongui	682 08 12 60	
10	NDRO MANDENG Epe Muck Muck	Notable	697252677	
11	Nding Francis Emmanuel	Notable	694730824	
12	Eong Philippe	notable	698 5321 51	
13	Nouyena Emmanuel	S.G. chef Kaya	694216689	
14	NDJOCK Salomon	notable	65 7274349	
15	NOUHOUNDANA ZOUYANIE		696648502	
16	MELENG NATHAN CONSTANT	FACTEUR	699470921	
17	GUSTAVE MAPOTA	Chef de gare	694118000	
18	ZANGA OWONA	chef de section	690902259	
19	Adj. Baye Jean Lumine	GEST	69157695	
20	DJIMPOU ULRICH		654226040	
21	ADAMA Jean Pierre		691742212	
22	LAMNA MOHAMED LOUIS	stagiaire GEST	655992376	
23	DONGMO Etienne	GEST	699057915	
24	LIBOHO Simon YVES	chef d'at Nkongui	615659999	
25	NJIPGWATE LUC S	NOTABLE	690473790	
26	NGWENE IGNACE Hilain	NOTABLE KAYA	677434487	
27	EBOUTON Olympe Serge. C.	GEST	658950158	
28	ABODO NOKH CRISTIAN	GEST	691573470	
29	WASSOU DILI RAOUL	GESI	695108817	



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSULATTION PUBLIQUE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDE**

ARRONDISSEMENT: de MAKAK

LOCALITE: MINIKA

L'an deux mille vingt un, le dixième jour du mois de février s'est tenue une consultation du Public à la gare de MINIKA

La rencontre était présidée par: le chef du village MINIKA

Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

**POINTS DISCUTES**

- Accueil et installation des invités;
- Arrivée du représentant de P. le sous-préfet;
- Exécution de l'hymne national
- Acte d'ouverture du représentant de P. le sous-préfet;
- Présentation du cadre juridique et institutionnel;
- Présentation du projet
- Présentation des impacts, des activités du projet et mesures
- Echanges modérés par P. le sous-préfet;
- Acte de clôture de P. le sous-préfet
- Photo de famille et signature du procès-verbal

**QUESTIONS POSEES**

- 1) MINKEN Paul: A quand le démarrage effectif des travaux?  
Et quelle sera la situation des personnes qui seront affectés?  
Et certains qui seront détruits?
- 2) BAKAN J-P: Comment améliorer la modification du plan de transport expliquant le retard du trajet Douala-Yaoundé?
- 3) NGO Minika: Par rapport aux services, ils ont été remplacés par les bois traités à base de produits cancérogènes. Comment expliquer?
- 4) BONETIE A: Quelles sont les mesures prises pour la protection des populations?

**REponses APORTEES**

- A l'heure le moment aucune date n'est arrêtée, nous sommes encore au niveau des études.
- 2) Ce problème est réel, le renouvellement de la ligne

- permettre de résoudre nos problèmes et que seuls les biens situés dans la <sup>zone d'impact</sup> ~~zone d'impact~~ qui est de ~~700~~ <sup>1000</sup> m soient affectés.
- 3) Nous sommes dans une perspective de développement et nous cherchons les moyens les plus efficaces pour la sécurité de tous.
- 4) L'entretien (pickings) et stockage du sol.

### PERCEPTION DU PROJET

- Bon projet, projet de développement qui va améliorer la qualité des services et les conditions de déplacements des biens et des personnes et qui va booster la tissu économique du Cameroun.

### PREOCCUPATIONS ET CRAINTES

- - le démarrage effectif du projet;
- - la contribution des personnes impactées par le projet;
- - les impacts du projet;
- - les bénéfices du projet pour la population;
- - modification du plan de transport.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

- Construction d'un passage à niveau à 1 km de NINKA en allant vers Yaoundé (Bolesse)
- Construction de rails de garage
- Indemniser les personnes affectées
- Construction des navettes
- Impliquer les populations dans les travaux

**CONCLUSION**

- Au terme des échanges constructifs et participatifs, les populations riveraines à la ligne ferroviaire adhèrent favorablement au projet de renouvellement de la ligne ferroviaire. Elles recommandent en conséquence la prise en compte de leurs droit et intérêt dans la mise en œuvre du projet.

Commencée à 10h, la séance a pris fin à 12h00

Ont signé :

Le Représentant des populations

Le Promoteur

Sa Majesté  
Oyou II  
M. N. N. N.



10/02/2021.  
Kala Moampea

Tonjic Alphonse  
Representant  
chef de Libamba

REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE
01	S.M. Niyom II André-claude	Représentant S/P	693 55 58 70	
02	BEKONO ATANGANA E.	Rep. D/D/MINEPDES	675464805	
03	MOAMPEA Xanhu	CAMRAIL	691947807	
04	Bonje Alphonse	chef de Village	675807007	
05	MINKENG Paul Cimmare	NOTABLE	679407957	
06	AJABA Eric	Agent MIA	686604665	
07	Mboma Madeine	Ménagère	690906349	
08	Ngo Minka Augustine	Ménagère	693571815	
09	LIPEM Robert Gabriel	NOTABLE	676 017589	
10	NGOMANGUELLE Jeanne	Infirmière	656546538	
11	NGAN NGAN Joseph	Notable	677581542	
12	NJIP NJIP SEBASTIEN	NOTABLE	675220421	
13	ABODO NOAH CRISTIAN		691573470	
14	WASSOVO DILI RAoul		695108817	
15	ADAMA Jean Marie		681242211	
16	LAMNA MB. LOUIS		655992376	
17	NDUHOU DAMA Z. H		696648501	
18	Don Goro Etienne	GEST	699 0579 15	
19	ADJI BONGA JACQUES	GEST	696557935	
20	DJIMPON ULRICH	GEST (stagiaire)	654226440	
21	BAKANG Jean pierre	NOTABLE	698186361	
22	Ngo Nköt penda godeline	Ménagère	691103023	
23	NKOT Bakang Daniel	Notable	697529995	
24	MBOG MBOG Rodrigue		696525315	
25	FRANTON Serge C.	GEST	658950158	
26	NGECKS TONG		674333271	
27				
28				
29				

## **ANNEXE 9: DONNEES ET CALCULS DU BILAN CARBONE**

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Combustion Mobile</b>																	
<b>Locomotive</b>																	
<b>CC2200</b>	<b>KMs</b>		1 188 075	1 171 990	1 495 857	1 314 834	1 065 166										
	<b>Gasoil (litre)</b>	7 981 633	6 668 515	7 669 332	7 249 207	5 875 100	4 882 409	2 141 145	2 147 569	2 154 011	2 160 473	2 166 955	2 218 962	2 250 027	2 263 527	2 272 582	2 283 944
	<b>Gasoil (ktonne)</b>	6,62	5,53	6,37	6,02	4,88	4,05	1,78	1,78	1,79	1,79	1,80	1,84	1,87	1,88	1,89	1,90
	<b>Gasoil (TJ)</b>	284,86	238,00	273,72	258,72	209,68	174,25	76,42	76,65	76,88	77,11	77,34	79,19	80,30	80,79	81,11	81,51
	<b>Emissions CO2 (ktonne)</b>	21,11	17,64	20,28	19,17	15,54	12,91	5,66	5,68	5,70	5,71	5,73	5,87	5,95	5,99	6,01	6,04
	<b>Emissions CH4 (ktonne)</b>	0,00085	0,00071	0,00082	0,00078	0,00063	0,00052	0,00023	0,00023	0,00023	0,00023	0,00023	0,00024	0,00024	0,00024	0,00024	0,00024
	<b>Emissions N2O (ktonne)</b>	0,00017	0,00014	0,00016	0,00016	0,00013	0,00010	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005
	<b>Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)</b>	NA	14 843,97	17 306,07	12 816,37	11 817,05	12 122,20	NA									
	<b>Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)</b>	NA	0,60	0,70	0,52	0,48	0,49	NA									
	<b>Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)</b>	NA	0,12	0,14	0,10	0,10	0,10	NA									
	<b>Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)</b>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
	<b>Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)</b>	0,05	0,04	0,04	0,04	0,03	0,03	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
<b>Emissions CC2200 en CO2 eq. (ktonne)</b>	21,18	17,69	20,35	19,23	15,59	12,95	5,68	5,70	5,72	5,73	5,75	5,89	5,97	6,01	6,03	6,06	
<b>CC2500</b>	<b>KMs</b>		441 642	667 355	679 470	491 807	541 304										
	<b>Gasoil (litre)</b>	3 180 495	2 647 205	3 355 773	3 843 916	2 858 538	2 901 569	1 033 152	1 036 252	1 039 361	1 042 479	1 045 606	1 070 701	1 085 690	1 092 205	1 096 573	1 102 056
	<b>Gasoil (ktonne)</b>	2,64	2,20	2,79	3,19	2,37	2,41	0,86	0,86	0,86	0,87	0,87	0,89	0,90	0,91	0,91	0,91

	Gasoil (TJ)	113,51	94,48	119,77	137,19	102,02	103,56	36,87	36,98	37,09	37,21	37,32	38,21	38,75	38,98	39,14	39,33	
	Emissions CO2 (ktonne)	8,41	7,00	8,87	10,17	7,56	7,67	2,73	2,74	2,75	2,76	2,77	2,83	2,87	2,89	2,90	2,91	
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00034	0,00028	0,00036	0,00041	0,00031	0,00031	0,00011	0,00011	0,00011	0,00011	0,00011	0,00011	0,00012	0,00012	0,00012	0,00012	
	Emissions N2O (ktonne)	0,00007	0,00006	0,00007	0,00008	0,00006	0,00006	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	
	Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)	NA	15 851,93	13 298,43	14 961,27	15 371,43	14 176,09	NA										
	Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)	NA	0,64	0,54	0,61	0,62	0,57	NA										
	Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)	NA	0,13	0,11	0,12	0,12	0,11	NA										
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	
	Emissions CC2500 en CO2 eq. (ktonne)	8,44	7,02	8,90	10,20	7,58	7,70	2,74	2,75	2,76	2,77	2,77	2,84	2,88	2,90	2,91	2,92	
CC2600	<i>KMs</i>			<i>62 040</i>	<i>82 624</i>	<i>87 762</i>	<i>43 617</i>											
	Gasoil (litre)	5 943	1 518	542 477	530 794	666 333	301 049	168 859	169 366	169 874	170 383	170 894	174 996	177 446	178 510	179 225	180 121	
	Gasoil (ktonne)	0,00	0,00	0,45	0,44	0,55	0,25	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	
	Gasoil (TJ)	0,21	0,05	19,36	18,94	23,78	10,74	6,03	6,04	6,06	6,08	6,10	6,25	6,33	6,37	6,40	6,43	
	Emissions CO2 (ktonne)	0,02	0,00	1,43	1,40	1,76	0,80	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,46	0,47	0,47	0,47	0,48	
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00006	0,00006	0,00007	0,00003	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002
	Emissions N2O (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)	NA	NA	23 124,61	16 989,66	20 079,41	18 253,49	NA										
	Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)	NA	NA	0,94	0,69	0,81	0,74	NA										

	Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)	NA	NA	0,19	0,14	0,16	0,15	NA										
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Emissions CC2600 en CO2 eq. (ktonne)	0,02	0,00	1,44	1,41	1,77	0,80	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,46	0,47	0,47	0,48	0,48	
CC3000	<i>KMs</i>		<i>792 144</i>	<i>141 663</i>	<i>5 829</i>	<i>85 663</i>	<i>103 416</i>											
	Gasoil (litre)	2 980 460	4 351 787	613 036	36 733	533 877	598 462	406 052	407 270	408 492	409 717	410 946	420 809	426 700	429 260	430 977	433 132	
	Gasoil (ktonne)	2,47	3,61	0,51	0,03	0,44	0,50	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,35	0,35	0,36	0,36	0,36	
	Gasoil (TJ)	106,37	155,32	21,88	1,31	19,05	21,36	14,49	14,54	14,58	14,62	14,67	15,02	15,23	15,32	15,38	15,46	
	Emissions CO2 (ktonne)	7,88	11,51	1,62	0,10	1,41	1,58	1,07	1,08	1,08	1,08	1,09	1,11	1,13	1,14	1,14	1,15	
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00032	0,00047	0,00007	0,00000	0,00006	0,00006	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005
	Emissions N2O (ktonne)	0,00006	0,00009	0,00001	0,00000	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001
	Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)	NA	14 528,75	11 444,43	16 665,91	16 482,11	15 304,31	NA										
	Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)	NA	0,59	0,46	0,67	0,67	0,62	NA										
	Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)	NA	0,12	0,09	0,13	0,13	0,12	NA										
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emissions CC3000 en CO2 eq. (ktonne)	7,91	11,55	1,63	0,10	1,42	1,59	1,08	1,08	1,08	1,09	1,09	1,12	1,13	1,14	1,14	1,15		
CC3300	<i>KMs</i>		<i>177 862</i>	<i>154 278</i>	<i>193 010</i>	<i>125 421</i>	<i>169 893</i>											
	Gasoil (litre)	1 306 756	1 151 358	1 090 520	1 235 567	812 225	1 021 402	351 582	352 637	353 695	354 756	355 820	364 360	369 461	371 678	373 165	375 030	
	Gasoil (ktonne)	1,08	0,96	0,91	1,03	0,67	0,85	0,29	0,29	0,29	0,29	0,30	0,30	0,31	0,31	0,31	0,31	

	Gasoil (TJ)	46,64	41,09	38,92	44,10	28,99	36,45	12,55	12,59	12,62	12,66	12,70	13,00	13,19	13,27	13,32	13,38
	Emissions CO2 (ktonne)	3,46	3,04	2,88	3,27	2,15	2,70	0,93	0,93	0,94	0,94	0,94	0,96	0,98	0,98	0,99	0,99
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00014	0,00012	0,00012	0,00013	0,00009	0,00011	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004
	Emissions N2O (ktonne)	0,00003	0,00002	0,00002	0,00003	0,00002	0,00002	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001
	Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)	NA	17 119,53	18 693,66	16 929,77	17 126,53	15 899,60	NA									
	Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)	NA	0,69	0,76	0,69	0,69	0,64	NA									
	Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)	NA	0,14	0,15	0,14	0,14	0,13	NA									
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions CC3300 en CO2 eq. (ktonne)	3,47	3,05	2,89	3,28	2,16	2,71	0,93	0,94	0,94	0,94	0,94	0,97	0,98	0,99	0,99	1,00
CC3300AC	<i>KMs</i>		-	-	-	483 739	520 353										
	Gasoil (litre)	-	-	-	-	3 182 153	3 844 115	1 162 812	1 166 301	1 169 800	1 173 309	1 176 829	1 205 073	1 221 944	1 229 276	1 234 193	1 240 364
	Gasoil (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	2,64	3,19	0,97	0,97	0,97	0,97	0,98	1,00	1,01	1,02	1,02	1,03
	Gasoil (TJ)	0,00	0,00	0,00	0,00	113,57	137,20	41,50	41,63	41,75	41,88	42,00	43,01	43,61	43,87	44,05	44,27
	Emissions CO2 (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	8,42	10,17	3,08	3,08	3,09	3,10	3,11	3,19	3,23	3,25	3,26	3,28
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00034	0,00041	0,00012	0,00012	0,00013	0,00013	0,00013	0,00013	0,00013	0,00013	0,00013	0,00013
	Emissions N2O (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00007	0,00008	0,00002	0,00002	0,00003	0,00003	0,00003	0,00003	0,00003	0,00003	0,00003	0,00003
	Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)	NA	NA	NA	NA	17 397,02	19 537,23	NA									
	Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)	NA	NA	NA	NA	0,70	0,79	NA									

	Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)	NA	NA	NA	NA	0,14	0,16	NA									
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
	Emissions CC300AC en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	8,44	10,20	3,09	3,09	3,10	3,11	3,12	3,20	3,24	3,26	3,27	3,29
BB100	KMs		338 419	296 444	371 619	330 145	307 415										
	Gasoil (litre)	409 524	1 163 741	1 317 796	1 474 342	1 269 883	1 094 958	418 419	419 674	420 933	422 196	423 463	433 626	439 697	442 335	444 104	446 325
	Gasoil (ktonne)	1,17	0,97	1,09	1,22	1,05	0,91	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35	0,36	0,36	0,37	0,37	0,37
	Gasoil (TJ)	50,31	41,53	47,03	52,62	45,32	39,08	14,93	14,98	15,02	15,07	15,11	15,48	15,69	15,79	15,85	15,93
	Emissions CO2 (ktonne)	3,73	3,08	3,49	3,90	3,36	2,90	1,11	1,11	1,11	1,12	1,12	1,15	1,16	1,17	1,17	1,18
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00015	0,00012	0,00014	0,00016	0,00014	0,00012	0,00004	0,00004	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005	0,00005
	Emissions N2O (ktonne)	0,00003	0,00002	0,00003	0,00003	0,00003	0,00002	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001
	Facteur d'Emission Implicite CO2 (g/km)	NA	9 094,24	11 756,29	10 492,16	10 172,41	9 419,70	NA									
	Facteur d'Emission Implicite CH4 (g/km)	NA	0,37	0,48	0,42	0,41	0,38	NA									
	Facteur d'Emission Implicite N2O (g/km)	NA	0,07	0,10	0,08	0,08	0,08	NA									
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emissions BB100 en CO2 eq. (ktonne)	3,74	3,09	3,50	3,91	3,37	2,91	1,11	1,11	1,12	1,12	1,12	1,15	1,17	1,17	1,18	1,18	
TOTAUX LOCOMOTIVES	KMs	-	2 338 142	2 493 770	2 828 409	2 919 371	2 751 164										
	Gasoil (litre)	16 864 811	15 984 124	14 588 933	14 370 559	15 198 109	14 643 965	5 682 021	5 699 069	5 716 166	5 733 313	5 750 513	5 888 527	5 970 965	6 006 791	6 030 819	6 060 972

	Emissions CO2 (ktonne)	44,60	42,27	38,58	38,00	40,19	38,73	15,03	15,07	15,12	15,16	15,21	15,57	15,79	15,89	15,95	16,03	
	Emissions CH4 (ktonne)	0,0018	0,0017	0,0016	0,0015	0,0016	0,0016	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	0,0006	
	Emissions N2O (ktonne)	0,0004	0,0003	0,0003	0,0003	0,0003	0,0003	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,05	0,05	0,04	0,04	0,05	0,04	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,10	0,09	0,08	0,08	0,09	0,08	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	
	Emissions totales en CO2 eq. (ktonne)	44,75	42,41	38,71	38,13	40,33	38,85	15,08	15,12	15,17	15,21	15,26	15,62	15,84	15,94	16,00	16,08	
<b>Equipements de maintenance</b>																		
<b>Fourgons</b>	Gasoil (litre)	358 119	322 849	59 760	70 466	43 715	59 600	50 449	50 600	50 752	50 904	51 057	52 282	53 014	53 332	53 546	53 813	
	Gasoil (ktonne)	0,30	0,27	0,05	0,06	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	
	Gasoil (TJ)	12,78	11,52	2,13	2,51	1,56	2,13	1,80	1,81	1,81	1,82	1,82	1,87	1,89	1,90	1,91	1,92	
	Emissions CO2 (ktonne)	0,95	0,85	0,16	0,19	0,12	0,16	0,13	0,13	0,13	0,13	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00004	0,00003	0,00001	0,00001	0,00000	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001
	Emissions N2O (ktonne)	0,00001	0,00001	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions CC2500 en CO2 eq. (ktonne)	<b>0,95</b>	<b>0,86</b>	<b>0,16</b>	<b>0,19</b>	<b>0,12</b>	<b>0,16</b>	<b>0,13</b>	<b>0,13</b>	<b>0,13</b>	<b>0,13</b>	<b>0,14</b>						
<b>Draisines</b>	Gasoil (litre)	206 207	208 234	241 511	81 106	203 355	232 248	64 690	64 884	65 079	65 274	65 470	67 041	67 979	68 387	68 661	69 004	
	Gasoil (ktonne)	0,17	0,17	0,20	0,07	0,17	0,19	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	
	Gasoil (TJ)	7,36	7,43	8,62	2,89	7,26	8,29	2,31	2,32	2,32	2,33	2,34	2,39	2,43	2,44	2,45	2,46	

	Emissions CO2 (ktonne)	0,55	0,55	0,64	0,21	0,54	0,61	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00002	0,00002	0,00003	0,00001	0,00002	0,00002	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001
	Emissions N2O (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00001	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions CC2500 en CO2 eq. (ktonne)	<b>0,55</b>	<b>0,55</b>	<b>0,64</b>	<b>0,22</b>	<b>0,54</b>	<b>0,62</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>	<b>0,18</b>	<b>0,18</b>	<b>0,18</b>	<b>0,18</b>	<b>0,18</b>
EM 80H	Gasoil (litre)	4 930	6 491	20 646	33 252	45 385	18 611	7 134	7 155	7 177	7 198	7 220	7 393	7 496	7 541	7 572	7 609
	Gasoil (ktonne)	0,00	0,01	0,02	0,03	0,04	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
	Gasoil (TJ)	0,18	0,23	0,74	1,19	1,62	0,66	0,25	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,27	0,27	0,27
	Emissions CO2 (ktonne)	0,01	0,02	0,05	0,09	0,12	0,05	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions N2O (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions CC2500 en CO2 eq. (ktonne)	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>0,05</b>	<b>0,09</b>	<b>0,12</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>									
Autres engins	Gasoil (litre)	50 397	33 091	37 554	47 854	45 546	42 179	14 157	14 199	14 242	14 284	14 327	14 671	14 876	14 966	15 026	15 101
	Gasoil (ktonne)	0,04	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
	Gasoil (TJ)	1,80	1,8	1,34	1,71	1,63	1,51	0,51	0,51	0,51	0,51	0,51	0,52	0,53	0,53	0,54	0,54
	Emissions CO2 (ktonne)	0,13	0,09	0,10	0,13	0,12	0,11	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04

	Emissions CH4 (ktonne)	0,00001	0,00000	0,00000	0,00001	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions N2O (ktonne)	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions CC2500 en CO2 eq. (ktonne)	0,13	0,09	0,10	0,13	0,12	0,11	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
TOTALS EQUIPEMENTS DE MAINTENANCE	Gasoil (litre)	619 653,01	570665,81	359470,0 2	232 677,17	338 001,51	352637,3 8	136 430,00	136 838,00	137 250,00	137 660,00	138 074,00	141 387,00	143 365,00	144 226,00	144 805,00	145 527,00
	Emissions CO2 (ktonne)	1,64	1,51	0,95	0,62	0,89	0,93	0,36	0,36	0,36	0,36	0,37	0,37	0,38	0,38	0,38	0,38
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00007	0,00006	0,00004	0,00002	0,00004	0,00004	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00001	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002	0,00002
	Emissions N2O (ktonne)	0,00001	0,00001	0,00001	0,00000	0,00001	0,00001	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,00186	0,00171	0,00108	0,00070	0,00101	0,00106	0,00041	0,00041	0,00041	0,00041	0,00041	0,00042	0,00043	0,00043	0,00043	0,00044
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,00352	0,00324	0,00204	0,00132	0,00192	0,00200	0,00077	0,00078	0,00078	0,00078	0,00078	0,00080	0,00081	0,00082	0,00082	0,00083
	Emissions totales en CO2 eq. (ktonne)	1,64	1,51	0,95	0,62	0,90	0,94	0,36	0,36	0,36	0,37	0,37	0,38	0,38	0,38	0,38	0,39
TOTALS COMBUSTION MOBILE	Emissions CO2 (ktonne)	46,24	43,78	39,53	38,62	41,09	39,66	15,39	15,43	15,48	15,53	15,57	15,95	16,17	16,27	16,33	16,41
	Emissions CH4 (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions N2O (ktonne)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0,05	0,05	0,04	0,04	0,05	0,04	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0,10	0,09	0,08	0,08	0,09	0,09	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04
	Emissions totales en CO2 eq. (ktonne)	46,39	43,92	39,66	38,75	41,22	39,79	15,44	15,48	15,53	15,58	15,62	16,00	16,22	16,32	16,39	16,47
Combustion Stationnaire																	

Groupes Electrogènes	Gasoil (litre)	337 171	351 136	380 618	425 543	308 310	379 364	120 378	120 739	121 101	121 464	121 829	124 753	126 499	127 258	127 767	128 406
	Gasoil (ktonne)	0.28	0.29	0.32	0.35	0.26	0.31	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.11	0.11	0.11
	Gasoil (TJ)	12.03	12.53	13.58	15.19	11.00	13.54	4.30	4.31	4.32	4.34	4.35	4.45	4.51	4.54	4.56	4.58
	Emissions CO2 (ktonne)	0.89	0.93	1.01	1.13	0.82	1.00	0.32	0.32	0.32	0.32	0.32	0.33	0.33	0.34	0.34	0.34
	Emissions CH4 (ktonne)	0.00004	0.00004	0.00004	0.00005	0.00003	0.00004	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001
	Emissions N2O (ktonne)	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00001	0.00000	0.00000	0.00000	0.00000	0.00000	0.00000	0.00000	0.00000	0.00000
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0.0010	0.0011	0.0011	0.0013	0.0009	0.0011	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004	0.0004
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0.0019	0.0020	0.0022	0.0024	0.0017	0.0022	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007
	Emissions CC2500 en CO2 eq. (ktonne)	0.89	0.93	1.01	1.13	0.82	1.01	0.32	0.32	0.32	0.32	0.32	0.33	0.34	0.34	0.34	0.34
TOTALS EMISSIONS Energie	Emissions CO2 (ktonne)	47,132	44,710	40,540	39,746	41,903	40,664	15,706	15,753	15,800	15,848	15,895	16,277	16,505	16,604	16,670	16,753
	Emissions CH4 (ktonne)	0.0019	0.0018	0.0016	0.0016	0.0017	0.0016	0.0006	0.0006	0.0006	0.0006	0.0006	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007	0.0007
	Emissions N2O (ktonne)	0.0004	0.0004	0.0003	0.0003	0.0003	0.0003	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001
	Emissions CH4 en CO2 eq. (ktonne)	0.053	0.051	0.046	0.045	0.048	0.046	0.018	0.018	0.018	0.018	0.018	0.018	0.019	0.019	0.019	0.019
	Emissions N2O en CO2 eq. (ktonne)	0.101	0.096	0.087	0.085	0.090	0.087	0.034	0.034	0.034	0.034	0.034	0.035	0.035	0.036	0.036	0.036
	Emissions totales en CO2 eq. (ktonne)	47,286	44,857	40,673	39,876	42,040	40,797	15,758	15,805	15,852	15,900	15,947	16,330	16,559	16,658	16,725	16,808
Bilan Emissions générées (en tonne eq. C)	Bilan Emissions générées (en tonne eq. C)	12894.94	12232.37	11091.40	10874.15	11464.32	1125.36	4297.07	4309.96	4322.89	4335.86	4348.87	4453.24	4515.59	4542.68	4560.85	4583.65
	Eq. Taille de forêt primaire mature (en ha) de Guirboutia demeusei (Bubinga, 465 tC/ha) déforestée annuellement	27.73	26.31	23.85	23.39	24.65	23.93	9.24	9.27	9.30	9.32	9.35	9.58	9.71	9.77	9.81	9.86
	Eq. En nombre d'arbres coupés de Guirboutia demeusei (Bubinga, fût 20m, Diamètre 1,5m)	16 417	15 573	14 121	13 844	14 595	14 164	5 471	5 487	5 504	5 520	5 537	5 670	5 749	5 783	5 807	5 836
	Eq. En absorption Taille de forêt en croissance (en ha, 24 tCO2/ha/an)	1.97	1.87	1.69	1.66	1.75	1.70	0.66	0.66	0.66	0.66	0.66	0.68	0.69	0.69	0.70	0.70
	Eq. En absorption Taille de forêt mature (en ha, 6 tCO2/ha/an)	7.88	7.48	6.78	6.65	7.01	6.80	2.63	2.63	2.64	2.65	2.66	2.72	2.76	2.78	2.79	2.80

## **ANNEXE 10 : SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DU PROJET**

## LEGENDES SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL



Forêt secondaire



Forêt rudérale



Forêt secondaire dégradé



Palmerai<sub>e</sub>



Bananeraie



Forage



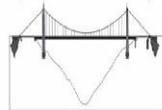
Ligne électrique



Pont



Passage à niveau



Viaduc



Habitation



Gare



Tunnel



Cours d'eau



Eglise

CHURCH



Buse

SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE

ARRONDISSEMENT	DIBAMBA									
LOCALITE	Dibamba			Nkondjock				Kendeck		
IMAGE										
PROFIL EN LONG										
LONGUEUR	10 Km									
COUVERT VEGETAL										
GARE		 Gare de Dibamaba								
INFRASTRUCTURE SCOLAIRE										
INFRASTRUCTURE SANITAIRE										
HABITATION										
EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL										
ACTIVITES ECONOMIQUES										
LIGNE ELECTRIQUE										
PASSAGE A NIVEAU										
PONT										
COURS D'EAU	DIBAMBA									
IMPACTS IDENTIFIES	Perte des biens immeubles et plantations, risques de pollutions des eaux de surface et des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risques d'électrocution									

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>DIBAMBA</b>											
<b>LOCALITE</b>	Kendeck	Pitti Gare						Loungahé				
<b>IMAGE</b>												
<b>PROFIL EN LONG</b>	101 m											
<b>LONGUEUR</b>	<b>10 Km</b>											
<b>COUVERT VEGETAL</b>												
<b>GARE</b>							 Pitti Gare					
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>												
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>												
<b>HABITATION</b>												
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>												
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>												
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>												
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>												
<b>COURS D'EAU</b>												
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens immeubles, risques de pollutions des eaux de surface et des eaux souterraines, risques d'électrocution en cas de chute											
<b>SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE</b>												

DEPARTEMENT	SANAGA MARITIME									
ARRONDISSEMENT	Dibamba									
LOCALITE	Loungahé									
IMAGE										
PROFIL EN LONG										

LONGUEUR 10 Km



GARE																					
				Gare Loungahé																	
INFRASTRUCTURE SCOLAIRE																					
INFRASTRUCTURE SANITAIRE																					
HABITATION																					
EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL																					
ACTIVITES ECONOMIQUES																					
LIGNE ELECTRIQUE																					
COURS D'EAU																					

IMPACTS IDENTIFIES

Perte des biens immeubles et plantations, risques d'électrocution en cas de chute



**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	Edea 2												
<b>LOCALITE</b>	Malimba 1, Malimba 2												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	10 Km												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>PONT</b>													
<b>COURS D'EAU</b>													Bras mort de la Sanaga
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, risques de pollutions des eaux de surface et des eaux souterraines, nuisance sonore et vibratoire, risque de pollution de l'air												

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	Edea 1												
<b>LOCALITE</b>	Malimba 2, Elogbele												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	5 Km												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>PONT</b>													
<b>COURS D'EAU</b>	 Bras n... t de la Sanaga			 Sanaga									
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens immeubles, risques de pollutions des eaux de surface et des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, nuisance sonore, risque de pollution de l'air et du sol, risque d'effondrement des ponts												

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>DEPARTEMENT</b>	<b>SANAGA MARITIME</b>												
<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>Edea 1</b>												
<b>LOCALITE</b>	<b>Elogbele , Batombe , Mbengue</b>												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	<b>10 Km</b>												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>COURS D'EAU</b>													
		<b>Lombasse</b>											
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens immeubles et cultures, risques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, nuisances sonores, risque de pollution de l'air et du sol, perte du couvert végétal												

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>Ngwei</b>												
<b>LOCALITE</b>	Makondo , Mbambélé , Mandjab												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	<b>10 Km</b>												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
					Gare de Makondo								
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>COURS D'EAU</b>													
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, riques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol, perte du couvert végétal												

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>DEPARTEMENT</b>	<b>SANAGA MARITIME , NYONG-EKELLE</b>											
<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>Ngwei , Messondo</b>											
<b>LOCALITE</b>	<b>Mandjab , Sodibanga</b>											
<b>IMAGE</b>												
<b>PROFIL EN LONG</b>												
<b>LONGUEUR</b>	<b>10 Km</b>											
<b>COUVERT VEGETAL</b>												
<b>GARE</b>												
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>												
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>												
<b>HABITATION</b>												
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>												
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>												
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>												
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>												
<b>COURS D'EAU</b>												
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, riques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol,											

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

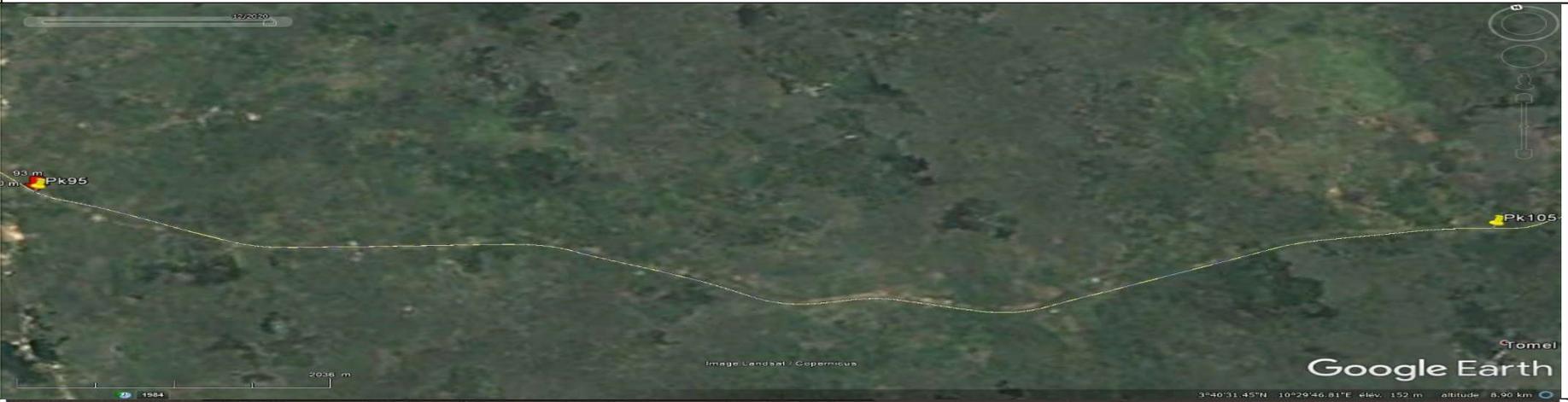
<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>Messondo</b>									
<b>LOCALITE</b>	<b>Sodibanga , Messondo , Libanga</b>									
<b>IMAGE</b>										
<b>PROFIL EN LONG</b>										
<b>LONGUEUR</b>	<b>10 Km</b>									
<b>COUVERT VEGETAL</b>										
<b>GARE</b>	 Gare de Sodibanga								 Gare de Messondo	
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>										
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>										
<b>HABITATION</b>										
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>										
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>										
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>										
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>										
<b>COURS D'EAU</b>				 Libanga	 Luanga			 Saya		
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, risques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, nuisances sonores et vibratoires, risque de pollution de l'air et du sol, perte du couvert végétal, Pygmées									

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

Messondo

Libanga , Ndogbessol

ARRONDISSEMENT  
LOCALITE  
IMAGE  
PROFIL EN LONG  
LONGUEUR



10 Km

COUVERT VEGETAL															
GARE															
INFRASTRUCTURE SCOLAIRE															
INFRASTRUCTURE SANITAIRE															
HABITATION															
EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL															
ACTIVITES ECONOMIQUES															
LIGNE ELECTRIQUE															
PASSAGE A NIVEAU															
COURS D'EAU	Libanga	Libanga													

**IMPACTS IDENTIFIES**      Perte des biens, riques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol

SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE

Messondo

Ndogbessol , Bidjocka , Hikoa Malemp

ARRONDISSEMENT

LOCALITE

IMAGE



PROFIL EN LONG



LONGUEUR

10 Km

COUVERT VEGETAL



GARE



INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

INFRASTRUCTURE SANITAIRE

HABITATION



EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL

ACTIVITES ECONOMIQUES

LIGNE ELECTRIQUE

PASSAGE A NIVEAU

COURS D'EAU



IMPACTS IDENTIFIES

perte des biens, riques de pollutions des eaux de surface, risque de pollution de l'air et du sol

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	<b>Messondo</b>												
<b>LOCALITE</b>	<b>Hikoa Malep , Badjob , Song Bikun</b>												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	<b>10 Km</b>												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>COURS D'EAU</b>	Lepbi												
<b>BUSE</b>													
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, risques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol												

**ARRONDISSEMENT** Messondo

**LOCALITE** Song Bikun , Song Nweck , Djogob , Quartier ( Adna , Cercle Municipal , Pombe 1 )



**LONGUEUR** 10 Km

	10 Km																
<b>COUVERT VEGETAL</b>																	
<b>GARE</b>														Gare d'Eseka			
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>																	
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>																	
<b>HABITATION</b>																	
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>														Eglise			
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>																	
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>																	
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>																	
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, risques de pollutions des eaux de surface, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol, Pygmées, Nuisances sonores et vibratoires																

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>DEPARTEMENT</b>	NYONG EKELI	NYONG EKELE												
<b>ARRONDISSEMENT</b>	ESEKA	ESEKA												
<b>LOCALITE</b>		Quartier (pombe 1 et 2)				Boodjock				Njock				
<b>IMAGE</b>														
<b>PROFIL EN LONG</b>	522 m 400 m 300 m 237 m 241 m -4.5%													
<b>LONGUEUR</b>	135 Km	137.5 Km				140 Km				142.5 Km				145 Km
<b>COUVERT VEGETAL</b>														
<b>GARE</b>														
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>														
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>														
<b>HABITATION</b>														
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>														
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>														
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>														
<b>TUNNEL</b>														
<b>POINT D'EAU</b>														
<b>VIADUC</b>														
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques de perte des biens, risques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol,													

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	ESEKA												
<b>LOCALITE</b>	Njock , Souhe , Mandjack , Minloh Maloume												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	10 Km												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
												Gare de Minloh	
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>COURS D'EAU</b>													
												Ngwaté	
<b>BUSE</b>													
<b>VIADUC</b>													
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques d'effondrement des buses et viaducs, risque de perte du couvert végétal, risque de perte des habitats pour oiseaux et animaux												

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	ESEKA , MAKAK												
<b>LOCALITE</b>	Minloh Maloume , Ngwate												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	10 Km												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>PONT</b>													
<b>COURS D'EAU</b>													
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques de perte des biens, risques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol												

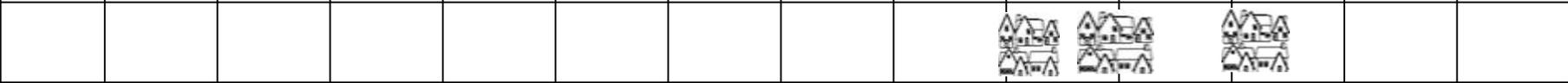
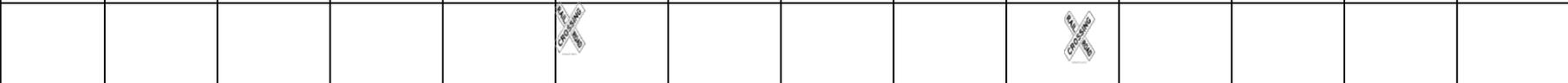
**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	MAKAK	MAKAK										
<b>LOCALITE</b>		Nkongui , Makak										
<b>IMAGE</b>												
<b>PROFIL EN LONG</b>												
<b>LONGUEUR</b>	5 Km											
<b>COUVERT VEGETAL</b>												
<b>GARE</b>										Gare de Makak		
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>												
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>									CSI de MAKAK			
<b>HABITATION</b>												
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>												
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>												
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>												
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>												
<b>COURS D'EAU</b>												
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques de perte des biens, risques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol, nuisances sonores et vibrations											

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	MAKAK										
<b>LOCALITE</b>	Makak , Kaya , Mibamba , Minka										
<b>IMAGE</b>											
<b>PROFIL EN LONG</b>											
<b>LONGUEUR</b>	10 Km										
<b>COUVERT VEGETAL</b>											
<b>GARE</b>											Gare de Libamba
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>											
<b>HABITATION</b>											
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>											
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>											
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>											
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>											
<b>PONT</b>											
<b>COURS D'EAU</b>											
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, riques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol										

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

ARRONDISSEMENT	MAKAK											
LOCALITE	MINKA, NGOMBAS, MOM, EKOADJOM											
IMAGE												
PROFIL EN LONG												
LONGUEUR	180 Km      182,5 Km      185 Km      187,5 Km      190 Km											
COUVERT VEGETAL												
GARE												
INFRASTRUCTURE SCOLAIRE												
INFRASTRUCTURE SANITAIRE												
HABITATION												
EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL												
ACTIVITES ECONOMIQUES												
LIGNE ELECTRIQUE												
PASSAGE A NIVEAU												
COURS D'EAU												
IMPACTS IDENTIFIES	Risques de perte des biens, riques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol											

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	MAKAK, NGOUMOU										
<b>LOCALITE</b>	EKOUDJOM, NKOLMEDZAP 2, OTELE, Eboalbom										
<b>IMAGE</b>											
<b>PROFIL EN LONG</b>											
<b>LONGUEUR</b>	10 Km										
<b>COUVERT VEGETAL</b>											
<b>GARE</b>							 Gare d'Otele				
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>											
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>											
<b>HABITATION</b>											
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>											
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>											
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>											
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>											
<b>COURS D'EAU</b>										Nsole 	
<b>BUSE</b>											
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, riques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol										

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	NGOUMOU										
<b>LOCALITE</b>	Eboalbom , Nkol-Meding , Ngoumou , Obokoe										
<b>IMAGE</b>											
<b>PROFIL EN LONG</b>											
<b>LONGUEUR</b>	05 Km										
<b>COUVERT VEGETAL</b>											
<b>GARE</b>				 Gare de Ngoumou							
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>											
<b>HABITATION</b>											
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>											
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>											
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>											
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>											
<b>PONT</b>											
<b>COURS D'EAU</b>						 Nsole					
<b>ETANG</b>											
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques de perte des biens, riques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol, nuisances sonores et vibratoires										

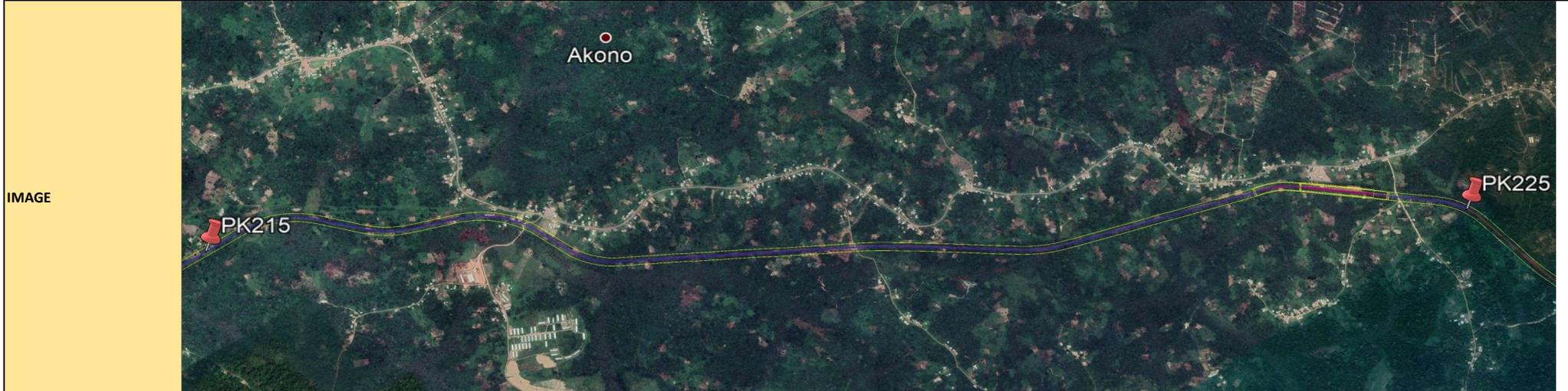
**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	NGOUMOU										
<b>LOCALITE</b>	Obokoe , Nkongmeyos , Osokoué , Zoassel										
<b>IMAGE</b>											
<b>PROFIL EN LONG</b>											
<b>LONGUEUR</b>	10 Km										
<b>COUVERT VEGETAL</b>											
<b>GARE</b>											
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>											
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>											
<b>HABITATION</b>											
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>											
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>											
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>											
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>											
<b>COURS D'EAU</b>											
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques de perte des biens, riques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol										

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

**ARRONDISSEMENT** **NGOUMOU , MBANKOMO**

**LOCALITE** Zoassel , Nkol Akono , Nkol Ngok , Nkong Binguela , Binguela



**LONGUEUR** **10 Km**

<b>COUVERT VEGETAL</b>												
<b>GARE</b>												Gare de Binguela
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>												
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>												
<b>HABITATION</b>												
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>												
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>												
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>												
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>												
<b>COURS D'EAU</b>												

**IMPACTS IDENTIFIES** Risques de perte des biens, risques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	BANKOMO ET YAOUNDE 3												
<b>LOCALITE</b>	BINGUELA, , NOMAYOS, ETOA												
<b>IMAGE</b>													
<b>PROFIL EN LONG</b>													
<b>LONGUEUR</b>	07Km												
<b>COUVERT VEGETAL</b>													
<b>GARE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>													
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>													
<b>HABITATION</b>													
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>													
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>													
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>													
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>													
<b>PONT</b>													
<b>COURS D'EAU</b>													
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Perte des biens, risques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol												

**SCHEMA ITINERAIRE ENVIRONNEMENTAL DE LA VOIE FERREE /DLA-YDE**

<b>ARRONDISSEMENT</b>	YAOUNDE 3										
<b>LOCALITE</b>	ETOA, NSIMEYON 3										
<b>IMAGE</b>											
<b>PROFIL EN LONG</b>											
<b>LONGUEUR</b>	06 Km										
<b>COUVERT VEGETAL</b>											
<b>GARE</b>											
<b>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</b>											
<b>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</b>											
<b>HABITATION</b>											
<b>EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL</b>											
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>											
<b>LIGNE ELECTRIQUE</b>											
<b>PASSAGE A NIVEAU</b>											
<b>PONT</b>											
<b>COURS D'EAU</b>											
<b>IMPACTS IDENTIFIES</b>	Risques de perte des biens, risques de pollutions des eaux souterraines, risque des accidents de circulation, risque de pollution de l'air et du sol										

## **ANNEXE 11 : EQUIPE DU CONSULTANT**

Il s'agit des personnes suivantes :

- Bangac, Environnementaliste (chef de mission);
- Aoda Joseph, Génie Civil ;
- Djouda Yves Bertrand, Sociologue ;
- Kono Léon, Expert Biodiversité ;
- Mengue Mougno, Socio économiste ;
- Kpwang Abessolo, Socio-environnementaliste
- Adjil Josué Lumière, Environnementaliste-Qualiticien ;
- Dongmo Etienne, Ingénieur Forestier
- Edimo Henri Noel, Expert SIG ;
- Eboutou Serges, Expert QHSE
- Adama Jean Marie, Environnementaliste assistant
- Wassou Raoul, Géologue
- Mbozoo Georges Camille,
- Noah Christian, Expert Environnementaliste assistant
- Ngah Frank, Cartographe
- Aboude Ernest, Juriste foncier.